

Automobile : la Chine au centre du monde

► Ouvert mercredi 23 avril, le salon de Shanghai consacre un tournant historique : c'est désormais la Chine qui domine et guide l'automobile mondiale

► Premier marché de la planète, le pays est également devenu premier exportateur, devant l'Allemagne et le Japon, grâce à sa puissance industrielle

► Sa centaine de marques locales fixe désormais les tendances, notamment en matière de véhicule électrique et d'intelligence embarquée

► Parmi elles, BYD (pour «Build your Dreams»), qui a dépassé Tesla pour la production de voitures électriques, fait figure de référence

► Si les barrières douanières leur ferment le marché américain, les acteurs chinois sont présents en Europe et chez les émergents

PAGES 16-17

À ROME, L'HOMMAGE AU « PAPE DES PAUVRES »

► Le cercueil de François a été transporté mercredi dans la basilique Saint-Pierre
► Il avait réconcilié une partie de la gauche italienne avec la papauté

PAGE 3 ET IDÉES P. 25 ET 26



Le cercueil du pape François transporté vers la basilique Saint-Pierre, au Vatican, le 23 avril. ALBERTO PIZZOLI/AFP

Economie Droits de douane, Fed : Trump modère ses menaces

CONFRONTÉE à la défiance des marchés financiers, la nouvelle administration a envoyé plusieurs signaux apaisants, mardi 22 avril. «Je n'ai aucune intention de le virer», a ainsi déclaré Donald Trump au sujet de Jerome Powell, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), après de lourdes menaces en ce sens. De son côté, Scott Bessent, le secrétaire au Trésor, a évoqué une «désescalade» sur les droits de douane. Enfin, Elon Musk a annoncé qu'il

allait réduire sa présence au DOGE, le département chargé des coupes budgétaires, dès le mois de mai. Mardi, le FMI avait fortement révisé à la baisse ses prévisions de croissance mondiale.

PAGES 18-19

M ÉDITORIAL
UN JEU DANGEREUX

PAGE 28

Planète Coraux : le blanchissement atteint un niveau record

En raison des températures élevées des océans, près de 84 % des récifs coralliens sont exposés à ce phénomène qui menace directement leur survie

PAGE 8

Fin de vie
Avec l'équipe de soins palliatifs de l'hôpital de Marseille

Reportage aux côtés des soignants qui accompagnent les services hospitaliers dans la prise en charge de malades en fin de vie

PAGES 14-15

Politique
Les députés confrontés à un vandalisme qui ne cesse de croître

PAGE 12

Océan Indien
Emmanuel Macron face aux contentieux territoriaux

PAGES 9 ET 10

Canada
L'Arctique, un territoire peu protégé et très convoité

PAGE 5 ET IDÉES P. 26

Justice Procès Le Scouarnec : les images et les lanceurs d'alerte

Parmi les anciens collègues de l'ex-chirurgien, accusé de viols et d'agressions sexuelles, certains avaient alerté leur hiérarchie

PAGE 13

Syrie
L'intégration des Kurdes dans l'Etat s'esquisse à Alep

Deux quartiers font figure de laboratoire de la réintégration des zones autonomes kurdes dans le giron de Damas

PAGE 2

NOUVEAU HORS-SÉRIE

Courrier international
Hors-série automne

Comment les Etats-Unis, la Russie et la Chine se partagent le monde et le rendent plus dangereux. Des analyses de la presse étrangère.

LE NOUVEL ÂGE DES EMPIRES



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Courrier international



Les membres de la sûreté générale et des Asayiches, les agents de la sécurité kurdes, contrôlent les passagers entrant dans le quartier de Cheikh-Maqsoud, à Alep, le 17 avril.

ABDULMONAM EASSA POUR « LE MONDE »

Les Asayiches conservent le contrôle exclusif de la sécurité d'Achrafieh et de Cheikh-Maqsoud. « La situation dans les deux quartiers est encore très instable. Il reste des membres de l'ancien régime et des criminels qui se sont évadés de prison à la chute d'Assad », déplore le lieutenant-colonel Abdelghani. Ce dernier demande que les forces kurdes retirent les positions militaires qu'elles ont conservées à certaines entrées. « Notre inquiétude est que de petites erreurs débouchent sur une grande crise. Toutes les armes doivent être sous le contrôle de l'Etat. On ne veut pas qu'il y ait des vengeances », poursuit le responsable militaire, rappelant la mort de 65 civils sous les tirs des snipers des FDS, entre novembre 2024 et janvier 2025. Des cas documentés par le Syrian Network for Human Rights.

Les négociations ont débuté en ce qui concerne la gestion politique d'Achrafieh et de Cheikh-Maqsoud. Les responsables kurdes entendent conserver la gestion des institutions locales. Ils voudraient être représentés dans l'ensemble des comités de la municipalité d'Alep, pour rompre avec la marginalisation que leur a imposée le clan Al-Assad. Conserver le système autonome mis en place à la faveur de la révolution est leur principale demande. Depuis 2018, cinq jardins d'enfants, deux écoles primaires et un lycée dispensent leurs enseignements en langue kurde, avec le matériel pédagogique de l'AANES, à plus de mille élèves. Dans les dix autres écoles des deux quartiers, qui sont rattachées au ministère de l'éducation syrien, des cours de langue et de culture kurdes ont été mis au programme des 15 000 élèves.

Pour la plupart des habitants d'Achrafieh et de Cheikh-Maqsoud, le volet le plus important des négociations est celui qui concerne le retour des déplacés de la province d'Afrin, au nord-ouest d'Alep. A la chute de cette région agricole aux mains des forces pro-turques de l'ASL, en 2018, plusieurs milliers des 400 000 déplacés des villages d'Afrin sont venus s'installer dans les deux quartiers kurdes alépins, se mêlant aux familles de travailleurs qui ont quitté cette campagne au cours du XX^e siècle en quête d'un emploi dans la cité industrielle. Tous ont conservé une maison familiale sur leur terre natale.

« On attend de retourner à Afrin, mais notre maison est entièrement détruite », déplore Cheikh Rachid. Déplacé d'Afrin en 2018, et de nouveau de Chahba en décembre 2024, l'agriculteur de 73 ans accuse les factions pro-turques de pillages et de racket. L'un de ses neveux a été arrêté il y a deux semaines, alors qu'il voulait aller voir la maison familiale, et est toujours détenu. Il appelle le nouveau pouvoir à prendre ses responsabilités afin de leur permettre de rentrer et de les aider à reconstruire.

« Nous avons fait cette promesse aux habitants d'Afrin, il y a trois ans déjà. C'est le droit de tous les Syriens de revenir sur leurs terres et de récupérer leurs propriétés. Mais beaucoup de régions en Syrie ont connu de grands déplacements de populations. Il y a à Afrin beaucoup de Syriens déplacés de régions tombées sous le contrôle des FDS et des membres de l'ASL qu'il faudra qu'on relocalise », assure le lieutenant-colonel Abdelghani, qui appelle à la patience pour réparer les torts causés par quatorze ans de guerre civile. ■

HÉLÈNE SALLON

A Alep, deux quartiers, laboratoires de l'intégration des Kurdes à l'Etat syrien

Un accord a été trouvé pour qu'Achrafieh et Cheikh-Maqsoud, des districts à dominante kurde, repassent sous le contrôle de Damas tout en préservant une forme d'autonomie

REPORTAGE

ALEP (SYRIE) - envoyée spéciale

« Nous voulons devenir un modèle de coexistence entre Arabes et Kurdes »

NOURI CHEIKHO
du conseil local de Cheikh-Maqsoud et d'Achrafieh

Une quinzaine de 4 × 4, protégés par des hommes armés et encagoulés, filent à vive allure dans les rues d'Achrafieh et de Cheikh-Maqsoud. Entre surprise et curiosité, les habitants regardent le convoi passer. Ce 16 avril, les deux quartiers à majorité kurde de l'est d'Alep accueillent, pour la première fois depuis la chute du président syrien Bachar Al-Assad, le 8 décembre 2024, une délégation conjointe de représentants des autorités syriennes et de l'Administration autonome du nord et de l'est de la Syrie (AANES, à dominante kurde), encadrée par leurs forces de police respectives, la sûreté générale et les Asayiches (agents de la sécurité kurdes).

« Cheikh-Maqsoud est un quartier comme les autres maintenant », clame devant les caméras Hussein Salamé, l'émissaire de Damas, avant de s'engouffrer dans un véhicule pour poursuivre la visite avec les quatre autres membres du comité chargé du suivi de l'accord signé le 10 mars par le président syrien, Ahmed Al-Charaa, et le chef des Forces démocratiques syriennes (FDS), Mazloum Abdi. Les deux quartiers alépins font office de laboratoire pour la mise en œuvre de ce plan qui prévoit l'intégration de l'AANES et des FDS au sein du nouvel Etat syrien d'ici à la fin de l'année.

Les sentiments sont partagés parmi les 500 000 habitants – des Kurdes en majorité, ainsi que des Arabes chrétiens et musulmans. Les autorités de Damas n'inspirent pas encore confiance. « Leurs forces ne sont pas unifiées sous un même uniforme ni une même discipline. On l'a vu avec le massacre des alaouites », explique Hussein

Cheikh, un chauffeur de 42 ans. « Aussi longtemps que nous avons nos propres forces pour assurer notre sécurité, nous n'avons pas peur », renchérit son père, Cheikh Rachid, un agriculteur de 73 ans. En revanche, leur confiance en Mazloum Abdi est aveugle. « S'il nous demandait d'aller dans le désert, on irait. Tant que la France et les Etats-Unis sont avec nous, on est confiants », dit Khalil Madjid, un ouvrier de 41 ans.

Après la conquête d'Alep, fin novembre 2024, par la coalition de factions islamistes emmenée par Hayat Tahrir Al-Cham (HTC), Achrafieh et Cheikh-Maqsoud étaient barricadés, redoutant d'être soumis par les armes. Les deux quartiers sont passés sous le contrôle des miliciens kurdes des Unités de protection du peuple (YPG) depuis que la rébellion s'est emparée d'Alep-Est, en 2012. Les groupes armés islamistes, dont le Front Al-Nosra, l'ancêtre de HTC, les ont assiégés et bombardés, causant d'importantes destructions et de nombreux morts, jusqu'à la reconquête d'Alep par les forces pro-Assad en 2016. Revenus dans le giron du régime, les deux quartiers ont conservé leurs institutions autonomes, rattachées à l'AANES.

Les premiers mois post-Assad ont été marqués par des combats

entre les FDS et les factions pro-turques de l'Armée syrienne libre (ASL), dans la partie orientale de la province d'Alep, ainsi que par des enlèvements dans les deux camps. L'accord-cadre scellé entre le président Al-Charaa et le général Abdi ouvre la voie à une solution politique. Trois semaines plus tard, le 1^{er} avril, le conseil local d'Achrafieh et Cheikh-Maqsoud et des représentants des nouvelles autorités signaient un accord qui replace les deux quartiers kurdes sous l'autorité de Damas, tout en préservant une forme d'autonomie pour les institutions kurdes.

La confiance s'instaure

« Le plus important est que l'Etat accepte la situation spéciale des deux quartiers. C'est une victoire arrachée par cinquante ans de lutte contre le parti Baas et grâce à nos batailles. Nous voulons délivrer un modèle de coexistence entre Arabes et Kurdes qui puisse s'appliquer au Nord-Est syrien », se félicite Nouri Cheikho, coprésident du conseil local d'Achrafieh et de Cheikh-Maqsoud. Entouré des portraits du chef historique du Parti des travailleurs du Kurdistan, Abdullah Öcalan, le responsable kurde appelle à mettre fin à « cinquante ans de chauvinisme arabe et de gouvernement d'une seule couleur », qui se perpétuent à ses yeux dans la nouvelle Constitution et dans la composition du nouveau gouvernement.

Alors que de nombreux volets de l'accord d'Achrafieh et de Cheikh-Maqsoud dépendent de l'issue des négociations sur les modalités de l'intégration des FDS et de l'AANES au sein de l'Etat syrien, les responsables kurdes plaident pour une solution fédéraliste et espèrent en jeter les bases sur le terrain alépin. « Mazloum Abdi a signé un accord avec le président, qui affirme claire-

ment l'unité du territoire syrien, rétorque le lieutenant-colonel Mohamed Abdelghani, responsable de la sécurité de la province d'Alep et membre du comité de suivi de l'accord avec les Kurdes. Nous voulons nous en tenir à l'accord et éviter toute confrontation armée pour bâtir un nouvel Etat dans la paix et l'ordre. Certains, dans les deux camps, n'ont pas intérêt à ce que l'accord tienne. Sa mise en œuvre à Achrafieh et à Cheikh-Maqsoud envoie de très bons signaux. »

Des combattants des YPG et de leur branche féminine, les YPJ, ont quitté les deux quartiers kurdes pour le Nord-Est syrien. « Plus de mille combattants sont partis. Certains étaient de nos quartiers mais voulaient continuer à servir au sein des YPG/YPJ. D'autres sont restés. Ils sont revenus à la vie civile ou ont rejoint les Asayiches », détaille Nouri Cheikho, admettant, dans un rire : « Ici, toute la population est Asayiche ! » La présence de ces potentiels combattants est un « stress » pour Damas, souligne le lieutenant-colonel Abdelghani, selon qui seuls 600 des 2 400 combattants kurdes de ces quartiers ont été évacués.

Le responsable militaire de 31 ans, un Alépin de l'Ouest qui a gravi les échelons au sein de HTC, ne se prive pas de souligner que les autorités de Damas disposent d'options militaires qu'elles ont

choisi de ne pas utiliser. « Nous sommes d'accord pour éviter les combats et que le sang ne soit plus versé. Les communautés arabe et kurde en ont assez de la guerre. Le premier cercle des FDS est acquis à l'accord. Et nous comprenons que notre rôle en tant qu'Etat est d'être patient pour bâtir la confiance entre nous », explique-t-il.

La confiance s'instaure, pas à pas, entre les membres de la sûreté générale et des Asayiches qui opèrent conjointement, depuis le 13 avril, à sept barrages à l'entrée d'Achrafieh et de Cheikh-Maqsoud. Seul leur écusson distingue ces policiers, vêtus de noir et encagoulés, originaires d'Alep. « On plus de points communs avec eux qu'avec les soldats de l'ancien régime, avec qui on tenait des barrages après 2018. Il n'y a pas de corruption et de vols, pour des raisons religieuses en ce qui les concerne, éthiques, pour notre part », dit la commandante Alif. Les Asayiches, pour lesquels la codirection mixte est la règle, ont décidé de ne pas réclamer, dans un premier temps, la présence de combattantes aux barrages.

Situation encore instable

Les autorités de Damas n'excluent pas d'intégrer des femmes au sein des forces de sécurité, mais la question est renvoyée à une réflexion plus large, actuellement en cours, sur la réorganisation de ces forces. « Les Asayiches seront intégrés au ministère de l'intérieur, indique le lieutenant-colonel Abdelghani. Les FDS ne resteront pas une force autonome. Ils ont peur de perdre leurs emplois, mais nous prévoyons bien de les intégrer aux forces de sécurité. » La commandante Alif veille déjà à ne pas poser devant les portraits d'Öcalan qui ornent son bureau, pour ne pas envoyer de mauvais signaux en pleine négociation.

Les responsables kurdes plaident pour une solution fédéraliste et espèrent en jeter les bases sur le terrain alépin

En Italie, François, « c'était le pape des pauvres »

Proche des plus démunis, le pape, également évêque de Rome, avait donné la priorité aux « périphéries »

REPORTAGE

ROME - correspondant

Avec les fêtes de Pâques sont arrivées les beaux jours, et la période de l'année qui s'ouvre est celle où Umberto Tiberi, 87 ans, peut installer tranquillement sa chaise en plastique devant son petit café du quartier périphérique de Tor Bella Monaca, aux ultimes confins de la capitale italienne. Le temps est beau, le printemps s'installe, mais, pour cet ancien ouvrier de l'industrie chimique qui a ouvert son Bar Italia après de longues années d'exil en Allemagne, le fond de l'air a quelque chose de triste.

La veille, lundi 21 avril, le pape François est mort, à l'âge de 88 ans. « C'était le pape des pauvres ! François aimait se trouver simplement parmi nous... un pape humain. Il va beaucoup nous manquer », regrette le cafetier. Chef de l'Eglise universelle, le souverain pontife est aussi l'évêque de Rome et, à l'échelle de la planète comme de son diocèse, François disait vouloir donner la priorité aux périphéries et à ceux qui les peuplent.

En italien, le terme « périphérie » désigne d'ailleurs très concrètement les banlieues des grandes villes, comme Tor Bella Monaca, dont les immeubles sociaux aux silhouettes rectilignes se dressent avec leurs façades fatiguées à 15 kilomètres de la place Saint-Pierre, soit une heure trente de trajet avec les transports en commun.

Comme d'autres habitants d'un quartier qu'il décrit comme souffrant d'une « mauvaise réputation », Umberto Tiberi se souvient avec émotion de ce 8 mars 2015, jour où le pape François s'était déplacé auprès d'eux au début de son pontificat pour donner une messe à l'église Santa Maria Madre del Redentore. Tout proche, cet imposant édifice moderne aux faux airs de pagode, bâti dans les années 1980, détonne, entre un hypermarché, des barres d'immeubles et un jardin public aux pelouses incultes.

D'aspect simple

« En banlieue, où l'on se sent parfois abandonnés, il y avait un attachement particulier pour ce pape », confirme Danilo, 34 ans, venu entre les murs de béton de l'église de quartier avec sa fiancée pour préparer leur mariage. Employé des chemins de fer, il se souvient dans un sourire de « l'aspect simple » d'un pape, certes argentin, mais d'origine italienne et, selon lui, « italianisé ».

Le prêtre de la paroisse ne lui donne pas tort. « Avec François, les habitants des banlieues se sont sentis aimés de l'évêque de Rome, croyants comme non-croyants »,



A gauche : le père Giulio Barbieri, prêtre de la paroisse Santa Maria Madre del Redentore, à Rome, le 22 avril. A droite : le quartier Tor Bella Monaca, dans l'est de Rome, le 22 avril. Le prêtre a été bénit par le pape en 2015, dans la capitale italienne.

PHOTOS : MORGAN FACHE / DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

se souvient le père Giulio Barbieri, 47 ans, qui conserve de cette journée singulière une photo de lui et du pape lui apposant les mains sur le front. Le cadre est posé dans sa bibliothèque au-dessus d'une image tirée d'un film de Don Camillo, où le célèbre curé de campagne incarné par Fernandel fait face à son ennemi intime, Peppone, le maire communiste de son village.

« François a pris le rôle de figure tutélaire pour beaucoup de progressistes dans le pays »

FEDERICA TOURN
journaliste

Ces deux archétypes de l'Italie de l'après-guerre, représentants de deux traditions politiques toujours vivantes bien que souterraines, auraient bien pu être mis d'accord par François, tant le discours de l'ancien pape sur les périphéries, les pauvres, les damnés de la terre en somme, était efficace en Italie chez les fidèles de banlieues, comme, pour des raisons différentes, chez les intellectuels des centres-villes et certains militants de gauche radicale.

Pour lui comme pour beaucoup d'autres, c'est sa défense des droits des migrants qui a fait de

François une référence morale, malgré ses désaccords sur le divorce et l'avortement. On se souvient en effet, en Italie, que le pape argentin avait choisi, le 8 juillet 2013, pour son premier déplacement l'île de Lampedusa, point d'arrivée d'exilés risquant leurs vies au départ des côtes d'Afrique du Nord pour rejoindre ce minuscule morceau d'Europe.

« Proche des migrants »

Le thème des migrations était d'ailleurs au cœur de la dernière interview télévisée du pape François, accordée en janvier à Fabio Fazio, animateur vedette de sensibilité progressiste ayant quitté l'audiovisuel public italien après sa reprise en main par l'exécutif de Giorgia Meloni. « Il était complètement à contre-courant, proche de Gaza, proche des migrants. François était le seul à parler de paix quand il n'était plus question que de réarmement », regrette ce visage célèbre de la télévision ita-

lienne, qui a reçu trois fois l'ancien pape dans son émission.

Le pacifisme italien, à la double généalogie catholique et communiste, était de fait flatté par le positionnement de François dans le conflit en Ukraine, cité comme référence jusque dans les rangs de la CGIL, le plus grand syndicat du pays, originellement lié au Parti communiste italien. Face à des partis d'extrême droite identitaires qu'il ont d'ailleurs tôt pris pour cible et dont la montée en puissance fut contemporaine de son pontificat, François et sa défense du dialogue interreligieux, des migrants et de l'environnement sont apparus comme un recours.

« La gauche italienne est orpheline, sans organisation ni leader, tandis que la culture catholique reste assez transversale même chez les non-croyants. C'est ainsi que François a pris le rôle de figure tutélaire pour beaucoup de progressistes dans le pays », explique la

journaliste Federica Tourn, spécialiste de la question des violences sexuelles dans l'Eglise italienne. Mais la gauche a fait preuve de cécité sélective avec François, en retenant ses positions sur les migrants et la guerre tout en fermant les yeux sur des dosiers importants comme les abus. »

En Italie, la création d'une commission indépendante sur les violences sexuelles, sur le modèle de la Ciase française, est vue d'un mauvais œil par le Vatican comme par la conférence épiscopale nationale, présidée par le cardinal Matteo Zuppi, réputé comme ayant été très proche de François.

Moteur de profondes divisions

L'ancien pape est, par ailleurs, allé jusqu'à comparer l'avortement au recours à un tueur à gage. « Le pape jouait son rôle de pape, avec des positions incompatibles avec les idées progressistes, mais il portait malgré tout un message révolutionnaire, celui de l'inclusion », estime, pour sa part, l'animateur de télévision et admirateur endeuillé de François Fabio Fazio.

Toutefois, pour l'historienne Lucetta Scaraffia, référence de la scène intellectuelle catholique et critique du pape argentin, le dernier pontificat fut le moteur de profondes divisions. « Le chef-d'œuvre de François aura été la construction de son image publique. Mais, dans ce pays, il a réussi à plaire plus efficacement aux athées qu'au peuple catholique, même parmi ce qu'il compte de progressistes, juge-t-elle. Maintenant, l'Eglise italienne est à reconstruire. »

A Tor Bella Monaca, le prêtre Giulio Barbieri, qui pèse ses mots, n'est pas loin de partager son avis. « François était une personne complexe, parfois contradictoire, qui pouvait provoquer la confusion... Nous, les prêtres, avons pu en souffrir... Maintenant, à l'Esprit saint de guider les cardinaux en conclave », glisse-t-il dans un sourire. ■

BENOÎT VITKINE

(VATICAN, ENVOYÉ SPÉCIAL)

ALLAN KAVAL

Kevin Farrell, le cardinal irlando-américain qui tient les clés du Vatican

SON BLASON, COMME LE SCEAU qu'il utilise pour fermer l'accès aux appartements papaux, s'orne des deux clés de saint Pierre et de la devise latine « sede vacante ». C'est en effet quand le siège est vacant, après la mort du pape, que le rôle du cardinal camerlingue prend toute son importance, qui est loin d'être seulement symbolique.

L'actuel titulaire de la fonction a été nommé en 2019 par le pape François, mort lundi 21 avril. Né à Dublin, en Irlande, Kevin Farrell, 77 ans, a fait la majeure partie de sa carrière aux Etats-Unis, pays dont il a fini par prendre la nationalité. Formé par les Légionnaires du Christ, une congrégation plus tard minée par les scandales de violences sexuelles, titulaire d'un Master of Business Administration (MBA) de l'université Notre-Dame-du-Lac, en Indiana, Kevin Farrell est devenu évêque de Dallas en 2007, avant d'être appelé au Vatican par le pape François, qui le crée cardinal en 2016 et en fait le préfet (ministre) du

nouvellement formé dicastère pour les laïcs, la famille et la vie.

C'est au cardinal camerlingue qu'est revenue, au soir du 21 avril, la charge de constater la mort du souverain pontife (une procédure bien moins théâtrale que par le passé, quand le camerlingue appela trois fois le nom du pape en touchant son front avec un marteau en argent), puis de présider à sa mise en bière. Ce geste fait de lui le chef « par intérim » du Vatican. Ses pouvoirs sont toutefois inférieurs à ceux d'un pape en exercice : le camerlingue administre les affaires temporales du Vatican, c'est-à-dire principalement administratives et financières.

Premières tensions

Epaillé par trois autres cardinaux, il doit ensuite organiser les funérailles du pape défunt, samedi. La chose s'annonce titanesque, avec l'arrivée de dizaines de milliers de fidèles et la venue annoncée de dirigeants du monde entier : l'Américain Donald Trump, le Français Emmanuel

Macron ou encore l'Ukrainien Volodymyr Zelensky.

Plus sensible encore est l'organisation des congrégations générales, grandes assemblées réunissant tous les cardinaux (ils sont 252 en vie) pour discuter de la situation de l'Eglise, et du conclave, qui doit débuter entre le 6 et le 11 mai, au cours duquel les cardinaux électeurs (âgés de moins de 80 ans, ils sont 135) élisent le pape. Kevin Farrell ne dirigera pas le conclave à proprement parler – la charge revient au doyen du collège des cardinaux, Giovanni Battista Re (91 ans), mais il répond de la logistique et du secret des délibérations.

Dès mardi, de premières tensions se sont fait jour, précisément sur des questions d'organisation. Le cardinal Joseph Zen, de Hongkong, a publiquement critiqué la hâte avec laquelle de premières congrégations générales ont été convoquées, mardi matin, quand bien même leur rôle se limitait à fixer la date des funérailles de François.

S'il mettait en avant l'éloignement de certains cardinaux, le message est d'abord politique : le cardinal Zen est l'un des chefs de file des courants conservateurs, sur le plan doctrinal, mais aussi à propos de l'accord de 2018 entre le Vatican et la Chine. Durant le pontificat de François, il faisait partie des rares cardinaux à oser critiquer publiquement l'action du pape.

Kevin Farrell, lui, s'inscrit dans la ligne suivie par François, à rebours des tendances dominantes de l'Eglise américaine, volontiers conservatrice. À la tête de son dicastère, il avait nommé deux femmes à des postes de direction, et évoqué son remplacement par un laïc. Il a aussi défendu l'accueil des divorcés remariés au sein de l'Eglise. Si le cardinal remplit sa mission avec habileté, il pourra peut-être se mettre à rêver des quelques précédents de camerlingues élus pape. Le dernier fut le pape Léon XIII, en 1878. ■

BENOÎT VITKINE
(VATICAN, ENVOYÉ SPÉCIAL)

L'accord franco-polonais scruté de très près

Le traité de Nancy, en cours de négociation, contiendra de fortes clauses de sécurité communes

VARSOVIE - correspondance,

Sous le parapluie français», titrait en une, le 30 mars, le quotidien libéral *Gazeta Wyborcza*, l'un des plus influents en Pologne. Le journal faisait écho au traité en cours de négociation entre Paris et Varsovie, dont la signature est prévue d'ici à fin juin. «Le nouveau traité entre la Pologne et la France, la seule puissance nucléaire de l'Union européenne, doit comporter des garanties de sécurité. L'annonce d'une aide militaire française en cas d'attaque contre un allié est sans équivoque», écrivait *Gazeta Wyborcza*.

Le document, baptisé «traité de Nancy», est présenté par la diplomatie française comme un traité «premium», à l'image de ceux que la France a signés avec l'Allemagne (traité d'Aix-la-Chapelle, 2019), l'Italie (traité du Quirinal, 2021) ou l'Espagne (traité de Barcelone, 2023). C'est la première fois que Paris se décide à signer un tel document avec un pays non frontalier.

Dans ces traités, le «caractère indissociable des intérêts de sécurité» entre les signataires, ainsi que l'assistance mutuelle en cas d'agression armée «par tous les moyens dont ils disposent», pour reprendre les expressions qui figurent dans celui d'Aix-la-Chapelle, sont particulièrement mis en avant.

«Possible tournant majeur»

A l'issue de son entretien avec Emmanuel Macron, en marge du sommet des alliés de l'Ukraine, le 27 mars à Paris, le premier ministre polonais, Donald Tusk, a parlé d'un «possible tournant majeur en matière de garantie de sécurité commune». Son ministre des affaires étrangères, Radosław Sikorski, a affirmé quant à lui que le futur traité mentionnerait de «fortes clauses de sécurité», ajoutant qu'un autre accord du même type était actuellement en négociation entre Varsovie et Londres.

Pour la Pologne, historiquement très «atlantiste», et dont la doctrine sécuritaire repose quasi exclusivement sur l'assistance militaire américaine et son «parapluie nucléaire», il pourrait s'agir d'un changement majeur de la perception des enjeux de défense. La notion d'*«autonomie stratégique»* européenne, prônée par la France, était jusque-là relativement inaudible à Varsovie, où elle était source de nombreux malenten-



Emmanuel Macron accueille le premier ministre polonais, Donald Tusk, à l'Elysée, le 17 février. AURÉLIEN MORISSARD/AP

La notion d'*«autonomie stratégique»* européenne était jusque-là quasi inaudible à Varsovie

dus. A la veille de l'élection de Donald Trump, en novembre 2016, Radosław Sikorski préférait parler d'*«harmonie stratégique»* entre l'Europe et les Etats-Unis.

«Depuis, il semblerait que le contexte ait changé, et que le gouvernement n'ait plus de problème avec l'idée d'autonomie stratégique», relève Marek Swierczynski, spécialiste des questions de défense au centre d'analyse Polityka Insight, à Varsovie. Celui-ci note que l'opinion publique polonaise a évolué et qu'il y a dans le pays une plus grande prise de conscience de l'ambivalence américaine.

L'émergence du débat en Pologne tient également aux déclarations publiques d'Emmanuel Macron, savamment distillées ces derniers mois, sur la *«dimension européenne»* des «intérêts vitaux» français. C'est-à-dire ce qui, dans la doctrine militaire française, pourrait justifier une éventuelle riposte nucléaire en cas d'attaque. Si ces «intérêts vitaux» ne sont jamais définis clairement, et qu'il n'est pas le premier président français à en rappeler la portée «européenne», M. Macron insiste davantage que ses prédécesseurs sur ces aspects depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, en 2022.

En Pologne, où une partie de l'opinion publique reste, pour des raisons historiques, sceptique quant à la fiabilité des alliances militaires avec des Etats étrangers, la nature des engagements français est, du coup, l'objet de nombreuses spéculations. «Il n'est évidemment pas question que la dissuasion nucléaire soit mentionnée dans un traité», explique une source diplomatique française. Les

Polonais découvrent la grammaire nucléaire et ses subtilités. C'est pour eux une matière nouvelle.»

Côté français, le débat polonais est observé de près. Face à l'agitation régulière de la menace nucléaire par Moscou, dans le cadre du conflit ukrainien, Paris a pour souci de crédibiliser le parapluie nucléaire français face à l'agressivité de la Russie, tout en justifiant un arsenal qui représente l'un des plus gros efforts budgétaires en matière de défense.

Liens étroits avec les Américains

En raison de leurs liens étroits avec les Américains, les Polonais apparaissent toutefois sensibles à l'idée que la crédibilité d'un parapluie nucléaire se traduise par la présence d'armes ou de vecteurs dans les zones les plus exposées à la menace. Depuis les années 1950, la dissuasion américaine passe par la présence d'une centaine de bombes B61 déployées en Italie, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et en Turquie. Des bombes conçues pour être larguées par des

avions américains. Les Polonais «pensent les questions sécuritaires de manière ultra-réalistes», décrypté Witold Jurasz, spécialiste de politique internationale pour le site d'information Onet. «Du point de vue de Varsovie, une présence militaire stable sur son sol vaudra toujours plus que n'importe quel traité. Et l'accord avec Washington, même s'il est actuellement soumis à l'épreuve du doute, reste le pilier principal de la défense polonaise», ajoute-t-il. Près de 10 000 soldats américains stationnent en permanence en Pologne.

«Les Polonais ont un grand besoin de gestes forts et de symboles, abonde Marek Swierczynski. Mais s'ils devaient avoir des attentes concrètes, ce serait que la France montre une capacité pratique de dissuasion nucléaire sur le territoire polonais. Par exemple, un survol d'avions Rafale avec un chargement de missiles ASMPA [air-sol de moyenne portée améliorés]. Ou une quelconque démonstration de force, une invitation à des exercices autour des questions nucléaires.»

A ce stade, la France exclut l'idée de déployer des armes nucléaires hors de son territoire

A ce stade, la France exclut l'idée de déployer des armes nucléaires hors de son territoire, estimant que la crédibilité de son parapluie n'a pas besoin d'en passer par là. En clair, dans l'immédiat, il n'est pas question que les missiles ASMPA, qui peuvent être montés sur les Rafale français, soient disposés dans plusieurs pays d'Europe en complément ou en remplacement des bombes américaines. D'autant plus que Washington, depuis le retour au pouvoir de Donald Trump, n'a pas montré de volonté de retrait en ce sens.

En revanche, le développement d'exercices militaires conjoints entre les forces aériennes stratégiques (FAS) françaises et l'aviation d'autres pays est un scénario jugé réaliste à court terme. D'autant plus que Paris entretient l'ambiguïté sur un éventuel renforcement du format de ces FAS, actuellement composées de deux escadrons de Rafale et d'une escadre de transport et de ravitaillement en vol. Le 18 mars, M. Macron a confirmé un projet en gestation de longue date, visant à créer une quatrième base aérienne à vocation nucléaire à Luxeuil-Saint-Sauveur (Haute-Saône).

Alors que l'exécutif français plaide pour une forte hausse des dépenses de défense, plusieurs sources militaires de premier rang ont confirmé au magazine *Le Point*, le 3 avril, que des réflexions étaient en cours à l'Elysée pour «ajuster les moyens», «en fonction de l'issue des échanges avec les partenaires européens, notamment l'Allemagne et la Pologne». Des déclarations clairement destinées à rassurer Varsovie et Berlin, où le pivot américain a réveillé des débats similaires, même si rien ne dit, à ce stade, la façon dont l'équation budgétaire pourra être résolue par l'exécutif dans le contexte financier actuel. ■

JAKUB IWANIUK
ET ÉLISE VINCENT (À PARIS)

Poutine et Trump continuent leur quête d'un «plan de paix»

Des conseillers américains, ukrainiens et européens se réunissent, mercredi, à Londres. L'émissaire des Etats-Unis, lui, est attendu à Moscou

KIEV - correspondant

A près Paris, Londres. Moins d'une semaine après les discussions à l'Elysée sur l'Ukraine, à l'occasion de la visite en France, le 17 avril, de l'envoyé spécial du président des Etats-Unis, Steve Witkoff, et du secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, l'Europe poursuit ses efforts diplomatiques, mercredi 23 avril, à Downing Street entre Américains, Ukrainiens et Européens. Mais sans les deux principaux émissaires de Donald Trump. Et sans ministres européens des affaires étrangères. Les discussions ministérielles ont été «reportées» en extrême mais se tiendront au niveau des conseillers de premier rang, a annoncé tôt mercredi matin le Foreign Office. Côté français, Emmanuel Bonne, le conseiller diplomatique d'Emmanuel Macron, représentera Paris lors des discussions à Londres.

Le président américain continue de pousser pour obtenir une issue

rapide au conflit en Ukraine. Le 20 avril, il a dit espérer un accord «dans la semaine». En manque de résultats spectaculaires, il aurait toujours en vue un sommet avec le chef du Kremlin, Vladimir Poutine, à Riyad. La Maison Blanche a d'ailleurs annoncé, mardi, une visite présidentielle en Arabie saoudite, au Qatar et dans les Emirats arabes unis, à la mi-mai.

Mais, pour les négociations à Londres, M. Trump envoie seulement le général Keith Kellogg, son émissaire pour l'Ukraine qui, jugé par le Kremlin trop proche de Kiev, aurait perdu de son influence ces dernières semaines. M. Witkoff, lui, est en revanche attendu au cours de la semaine... à Moscou. Il a déjà vu à trois reprises M. Poutine ces deux derniers mois. Un signal de plus sur la priorité donnée par Washington : un accord avant tout avec Moscou.

Alors que, lundi, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a prévenu que le règlement du conflit est «un sujet tellement complexe» qu'il ne vaut probablement mieux

pas fixer de délai serré», plusieurs propositions d'un «plan de paix» se sont retrouvées dans la presse, sans que l'on sache à qui revient l'intérêt de telles fuites. M. Peskov reprendrait une proposition discutée par MM. Poutine et Witkoff lors de leurs entrevues.

Lignes rouges pour Kiev
Selon le *Financial Times*, le chef du Kremlin a proposé d'arrêter la guerre sur les lignes de front à certaines conditions. Il serait prêt à «renoncer à sa précédente demande de contrôle total des quatre régions ukrainiennes de la ligne de front» - Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijia, partiellement occupées - si les Etats-Unis acceptent de faire «des concessions géopolitiques plus larges» à Moscou, comme «la reconnaissance de leur contrôle sur la Crimée et l'interdiction pour l'Ukraine de rejoindre l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique Nord]». Le plan américain inclurait aussi la levée des sanctions prises contre Moscou depuis 2014.

Les Européens se sont dits prêts, ces dernières semaines, à mobiliser des contingents de paix, mais demandent une participation des Américains, à l'instar des autorités ukrainiennes. Plusieurs fois,

l'administration Trump a répété qu'elle n'envirrait pas de soldats.

Les garanties de sécurité sont pourtant jugées essentielles aux yeux de Kiev, pour qui la guerre menée par le Kremlin ne vise pas seulement à contrôler une partie de son territoire, mais à en faire un état vassal de Moscou. «Moscou n'aurait pas tenté de prendre Kiev en 2022 s'il ne s'agissait que d'une question de territoires», insiste ainsi Serhii Kuzan, un expert militaire à la tête du centre de réflexion Ukrainian Security and Cooperation Center. Nouveau geste russe de bienveillance face aux efforts de Washington, M. Poutine s'est dit ouvert à des négociations bilatérales avec l'Ukraine et à d'autres cessez-le-feu, lundi, après la «trêve de Pâques», que Moscou et Kiev se sont mutuellement accusés d'avoir violée. En mars, la Russie avait pourtant rejeté la proposition de M. Trump d'instaurer un cessez-le-feu total de trente jours, que Kiev avait accepté le 11 mars.

Une autre partie du plan de paix est en suspens : le statut de la cen-

trale nucléaire de Zaporijia, occupée par les forces armées russes depuis près de trois ans. Selon des sources occidentales citées par le *Wall Street Journal*, la proposition des négociateurs américains consistait à transformer la zone de la centrale en un territoire neutre qui pourrait être sous contrôle américain. Cette idée avait déjà été évoquée lors d'un appel téléphonique entre MM. Zelensky et Trump, en mars. Ce dernier avait alors estimé qu'un contrôle des installations nucléaires ukrainiennes représenterait «la meilleure protection» pour ces infrastructures.

Une autre version du plan de paix stipule que le territoire du réacteur pourrait être ukrainien, mais que le contrôle de la centrale reviendrait aux Américains. M. Poutine n'a pas réagi. Dans son habuelle stratégie de l'incertitude, il continue d'utiliser ces négociations tous azimuts pour, de facto, gagner du temps. ■

THOMAS D'ISTRIA
ET BENJAMIN QUÉNELLE (À PARIS)

Le Canada réaffirme sa présence en Arctique

- ◆ Installation militaire canadienne
- ◆ Ports canadiens candidats pour développer des hubs de transbordement arctique
- ✖ Territoire contesté entre le Canada et le Danemark
- Plateau continental permettant d'exploiter les ressources du sol et du sous-sol, revendiqué par le Canada
- en 1919 ■ en 2022

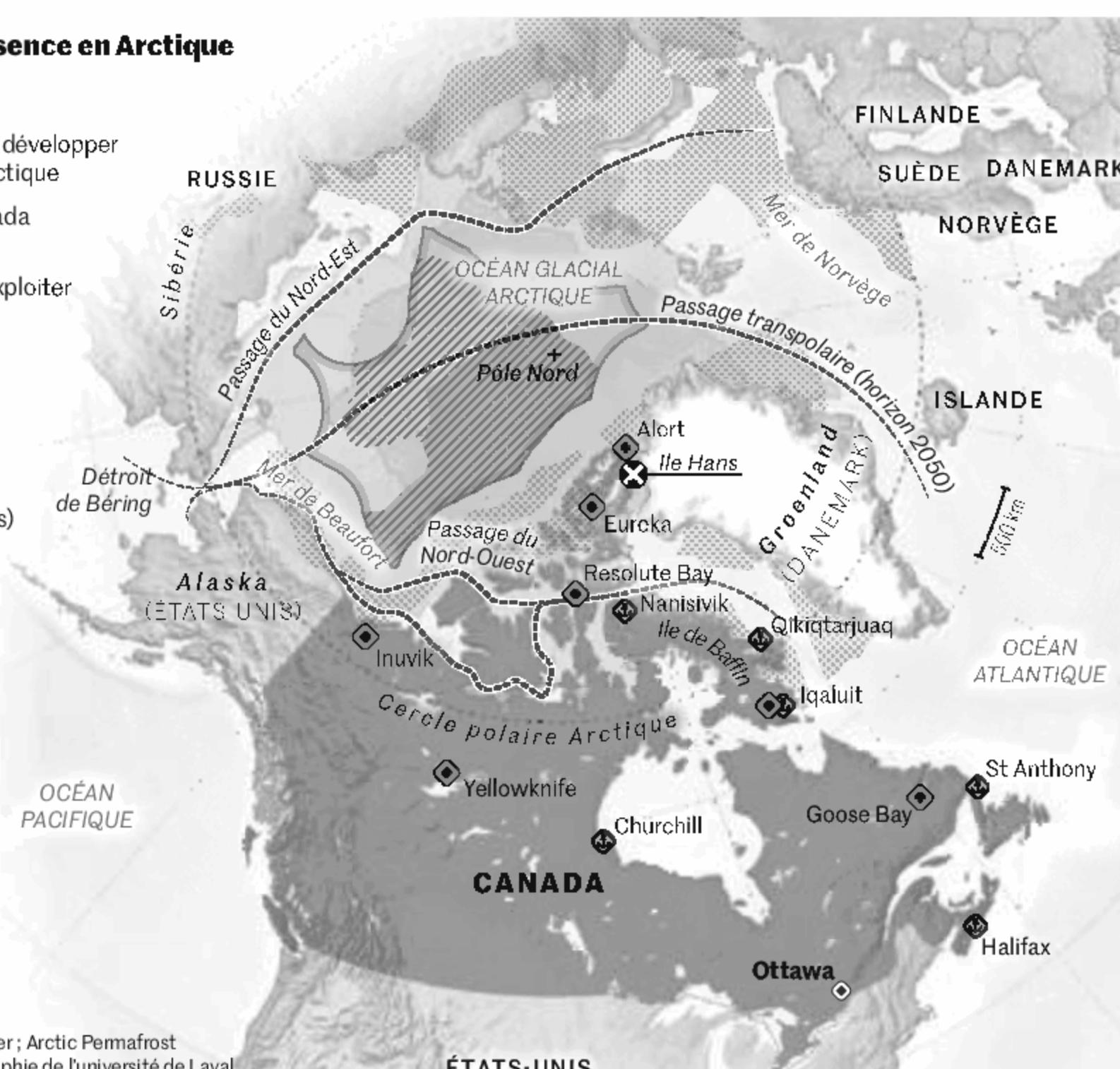
- Eaux internationales (au-delà de la ligne des 200 milles nautiques)
- Réserves d'hydrocarbures
- Routes maritimes émergentes

Etendue de la banquise (au mois de septembre)



Infographie Le Monde

Sources : National Snow and Ice Data Center ; Arctic Permafrost Geospatial Centre ; département de géographie de l'université de Laval



L'Arctique canadien, un territoire très convoité et peu protégé

Imprévisibilité de Trump, ambitions russes et chinoises... A la veille des élections du 28 avril, le Canada œuvre à renforcer sa stratégie en Arctique

MONTRÉAL - correspondance

En temps normal, la défense de la souveraineté canadienne aurait été reléguée aux notes de bas de page dans les programmes des candidats aux élections fédérales, qui doivent se tenir lundi 28 avril. Mais comme le président des Etats-Unis a déclaré vouloir annexer le Canada, l'intégrité du territoire s'est imposée comme un thème-clé de la campagne, et l'Arctique n'a pas été oublié.

Le coup d'envoi officiel de la campagne n'avait pas encore été donné que, déjà, les principaux candidats se bousculaient dans le Grand Nord, porte d'entrée des puissances étrangères lorgnant le Canada. Le 10 février, à Iqaluit, la ville la plus septentrionale du pays, le leader des conservateurs, Pierre Poilievre, a promis que s'il était élu premier ministre, une nouvelle base militaire serait construite dans le territoire du Nunavut, financée grâce à la baisse de l'aide canadienne internationale. Depuis, le premier ministre sortant et candidat libéral, Mark Carney, qui a de bonnes chances de conserver son poste, a annoncé 420 millions de dollars canadiens (267 millions d'euros) pour ajouter, entre autres, des soldats en Arctique.

Si les candidats ont fait halte dans cette zone stratégique, c'est parce que la présence canadienne y est insuffisante. Une évaluation du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), divulgué en mars, décrit l'Arctique canadien, qui représente 40 % du territoire du pays, comme une zone devenue « attrayante, stratégique et vulnérable » pour les puissances étrangères.

Attrayante avant tout en raison de ses ressources : le bassin amérasien, partagé entre les Etats-Unis et le Canada, serait la deuxième plus grande réserve de pétrole non découverte de l'Arctique, l'équivalent de dix milliards de barils. Stratégique, car la construction de ports en eau profonde par un pays rival pourrait bouleverser la sécurité du Canada. Et vulnérable, notamment à cause d'un réseau de télécommunica-

tions fragile, facilitant les cyberattaques.

La note, dévoilée par l'agence La Presse canadienne et consultée par *Le Monde*, détaille la manière dont des puissances étrangères pourraient exploiter les failles canadiennes. Par exemple, en profitant de la hausse du nombre de navires dans le passage du Nord-Ouest, une route maritime qui traverse l'archipel arctique du Canada – désormais navigable une partie de l'année, ce qui raccourcit la distance entre l'Europe et l'Asie –, pour s'installer dans l'Arctique.

Conséquences «dévastatrices»

«Le réchauffement climatique favorise la croissance du trafic maritime, et la menace que des puissances étrangères s'établissent à long terme sur ce territoire est grandissante», estime Whitney Lackenbauer, titulaire de la chaire de recherche sur le Nord canadien à l'université Trent, en Ontario. Ces puissances pourraient aussi tenter de s'y établir en construisant des infrastructures d'extraction de combustibles fossiles. Dans tous les cas, les conséquences d'une activité étrangère nuisible seraient «dévastatrices pour les résidents, l'écosystème, les actifs et les intérêts» du Canada, d'après le SCRS.

Entre Ottawa et Washington, l'Arctique est depuis longtemps un terrain de frictions, où se mêlent enjeux de souveraineté et compétition pour l'exploitation des ressources naturelles et le contrôle des routes maritimes. La plupart du temps, les deux pays parviennent à mettre leurs conflits en sourdine. Mais, depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, en janvier, le contexte a changé.

Le président américain souhaite notamment revoir l'accord sur le commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (Norad, signé en 1958), le commandement binational de la défense aérospatiale nord-américaine, dont la dilution «viendrait fragiliser la capacité d'Ottawa à protéger ses zones arctiques», analyse Whitney Lackenbauer. Toute rupture entre les

Ottawa prévoit de décupler ses investissements dans les infrastructures militaires arctiques dans les vingt prochaines années

deux pays aurait cependant des conséquences négatives pour les Etats-Unis. Le 1^{er} avril, le général américain Gregory Guillot, chef du Norad, a estimé que, sans les radars canadiens, le Pentagone pourrait échouer à détecter de potentiels missiles ennemis.

Deux conflits territoriaux opposent par ailleurs les deux pays. Le premier concerne le passage du Nord-Ouest. Les Etats-Unis le considèrent comme un détroit international alors que, pour Ottawa, il fait partie des eaux intérieures canadiennes. En 2019, Mike Pompeo, alors secrétaire d'Etat américain, avait accusé le Canada de revendiquer de manière illégitime sa souveraineté sur le passage. Donald Trump pourrait tenter de faire plier Ottawa pour qu'il l'abandonne.

Le second différend concerne la mer de Beaufort, au nord du Yukon et de l'Alaska. Cette zone maritime de plus de 21 000 kilomètres carrés, riche en hydrocarbures, est revendiquée par les deux pays. «Il est temps d'éliminer tout risque sérieux entre ces bons voisins», écrivait Whitney Lackenbauer dans une note consacrée à ce conflit, en septembre 2024. «Le contexte est devenu explosif depuis que Trump considère le Canada comme le 51^e Etat potentiel», ajoute-t-il sept mois plus tard.

Mais pour le Canada, les menaces ne se limitent pas aux velléités des Etats-Unis. En mars 2021, la Russie a demandé à la Commission des limites du plateau continental, un organe des Nations unies qui examine les limites extérieures des Etats côtiers,

d'augmenter la superficie de son plateau et de tripler sa zone de chevauchement avec le Canada pour étendre ses propriétés arctiques. L'intérêt des Russes croît dans la région, leur présence militaire aussi, et Moscou «n'a pas de ligne rouge», s'inquiétait la ministre canadienne des affaires étrangères, Mélanie Joly, en décembre 2024.

La Chine est aussi considérée par Ottawa comme un «pays agresseur» en Arctique. Des chercheurs canadiens s'inquiètent de voir Pékin détourner des installations civiles à des fins militaires. Margaret McCuaig-Johnston, chercheuse à l'Ecole supérieure d'affaires publiques et internationales de l'université d'Ottawa, a pu directement observer les ambitions chinoises dans les eaux arctiques, lorsqu'elle était sous-ministre adjointe chargée des ressources naturelles (2004-2009). «Lors d'une mission de recherche, les Chinois ont empêché l'accès aux Canadiens à certaines zones de leur bateau pour que l'on ne voie pas les technologies qu'ils utilisaient», explique-t-elle.

Face à ces menaces, le Canada a décidé de réagir. Le 6 décembre 2024, la ministre Mélanie Joly a annoncé un plan pour l'Arctique. Le pays va nommer un ambassadeur pour la région et ouvrir des consulats en Alaska et au Groenland. Il prévoit aussi de multiplier par dix ses investissements dans les infrastructures militaires arctiques au cours des vingt prochaines années.

Tout dépendra, bien sûr, de l'issue des élections fédérales, mais les sondages donnent les libéraux en bonne position pour rester au pouvoir. De plus, un institut canadien de la sécurité en Arctique, qui a pour mission le partage d'informations sur la question, a été lancé le 29 mars. «Ottawa a perçu l'urgence de la situation, mais l'alliance la plus importante dont nous disposons pour défendre l'Arctique est avec les Etats-Unis», assure Margaret McCuaig-Johnston. «Il faut vraiment que la température redescende entre les deux pays pour que la région soit bien protégée.» ■

ELLIOTT DUMOULIN

Les Pays-Bas de plus en plus prisés par les Américains LGBT

De nombreux membres de la communauté LGBT, qui estiment les Néerlandais plus tolérants, partent s'installer dans le royaume

REPORTAGE

AMSTERDAM - envoyé spécial

Il a fixé le rendez-vous dans un *bruine kroeg*, l'un de ces «cafés bruns» d'Amsterdam, aux sièges en bois et aux murs jaunis par le tabac. «Pas de photo, pas de nom de famille, et vous changerez mon vrai prénom en Lisa, si vous plâtrez, car je ne veux pas qu'on m'identifie.» Elle a 33 ans et est née de parents asiatiques dans l'Etat de Washington. «Des conservateurs qui ont accepté ma transidentité, tandis que mes concitoyens américains, eux, élisaient Donald Trump tout en sachant ce que ce président voulait faire de gens comme moi», dit-elle, dans un sourire triste.

Lisa craignait déjà de quitter les Etats-Unis et son poste de cadre supérieur dans une société de la tech en 2020, mais la défaite de Donald Trump face à Joe Biden l'avait conduite à différer sa décision. «Jamais je n'aurais cru qu'une Américaine devrait laisser sa famille, ses amis et ses collègues, mais aujourd'hui, c'est la réalité pour moi et beaucoup d'autres», explique-t-elle.

«Chanceuse», elle a été orientée vers le DAFT, un traité d'amitié hollandais-américain conclu en 1956, pour s'établir aux Pays-Bas il y a quelques semaines. Cet accord visant à faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays permet, après une inscription dans une chambre de commerce et la validation d'un projet, l'obtention d'un titre de séjour. Avec un ami, Lisa a relancé une activité dans le domaine des nouvelles technologies.

Immigration Netherlands Services, qui aide les entrepreneurs et les personnes hautement qualifiées à s'installer, enregistre désormais une trentaine de demandes par mois en provenance des Etats-Unis. «La moitié concerne des personnes LGBT alors qu'elles étaient très rares auparavant», confirme un employé. Du côté de l'IND, le service officiel de l'immigration et de la naturalisation, on ne livre pas de détails sur le profil des demandeurs, mais on confirme avoir reçu 17 requêtes d'Américains en quelques semaines, pour une dizaine seulement sur toute l'année 2024. Sandro Kortekaas, responsable du groupe LGBT Asylum Support, affirme recevoir un appel par jour en provenance des Etats-Unis, ce qui n'était jamais le cas auparavant. Au centre d'enregistrement des demandeurs d'asile situé à Ter Apel, dans la province de Groningue, on s'étonne d'avoir enregistré une vingtaine d'Américains qui devront prouver qu'ils courent un réel danger ou risquent d'être victimes de traitements inhumains dans leur pays.

D'autres structures, comme Trans Rescue ou Transgender Network Nederland, qui a ouvert une ligne téléphonique spéciale, confirment la tendance : des centaines de personnes LGBT, parmi lesquelles le nombre de transgenres, se renseignent sur un éventuel dééménagement vers les Pays-

Bas. Rainbow Relocation, une société américaine qui organise les départs et la réinstallation, note aussi une forte augmentation des demandes, tandis qu'Anne Ogborn, responsable de Trans Rescue, parle, dans le quotidien AD, d'un possible «raz-de-marée» dans un avenir proche.

«C'est la panique chez certaines de mes connaissances, qui n'ont jamais quitté les Etats-Unis, commente Lisa. D'autres, dont l'identité de genre ne correspond plus au sexe biologique de leur naissance, n'osent plus demander un passeport. J'ai un ami trans qui vit cantonné chez lui par crainte de violences», explique la jeune femme. En lien constant avec ses proches, elle détaille les angoisses d'autres, «qui se réveillent chaque jour en se demandant quelle nouvelle décision va tomber». Et elle peste contre la décision – cassée par des juges – de supprimer les soins aux moins de 19 ans qui veulent changer de genre. «L'interdiction des drapeaux arc-en-ciel dans les bâtiments officiels, des mots "transsexuel" et "non binnaire": oui, mon pays en est vraiment là...», soupire-t-elle.

Mariage homosexuel en 2001

Pourquoi a-t-elle opté pour les Pays-Bas? «Cela restait pour moi "le" pays de la tolérance, qui a été le premier [en 2001] à légaliser le mariage homosexuel, autorise les transgenres dans l'armée et accepte les différences. Un pays qui voit des humains comme des humains.» Un vaste sondage, réalisé à l'été 2024 par la chaîne publique Avrotros auprès de quelque 24 500 personnes, nuance toutefois un peu cette image. Il avait révélé une forte baisse de la tolérance à l'égard de la communauté LGBT et, au sein de celle-ci, une inquiétude croissante. A la question «Estimez-vous que les choses se passent bien pour vous dans la société néerlandaise?», 47 % des 2655 personnes LGBT interrogées répondent positivement, soit le taux le plus bas depuis 2011. Plus de 30 % d'entre elles affirmaient avoir été moquées ou insultées au cours des douze derniers mois, et 15 % avoir été agressées. Parmi la population en général, 51 % des sondés estimaient que l'on accordait «trop d'importance» à la question des minorités sexuelles et, notamment, à la transidentité. En réponse à une récente lettre ouverte de LGBT Asylum Support sur la situation des transgenres américains arrivant dans le pays, Marjolein Faber, ministre de la migration et membre du Parti pour la liberté (extrême droite), a refusé de réévaluer les critères d'octroi de l'asile à l'aune de la situation aux Etats-Unis. La politique de l'administration Trump «ne donne aucune raison de supposer que les personnes transgenres devraient craindre d'être persécutées», a-t-elle estimé. Lisa préfère éluder : «Je sais qu'ici tout le monde ne pense pas comme cela.» ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Patricia Bullrich, la carte sécuritaire de Javier Milei

La populaire ministre argentine, ex-rivale du président ultralibéral, incarne la politique de la « manière forte »

BUENOS AIRES - correspondante

Un camion avec six tonnes de drogue. Tu sais ce que ça représente six tonnes de drogue?», demande Patricia Bullrich dans une vidéo postée sur son compte TikTok le 22 mars, se réjouissant d'une saisie de marijuana par la police argentine, un mois plus tôt. Puis elle lance son slogan favori, le doigt pointé vers l'écran : «Celui qui faute, il paye.» Cinq jours plus tôt, la ministre de la sécurité du gouvernement de l'ultralibéral Javier Milei, vêtue d'une veste vert sombre rappelant les couleurs de la gendarmerie, avait annoncé une loi «anti-supporteurs violents». La décision avait été prise après une marche de retraités demandant de meilleures conditions de vie, à laquelle s'étaient ralliés des fans de football et qui fut marquée par des violences policières, notamment la blessure à la tête d'un photojournaliste, le 12 mars.

Ton saccadé et voix légèrement éraillée, langage direct, voire familier, cette ministre de 68 ans, piète oratrice, occupe une place centrale au sein du gouvernement et dans les médias. Depuis seize mois, elle incarne la ligne sécuritaire de l'exécutif. Si la popularité confortable du gouvernement de Javier Milei (autour de 45 %) s'explique par le contrôle de l'inflation (ramenée autour de 3 % mensuels, toujours 55,9 % sur un an au mois de mars), «la sécurité et l'ordre» prônés par Patricia Bullrich y sont aussi pour beaucoup. D'ailleurs, sa popularité rivalise avec celle du président, avec 48 % d'approbation pour les deux, selon un sondage de l'université de San Andrés du mois de mars.

Lutte contre le narcotrafic

Dès son arrivée au gouvernement, en décembre 2023, Patricia Bullrich lance sa mesure phare, un dispositif anticoupure de route. Depuis plusieurs années, les axes du centre de la capitale étaient régulièrement obstrués par des manifestations plus ou moins spontanées. Dorénavant, les forces de l'ordre peuvent intervenir pour dégager les routes, sans passer par la justice. «Une réussite sociale», s'est félicitée la ministre en septembre 2024. Différentes organisations de défense des droits humains ont pré-

Sa mesure phare a été un dispositif anticoupure de route, qui permet de dégager les axes bloqués par des manifestants

senté des recours contre ces mesures dès décembre 2023, les considérant anticonstitutionnelles. Parmi elles, le Centre d'études juridiques et sociales dénonce une «criminalisation des manifestants» et «une restriction des libertés démocratiques». Mais les sondages lui donnent raison, juge Patricia Bullrich.

«La société argentine demande de l'ordre, surtout en région, où il y a une fibre plus conservatrice que dans la banlieue de Buenos Aires», assure Viviana Isasi, consultante politique. Patricia Bullrich le comprend très bien. D'autant que si les résultats économiques s'inscrivent dans le long terme, l'ordre dans les rues, les gens ont pu le voir dès que le gouvernement a mis le protocole anticoupure de route en place.»

L'autre bataille de Patricia Bullrich vise le narcotrafic. Fin novembre 2024, le ministère vantait une augmentation de 58,4 % des saisies de cocaïne par rapport à l'année précédente et des arrestations pour trafic de stupéfiants en hausse de 24,5 %. A Rosario, une ville au nord de Buenos Aires qui est au centre des luttes entre bandes rivales, les homicides ont baissé de 65 % en 2024.

En public, Javier Milei ne tarit pas d'éloges sur elle. Patricia Bullrich «est la meilleure ministre de la sécurité de l'histoire», a-t-il assuré mi-mars. Il n'a pourtant pas été toujours aussi élogieux avec son ancienne rivale, à droite, à l'élection présidentielle de 2023, pur produit de «la caste» - l'élite politique - qu'il pourfend. Sa trajectoire est cependant particulière. Issue de la grande bourgeoisie, Patricia Bullrich a commencé sa vie politique au sein des Jeunesse péronistes (gauche), dans les années 1970. Cet engagement lui vaut d'être emprisonnée. Puis elle connaît l'exil pendant la dictature militaire (1976-1983), notamment au Brésil.

C'est une opportuniste

En 2020, dans une interview au journal *Perfil*, elle décrivait ainsi «deux grandes étapes» dans son parcours, avant son engagement auprès de Javier Milei. Lors de sa jeunesse militante, affirmait-elle, «on se croyait propriétaires de la vérité, on était fondamentalistes». Puis «est venue l'idée de la construction d'une société démocratique, sans corruption, libre».

A l'origine de cette mue se trouve «la lutte contre le péro-

nisme, car elle a vu ses vices de l'intérieur», estime Ernesto Sanz, sénateur du centre et l'un de ses alliés. Le problème de Patricia Bullrich est qu'elle n'a jamais trouvé un endroit stable pour le combat car elle est très individualiste.» Et toujours à la recherche du parti tremplin pour accéder à la fonction suprême. Enfant, elle se rêvait présidente, a-t-elle assuré à *Perfil* en 2020. La ministre n'a pas donné suite aux demandes d'entretenir du *Monde*.

Ministre du travail à quelques mois de la grande crise de 2001, Patricia Bullrich avait taillé dans le montant des retraites. En 2015, sous le mandat de Mauricio Macri (droite), elle s'empare du poste de ministre de la sécurité et consacre son ancrage à droite. Son option, déjà, est la manière forte, même si elle est en partie freinée par l'aile centriste de la coalition. Avec son caractère et son éternelle frange, elle installe son message de fermeté dans les médias.

Décrise comme une acharnée du travail par ses anciens collabo-

Patricia Bullrich a commencé sa vie politique au sein de la Jeunesse péroniste (gauche), avant de virer de bord

rateurs, elle tient à monter à pied les huit étages qui conduisent à son bureau ministériel. «Elle peut dormir trois heures par nuit, être à l'extrême sud du pays le matin, à Buenos Aires à midi et à la pointe nord le soir», soutient Gerardo Milman, député du parti Propuesta Republicana (PRO, droite), qu'elle a présidé entre 2020 et 2024.

Elle finit par rejoindre Javier Milei entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2023. «C'est une opportuniste, prête à tout au nom de ses objectifs, capable de violence verbale quand elle se sent

acculée», vilipende Maximiliano Ferraro, député du centre, ancien allié qui n'a pas digéré sa volte-face pendant la campagne. «On avait pourtant dit : avec Javier Milei, non!», poursuit le président du parti centriste Coalición Cívica ARI. «Sur le plan technique, elle n'est pas bonne», persifle une source judiciaire sous le couvert de l'anonymat, inquiète de «la dérive autoritaire» de l'exécutif. «C'est une femme décidée, qui a du caractère», loue pour sa part Damas Arabia, député du PRO.

«Patricia Bullrich occupe une place d'une grande importance, la sécurité est un pilier du gouvernement», assure une source de l'entourage de Javier Milei. Le président souhaite conquérir des sièges au Parlement, où il est minoritaire, à l'occasion des élections législatives de mi-mandat, en octobre. Sa ministre de la sécurité a pour mission d'attirer le vote de droite, les femmes de plus de 60 ans notamment, vers le parti présidentiel. ■

FLORA GENOUX



La ministre de la sécurité, Patricia Bullrich, devant le palais présidentiel, à Buenos Aires, le 11 avril. MATIAS BAGLIETTO/NURPHOTO VIA AFP

Attaque sanglante contre des touristes au Cachemire indien

Au moins 26 personnes auraient trouvé la mort dans l'un des attentats les plus meurtriers enregistrés contre des civils ces dernières années

NEW DELHI - correspondante

Le Cachemire indien a connu, mardi 22 avril, l'une de ses plus sanguinaires attaques contre des civils. L'attentat s'est produit à 6 kilomètres de la ville de Pahalgam, en début d'après-midi. Des hommes armés auraient survécu des forêts denses pour ouvrir le feu sur des touristes dans la verte prairie de la vallée de Baisaran, entourée de montagnes enneigées, surnommée la «petite Suisse du Cachemire». Une destination très fréquentée par les touristes et randonneurs, accessible uniquement à pied ou à dos de poney.

Au moins 26 touristes, en majorité indiens, selon un bilan provisoire, ont été tués. Des victimes grièvement blessées ont pu être transportées par hélicoptère dans des hôpitaux, le terrain accidenté compliquant les opérations de secours. «Cette attaque est bien plus importante que tout ce que nous avons vu ces dernières

années contre des civils», a déploré le chef du gouvernement régional, Omar Abdullah.

Il y a quelques jours à peine, le ministre de l'intérieur, Amit Shah, concluant une visite de trois jours au Jammu-et-Cachemire, s'était targué d'avoir réduit à néant le terrorisme dans cette région. «Grâce aux efforts soutenus et coordonnés du gouvernement Modi, tout l'écosystème terroriste nourri par des éléments hostiles à notre pays au Jammu-et-Cachemire a été démantelé», s'était-il vanté. Le ministre de l'intérieur a atterri à Srinagar, mardi soir, pour une réunion d'urgence sur la sécurité.

Echec de la politique de Modi Selon des sources citées dans la presse indienne, les auteurs de l'attentat seraient issus du Front de résistance, une branche du groupe pakistanaise Lashkar-e-Toiba, qui reproche au gouvernement sa tentative de changer la démographie du Cachemire. Le

gouvernement régional avait récemment affirmé que près de 84 000 non-résidents, originaires d'autres régions, avaient obtenu le droit de domicile au Cachemire au cours des deux dernières années. L'information n'a pas été confirmée officiellement.

Seul Etat indien à majorité musulmane, le Cachemire est miné par la violence depuis l'insurrection de combattants, à la fin des années 1980, qui veulent l'indépendance de cette région à cheval sur le Pakistan et l'Inde, et revendiquée par les deux rivaux. Des dizaines de milliers de victimes civiles et militaires sont tombées dans des attaques terroristes. En février 2019, les deux pays avaient frôlé l'affrontement après l'attaque par le groupe Jaish-e-Mohammed, basé au Pakistan, d'un convoi militaire à Pulwama, qui avait tué 40 soldats indiens.

Quelques mois plus tard, en août 2019, juste après sa réélection, Narendra Modi avait brutalement révoqué la semi-autono-

mie constitutionnelle dont jouissait le Cachemire, justifiant son coup de force par la promesse du retour à l'ordre et du développement économique.

L'abolition de l'article 370 de la Constitution était une très ancienne revendication de l'extrême droite et des groupes nationalistes hindous. Si les deux dernières années ont vu un boom touristique, le bilan sécuritaire est en revanche un échec.

Malgré un déploiement de forces militaires considérable, l'arrestation de milliers de personnes, la restriction des libertés de circulation et d'information, les attaques des rebelles se sont poursuivies et déplacées de la vallée de Srinagar vers des zones reculées de la région de Jammu, à majorité hindoue.

«Dans ce chaos sanglant, parmi les corps mutilés, gît également la rhétorique du gouvernement de Narendra Modi sur le "retour à la normale" au Jammu-et-Cachemire», est-il écrit dans un édito-

rial de *The Telegraph* qui pourfend l'«échec de la politique musclée de M. Modi au Cachemire» et appelle le gouvernement à «revoir sa copie».

Le chef de l'opposition, Rahul Gandhi, souligne aussi les failles de l'Etat. «Au lieu de faire des déclarations creuses sur la normalité de la situation au Jammu-et-Cachemire, le gouvernement devrait maintenant assumer ses responsabilités et prendre des mesures concrètes pour que de tels incidents barbares ne se reproduisent plus à l'avenir et que des Indiens innocents ne perdent pas la vie de cette manière.»

Pèlerinage très prisé

Le premier ministre indien a décidé d'écourter le voyage qu'il effectuait en Arabie saoudite. Il a dénoncé un «acte odieux» et assuré que ses auteurs seraient «traduits en justice». «Leur dessein maléfique n'aboutira jamais. Notre détermination à lutter contre le terrorisme est inébranlable,

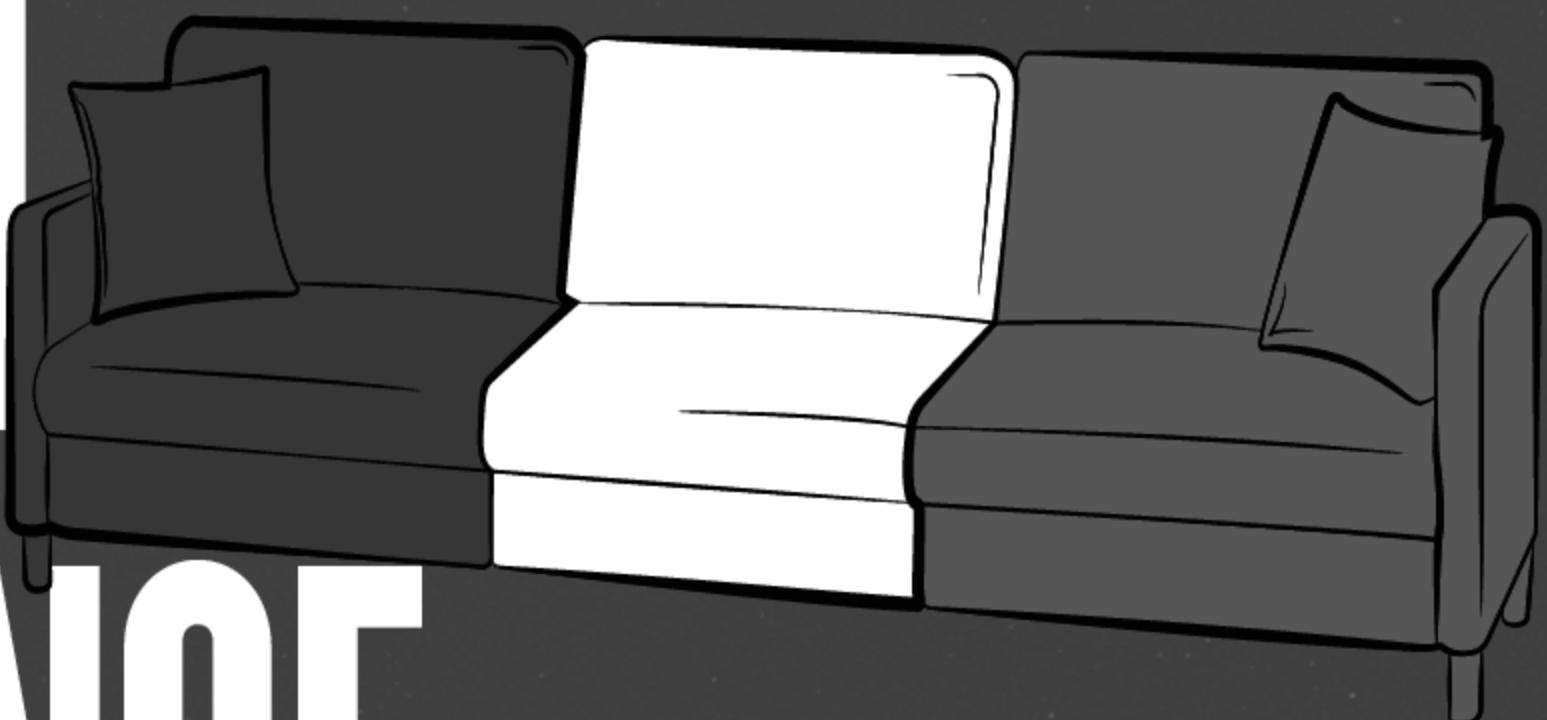
et elle ne fera que se renforcer», a-t-il déclaré.

Les mesures de sécurité vont être intensifiées, car Pahalgam constitue l'un des deux points de départ d'un pèlerinage très prisé des hindous, Amarnath yatra, qui mène durant l'été à une grotte, au pied des glaciers, où se forme une énorme stalagmite, considérée comme la représentation du dieu Shiva.

Les messages de soutien ont afflué du monde entier. «Les Etats-Unis se tiennent fermement aux côtés de l'Inde contre le terrorisme. Nous prions pour les âmes des personnes disparues et pour le rétablissement des blessés. Le premier ministre Modi et le peuple indien, qui est incroyable, ont tout notre soutien et notre profonde sympathie», a déclaré Donald Trump sur le réseau Truth Social, alors que le vice-président, J. D. Vance, se trouve actuellement en Inde, en visite officielle et privée avec sa femme et ses trois enfants. ■

SOPHIE LANDRIN

L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS PLAIDE POUR NON -ASSISTANCE À FILIÈRE EN DANGER



Concurrence déloyale, savoir-faire menacé, innovation étouffée : l'Ameublement français demande à l'État de faire respecter la loi.

Pendant que les 14 600 entreprises du meuble français sont soumises à des normes strictes, des produits low-cost envahissent le marché sans se soucier de la qualité ou de la sécurité – et échappent à tout contrôle.

L'Ameublement français ne demande pas d'aide, mais une égalité de traitement. L'État doit faire appliquer les mêmes règles pour tous, afin de protéger nos entreprises, nos emplois et notre patrimoine.

Trois actions urgentes : Priorité des contrôles de la DGCCRF sur les produits d'importation, pérennisation de l'éco-contribution visible et fin des superpositions réglementaires.



**l'Ameublement
français**

Le blanchissement corallien à un niveau record

Les colonies de polypes subissent les conséquences des températures anormalement élevées des océans

Alerte blanche sur tous les coraux du monde. Espèces sentinelles du réchauffement climatique, les colonies de polypes subissent de plein fouet les conséquences des températures record de 2023 et 2024, les deux années les plus chaudes depuis le début des relevés. Selon les données de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA, l'agence météo américaine), 83,7 % des zones coraliennes ont connu depuis janvier 2023 des conditions propices au blanchissement des coraux, un stress lié aux canicules marines. «L'épisode de blanchissement corallien mondial le plus intense jamais enregistré est toujours en cours», s'inquiète, dans un communiqué diffusé mercredi 23 avril, l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI), une alliance d'Etats et d'institutions scientifiques.

En avril 2024, la NOAA avait confirmé qu'«un nouvel événement mondial de blanchissement des coraux» se déroulait depuis février 2023, le deuxième en moins de dix ans. En avril 2025, l'agence a actualisé ses données de températures marines, aboutissant à ce taux record de 83,7 %. Depuis à peine un peu plus d'un quart de siècle, les conditions de vie des polypes s'aggravent très rapidement. Lors du premier épisode mondial, en 1998, 21 % des récifs avaient subi stress. Ce taux avait grimpé à 37 % lors du deuxième épisode, en 2010, et à 68 % pendant le troisième (2014-2017).

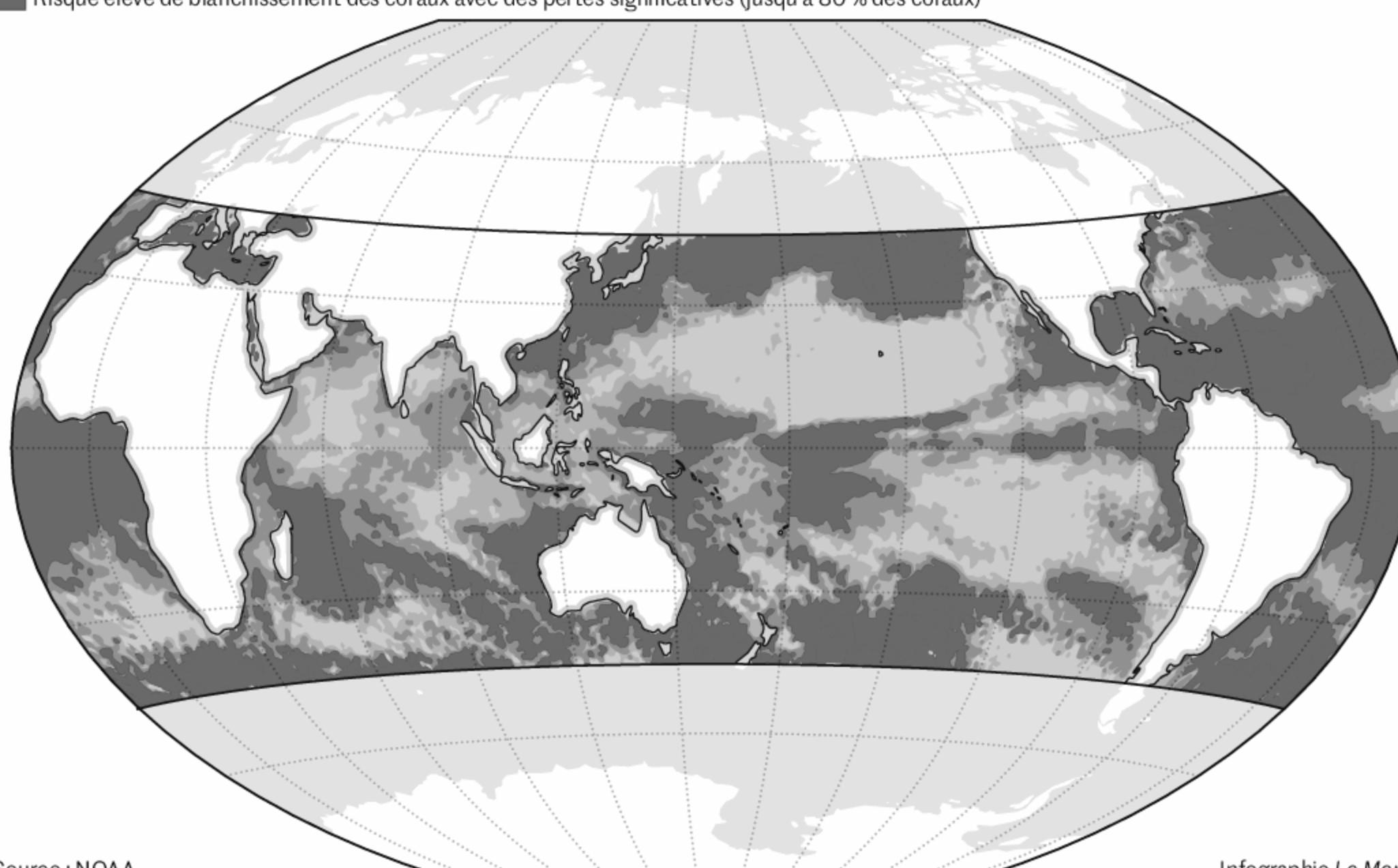
La moitié a déjà disparu

«C'est malheureusement la chronique d'une mort annoncée et je suis un peu las, car cela fait des années que tous les scientifiques répètent la même chose. Sans actions climatiques plus ambitieuses, les coraux blanchiront, puis mourront», décrypté Jean-Pierre Gattuso, océanographe (CNRS) au Laboratoire d'océanographie de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Selon les scientifiques, environ la moitié des coraux a déjà disparu depuis le milieu du XX^e siècle.

Impossible de savoir pour le moment quel pourcentage de colonies ne survivra pas à ces deux années de stress thermique. Car le blanchissement n'est pas forcément synonyme de mort. Face à la chaleur, au froid, à l'acidification ou à certaines maladies qui se multiplient à cause des pollutions marines, les coraux peuvent expulser les algues avec lesquelles ces animaux vivent en symbiose, ce qui leur fait perdre leur couleur, d'où le terme de blanchissement. Si l'épisode ne dure pas trop longtemps et ne se répète pas trop souvent, ils peuvent survivre.

Niveau d'alerte de blanchissement des coraux enregistré du 1^{er} janvier 2023 au 20 avril 2025

Risque de blanchissement
Risque de blanchissement pouvant entraîner la mortalité des coraux
Risque élevé de blanchissement des coraux avec des pertes significatives (jusqu'à 80 % des coraux)



Source : NOAA

Quasiment toutes les zones du monde sont touchées par le blanchissement actuel

océans, qui absorbent «plus de 90 % de l'excès de chaleur du système climatique» depuis les années 1970, a presque doublé depuis 2005, selon les scientifiques. Une pente fatale pour les coraux incapables de s'adapter à la rapidité du changement climatique.

Dans leur rapport spécial sur l'océan et la cryosphère de 2019, les membres du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) écrivaient que 70 % à 90 % des coraux pourraient disparaître avec une augmentation des températures de l'atmosphère de 1,5 degré, l'objectif plus ambitieux de l'accord de Paris. Pour freiner la mortalité, les scientifiques de l'ICRI préconisent, dans un article publié par la revue *Nature*, le 16 mai 2024, d'étendre les aires marines protégées et de lutter contre d'autres fléaux, comme la pollution ou le surtourisme. Localement, la restauration et l'implantation d'espèces plus résistantes peuvent être des pistes de préservation. Mais vu l'immensité des zones à couvrir, ces solutions seront balayées si le réchauffement global se poursuit. Tous les scientifiques travaillant sur les coraux espèrent donc une atténuation des émissions des gaz à effet de serre d'origine humaine pour freiner le changement climatique dans les décennies à venir.

«Quand j'ai fait ma thèse, il y a vingt ans, nous étions à 20 % de zones concernées par le blanchissement et nous parlions déjà d'une catastrophe et d'une crise. Aujourd'hui, nous sommes à plus de 80 %. Les dégâts du réchauffement ont lieu maintenant, et le corail, qui ne pourra pas s'adapter, devrait nous faire prendre conscience de cette réalité», conclut Alexander Venn, biologiste marin au Centre scientifique de Monaco. ■

MATTHIEU GOAR

Les zones coraliennes abritent entre 25 % et un tiers de la biodiversité marine

tenses et plus fréquentes les canicules marines, laisse de moins en moins de répit aux zones coraliennes qui abritent entre 25 % et un tiers de la biodiversité marine. «Selon la profondeur, les courants, la diversité des espèces, il y a une forme de résilience. Mais cet épisode est le plus inquiétant depuis 1998», résume Jean-Benoît Nicet, biologiste marin qui effectue en ce moment des relevés à La Réunion, dans le cadre de l'Initiative française pour les récifs coralliens. En 2024, 40 % des coraux de Mayotte implantés jusqu'à quinze mètres de profondeur ne se sont pas remis des canicules successives.

Le phénomène du blanchissement actuel touche quasiment toutes les zones du monde, de la mer des Caraïbes aux îles du Pacifique, en passant par la mer Rouge, jusque-là plutôt épargnée.

Pour évaluer les conséquences concrètes de cet épisode, une équipe de chercheurs a suivi pendant cent soixante et un jours l'état de santé de 462 colonies de coraux de l'île One Tree, un récif situé à environ 80 km de la côte australienne, dans la partie méridionale de la Grande Barrière de corail. Le lieu est intéressant car il est protégé des activités extractives, du tourisme et de la pollution. Le résultat de leur étude, publiée le 16 janvier dans la revue *Limnology and Oceanography Letters*, est plus qu'inquiétant.

En février 2024, en plein été austral, 66 % des colonies étaient blanchies. En avril, ce taux atteignait 80 %. En mai, 44 % des colonies blanchies étaient mortes et en juillet, 53 %. Certaines espèces, comme *Goniopora*, ont développé la maladie des bandes noires. Et une autre, *Acropora*, a connu un taux de mortalité de 95 %. «Ce que nous avons observé était catastrophique», écrivent les auteurs. En raison de la forte vague de chaleur, de nombreux coraux sont morts en quarante à soixante-dix jours. Les squelettes d'*Acropora* ont rapidement été encrassés par les algues, et certaines colonies ont commencé à se fragmenter et à se transformer en débris. »

Ce nouvel épisode de blanchissement global survient, sans surprise, à un moment où l'atmosphère terrestre et les océans sont en surchauffe. Les deux dernières années ont été les plus chaudes enregistrées au niveau mondial. Un rapport de l'institut européen Copernicus, publié le 30 septembre 2024, révélait que plus d'un cinquième de la surface océanique mondiale avait connu une vague de chaleur sévère en 2023. Le rythme de réchauffement des

ment synonyme de mort. Face à la chaleur, au froid, à l'acidification ou à certaines maladies qui se multiplient à cause des pollutions marines, les coraux peuvent expulser les algues avec lesquelles ces animaux vivent en symbiose, ce qui leur fait perdre leur couleur, d'où le terme de blanchissement. Si l'épisode ne dure pas trop longtemps et ne se répète pas trop souvent, ils peuvent survivre.

Mais le réchauffement d'origine humaine, qui rend plus in-

Poluants éternels : des niveaux élevés de TFA dans des vins européens

Les principaux suspects de cette contamination sont les pesticides à base de substances per- et polyfluoroalkylées

Le TFA (acide trifluoroacétique), le plus répandu des polluants éternels, ne contaminne pas seulement l'eau du robinet des Européens, mais il est aussi présent dans le vin, et à des taux très supérieurs. Les principaux suspects sont les pesticides à base de substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), dont les molécules actives se dégradent en TFA. Plus préoccupant encore, depuis les années 2000, les concentrations de TFA augmentent dans le vin à un rythme galopant, selon une progression qui suit jusqu'à présent une courbe qui a tous les traits d'une exponentielle. Tels sont les principaux enseignements d'analyses rendues publiques mercredi 23 avril par le réseau d'associations Pesticide Action Network (PAN) Europe.

Dans la cinquantaine de bouteilles testées – des vins rouges, blancs et rosés de dix pays de l'Union européenne (UE) –, tous les millésimes postérieurs à 1988 contiennent du TFA, tandis qu'aucun des millésimes antérieurs (1972, 1979 et 1982) n'en porte de traces détectables. De

1988 à 2015, les taux de concentration croissent de 13 microgrammes par litre ($\mu\text{g/l}$) à 40 $\mu\text{g/l}$. L'augmentation est ensuite très marquée : les 39 millésimes de 2021 à 2024 de l'échantillon affichent une moyenne de 122 $\mu\text{g/l}$.

Se hisse à la première place du podium une bouteille de blanc autrichien, à 320 $\mu\text{g/l}$. Deux vins rouges français – sur cinq testés – affichent des taux au-dessus de la moyenne avec respectivement 140 $\mu\text{g/l}$ et 220 $\mu\text{g/l}$. Des niveaux plus de deux fois supérieurs à ceux identifiés dans la seule étude commanditée par la Commission européenne sur le sujet et qui montre une concentration moyenne de 50 $\mu\text{g/l}$ avec un pic à 120 $\mu\text{g/l}$ dans 27 vins testés en 2017.

Ces concentrations surpassent très largement les niveaux retrouvés jusqu'ici dans l'eau potable. Les mesures les plus récentes, publiées en mars par l'agence régionale de santé d'Occitanie, portent sur 32 communes réparties autour d'une rivière, le Gardon, en aval de l'usine Solvay de Salindres (Gard), qui produisait du TFA jusqu'en septembre 2024. Les teneurs

s'y échelonnent entre 0,4 $\mu\text{g/l}$ et 37 $\mu\text{g/l}$. Les niveaux record retrouvés dans le vin représentent-ils un risque ? Seuls les tolérés dans l'eau potable divergent fortement au sein de l'UE : la France et l'Allemagne ont fixé une valeur sanitaire à 60 $\mu\text{g/l}$, tandis que les Pays-Bas estiment qu'il est préférable de ne pas dépasser 2,2 $\mu\text{g/l}$. Longtemps présenté par les industriels comme un métabolite inoffensif, le TFA fait désormais l'objet d'une proposition de classification comme probablement toxique pour la reproduction.

Résultats choquants

«Ces résultats sont certainement préoccupants pour les buveurs de vin, même si la plupart d'entre eux ne boivent pas de vin tous les jours», commente Ian Cousins, professeur de chimie environnementale à l'université de Stockholm et auteur de plusieurs travaux de référence sur le TFA. «Ils sont à la fois attendus et choquants, estime son confrère de l'Université norvégienne de science et de technologie, Hans Peter Arp. Ils sont cohérents avec ce

Ces concentrations surpassent très largement les niveaux retrouvés dans l'eau potable

que la communauté scientifique sait sur l'augmentation alarmante des concentrations de TFA dans toutes les matières qu'il est possible de mesurer : l'eau de boisson, les carottes de glace arctiques, l'eau de pluie, les feuilles d'arbres, les jus et l'alimentation végétale.»

Les causes de la contamination globale au TFA sont diverses : certains gaz réfrigérants fluorés, la production industrielle de PFAS à diverses fins (médicaments, etc.), mais aussi les pesticides fluorés épandus sur les cultures. La fin des années 1980, note le rapport, coïncide avec le développement de gaz fluorés destinés à remplacer les chlorofluorocarbures (CFC)

destructeurs de la couche d'ozone, mais aussi avec la mise sur le marché des premiers pesticides fluorés. Selon le rapport de PAN Europe, «les vins présentant des concentrations de TFA plus élevées contenaient également un nombre et une quantité plus importantes de résidus de pesticides de synthèse». Un indice selon lequel ces pesticides sont les principaux suspects. Autre indicateur : sur les 18 bouteilles autrichiennes testées, les 2 issues de cépages résistant aux attaques de champignons, sans traitements fongicides, avaient les taux de contamination les plus faibles. Par ailleurs,

les 5 vins biologiques testés présentent des concentrations souvent plus faibles, de l'ordre de 40 $\mu\text{g/l}$ pour un vin français. «Ces résultats fournissent des preuves supplémentaires que les pesticides peuvent être une source majeure de contamination des terres agricoles, aux côtés des autres sources», confirme M. Arp, qui coordonne un projet de recherche européen destiné à réduire les émissions de polluants persistants. Cependant, l'échantillon

testé par PAN Europe est trop limité pour savoir si les vins biologiques contiennent en moyenne moins de TFA que les vins conventionnels. Pour M. Arp, ces travaux ont une valeur exploratoire et devraient être étendus.

Pour PAN Europe, ces résultats suffisent néanmoins pour agir. Les associations du réseau rappellent que le TFA ne se dégrade pas dans la nature et que chaque molécule qui y est introduite s'accumule dans l'environnement. «Nous demandons l'interdiction immédiate des 31 pesticides PFAS actuellement autorisés en Europe, et qui représentent 15 % des tonnages de pesticides épandus à l'échelle du continent», dit François Veillerette, porte-parole et cofondateur de l'association Générations futures, qui a participé à ces travaux. «Il faut également lancer un programme de surveillance du TFA dans l'alimentation et pousser les régulateurs à faire preuve de plus de prudence, malgré les incertitudes : les signaux d'alerte sont déjà là.» ■

STÉPHANE FOUCART
ET STÉPHANE MANDARD

Macron face aux contentieux coloniaux

A Madagascar, les 23 et 24 avril, le chef de l'Etat entend réaffirmer la présence française dans l'océan Indien

A 8700 kilomètres de Paris, Emmanuel Macron entend profiter de sa visite à Madagascar, les mercredi 23 et jeudi 24 avril, pour réaffirmer la présence française dans l'océan Indien, un espace de plus en plus convoité par les puissances voisines. Il assistera, jeudi, au cinquième sommet de la Commission de l'océan Indien (COI), qui réunit, outre la France au titre de La Réunion, les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Si le thème officiel est la sécurité alimentaire dans la région, il devrait être aussi l'occasion d'aborder de façon plus ou moins feutrée les contentieux territoriaux hérités de la colonisation.

Le président malgache, Andry Rajoelina, a fait de la restitution des îles Eparses l'une de ses priorités, répétant son exigence de manière constante lors de ses visites officielles à Paris, depuis son élection en 2019. Ce chapelet de petites îles, situé dans le canal du Mozambique, est revendiqué depuis plus d'un demi-siècle par les Malgaches. Resté français après l'indépendance du pays, en 1960, il permet à la France d'avoir une position stratégique sur une route majeure du commerce international, entre Afrique australe, Moyen-Orient et Asie.

Plus que ces microterritoires, sur lesquels sont installés une station météorologique, deux pistes d'atterrissement et de petits camps militaires pour les soldats assurant la souveraineté française sur l'archipel, ce sont les zones économiques exclusives auxquelles ils donnent accès qui présentent de l'intérêt. Grâce à elles, l'Hexagone contrôle la moitié du canal du Mozambique et ses ressources.

En 2021, les îles Glorieuses, qui font partie des Eparses, ont été classées en réserve naturelle nationale par la France afin d'accroître la protection de ce sanctuaire de biodiversité, érigé en observatoire du changement climatique. La discussion n'est pas close pour autant, et l'Elysée affirme rester «ouvert dans le dialogue». La relance de la commission mixte créée en 2019 pour engager une négociation entre les deux Etats est envisagée.

Ce contentieux n'est pas le seul que la France doit gérer dans cette partie de l'océan Indien. Maurice, en accord avec Madagascar, revendique sa souveraineté sur l'île française Tromelin, un bloc corallien de 1 kilomètre carré, situé à l'est de la Grande île et rattaché par l'histoire aux Eparses. En dépendant une zone économique exclusive de 280 000 kilomètres carrés et le droit afférent d'y exploiter les ressources. Un accord de cogestion entre les deux pays avait été trouvé en 2010, mais les députés français, hostiles à tout partage de souveraineté, ne l'ont jamais approuvé.

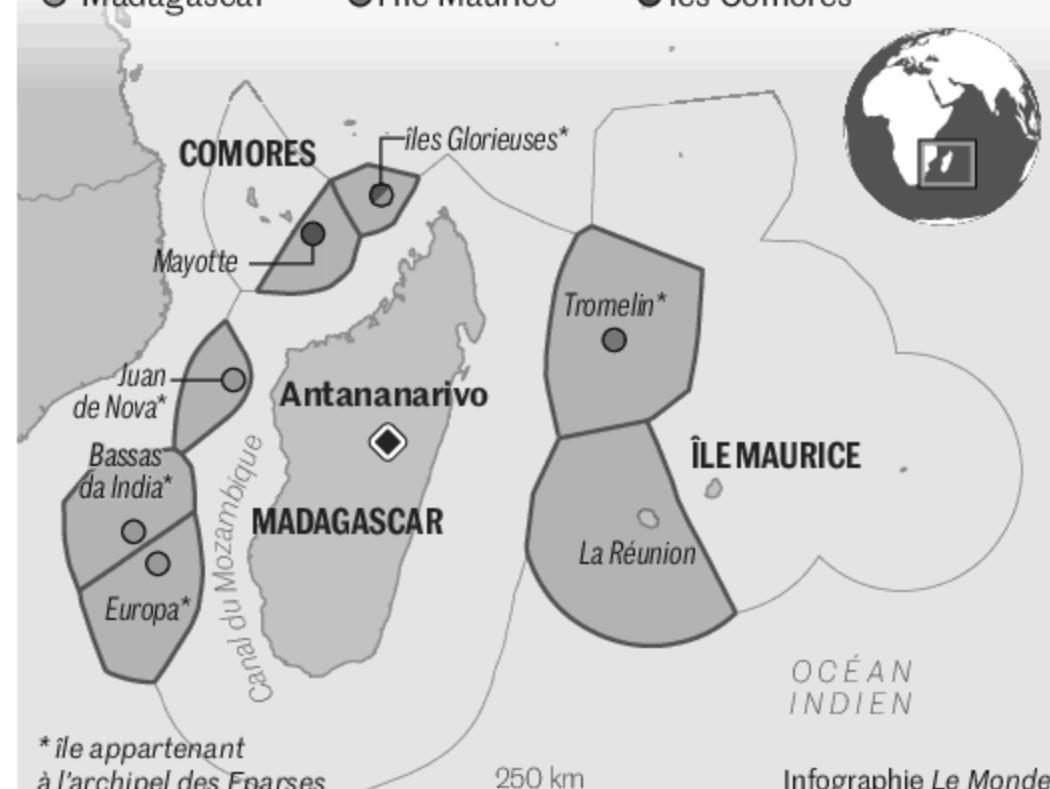
■ Zone économique exclusive de la France dans l'océan Indien

Île française revendiquée par :

○ Madagascar

● l'île Maurice

● les Comores



Emmanuel Macron entend réclamer l'intégration de Mayotte dans la Commission de l'océan Indien

Le cas de Mayotte est encore plus brûlant. Les Comores n'ont jamais admis que l'île choisisse, lors d'un référendum en 1974, d'être rattachée à la France, et non de devenir indépendante avec les trois autres îles formant l'archipel. Cette situation est au cœur des tensions migratoires entre l'ancienne colonie et le département français. Madagascar comme les Comores bénéficient, pour défendre leur cause, de plusieurs résolutions en leur faveur des Nations unies.

Renforcer le rôle de la COI

Ces différents bilatéraux n'ont officiellement pas leur place dans les discussions menées dans le cadre de la COI, dont le mandat concerne le renforcement de la coopération régionale. Mais Emmanuel Macron entend réclamer – contre les Comores – l'intégration de Mayotte dans la COI. Le veto comorien exclut, en effet, le département français du bénéfice des programmes mis en œuvre sous l'égide de l'institution. La règle de l'unanimité, qui prévaut dans l'adoption des décisions, rend peu probable une avancée sur le dossier.

Alors de la deuxième rencontre ministérielle préparatoire au sommet, qui a été organisée aux Seychelles, les mardi 15 et mercredi 16 avril, le ministre délégué à la francophonie et aux partenariats internationaux français, Thani Mohamed-Soilihi, originaire de Mayotte, a admis : «Il faut que Mayotte ait sa place, car les cyclones et les épidémies ne connaissent pas de frontières, mais il faudra encore du travail. Nous n'avons pas pu adopter le projet de déclaration finale, car les amendements français sur l'intégration de Mayotte ont été rejetés.»

La rétrocession de l'archipel des Chagos, obtenue par Maurice auprès du Royaume-Uni en 2024, encourage les Etats à rester fermes dans leurs revendications auprès de la France. D'autant que Madagascar et les Comores peuvent compter sur le soutien de la Russie, laquelle a annoncé l'ouverture prochaine d'une ambassade à Moroni. «Ces conflits territoriaux créent un malaise latent et empêchent la COI d'aller de l'avant. Derrière les discours volontaristes sur les liens régionaux, le bilan est décevant depuis la création de l'institution, en 1982. Les chefs d'Etat et de gouvernement ne

se sont pas réunis depuis dix ans», déplore l'ancien ministre des affaires étrangères mauricien Jean-Claude de l'Estrac, l'un des fondateurs de l'organisation.

Lors de ce sommet, la France compte cependant afficher son souhait de voir le rôle de la COI renforcé. «La coopération régionale est indispensable pour nos territoires ultramarins, où vivent plus d'un million de nos concitoyens», fait valoir l'Elysée, en rappelant que la zone est «un des piliers de sa stratégie dans l'Indo-Pacifique». L'Union européenne et l'Agence française de développement sont les principaux bailleurs de la dizaine de programmes traitant de la sécurité maritime et de la lutte contre les trafics; de l'adaptation au changement climatique (intensification des cyclones, montée du niveau de la mer); de la surveillance épidémiologique; du contrôle des

La Chine et l'Inde manifestent de plus en plus clairement leurs ambitions dans la zone

zones de pêche soumises à une intense pression...

Madagascar a inscrit la sécurité alimentaire et le développement des échanges agricoles à l'ordre du jour du sommet, ressuscitant la vieille idée de faire de la Grande île le «grenier de l'océan Indien». Pour l'heure, le pays importe massivement pour pouvoir satisfaire ses besoins, notamment en riz. Et les échanges entre les membres de la COI demeurent insignifiants en raison de multiples obstacles, comme le manque de transport

entre les îles ou les normes sanitaires européennes en vigueur dans les territoires français.

L'enjeu est aussi sécuritaire. Alors que la Chine et l'Inde manifestent de plus en plus clairement leurs ambitions dans la zone, Paris doit consolider ses alliances. Contrairement à l'Afrique de l'Ouest, il ne subit pas frontallement ici de rejet, même si son attitude est jugée trop complaisante à l'égard de la dérive autoritaire du pouvoir malgache par une partie de la population.

Exercice militaire

«Cette partie de l'océan Indien est devenue une grande zone de manœuvres militaires, car s'y jouent d'importants intérêts commerciaux et miniers. Il est fondamental pour la France de conforter ses partenaires, de s'assurer de la solidité de ses alliances dans un contexte mondial insta-

ble. Madagascar est proche de la France, mais elle l'est aussi de la Russie. Maurice est liée à l'Inde pour sa défense», observe la politiste Christiane Rafidinavivo, spécialiste de l'océan Indien au Centre de recherches politiques de Sciences Po.

Hasard du calendrier? Du dimanche 20 au vendredi 25 avril, un exercice militaire conjoint, baptisé «Tulipe 2025», réunit à Mahajanga, dans le nord-ouest de Madagascar, 1500 soldats des pays membres de la COI sous le commandement des forces armées dans la zone sud de l'océan Indien, basées à La Réunion. Une semaine auparavant, l'Inde avait dirigé son plus grand entraînement de forces navales dans la région en coopération avec neuf pays de l'Afrique de l'Est et de l'océan Indien, dont Maurice et Madagascar. ■

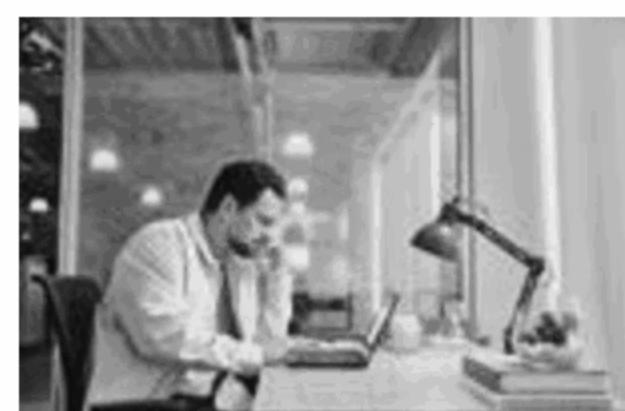
LAURENCE CARAMEL

PUBLICITÉ



Comment les PC intégrant l'IA peuvent-ils redéfinir la productivité au sein des entreprises?

Assurer à ses collaborateurs les moyens de travailler à distance de manière efficace est désormais une priorité incontournable pour les entreprises. Les salariés expriment des attentes croissantes en termes de flexibilité et de technologies. En réponse, les entreprises s'efforcent de leur offrir un confort optimal, quel que soit leur lieu de travail, tout en garantissant une sécurité sans faille. Les PC dotés d'intelligence artificielle embarquée pourraient-ils être la clé pour garantir une collaboration fluide et la protection des données? Explications.



Un concentré de puissance à emmener partout

Le travail à distance suppose un matériel portatif peu encombrant et suffisamment puissant pour effectuer plusieurs actions à la fois. Une bonne autonomie de batterie est également nécessaire. Pour ce faire, le PC IA HP EliteBook X G1 s'aligne avec son utilisateur en anticipant ses besoins et en ajustant automatiquement ses paramètres, afin de moduler la puissance selon l'usage. «Le PC s'adapte aux différents moments de la journée et de productivité de l'utilisateur», explique Julie Conan, chef de produit notebook professionnel chez HP.

Le PC IA, avec son nouveau NPU (Neural Processing Unit), permet également une délégation importante des tâches répétitives à l'intelligence artificielle, car ce processeur fonctionne comme un accélérateur d'IA, sans recourir à des serveurs externes.

AI Companion, l'assistant personnel présent sur les PC IA HP EliteBook X G1, propose trois fonctionnalités: Ask, pour poser des questions à l'intelligence artificielle, Analyze pour analyser ou comparer des documents, rédiger des comptes rendus de réunion et Perform pour modifier ses paramètres de manière intuitive et augmenter la performance du PC.

Des outils de communication performants pour collaborer avec son équipe à distance

Afin de garantir une collaboration fluide entre les salariés à distance, les PC IA HP EliteBook X G1 sont dotés de fonctionnalités vidéo et audio innovantes. La caméra intuitive Poly Camera Pro s'appuie sur l'IA pour proposer un cadrage automatique sur la personne qui s'exprime lors d'une réunion, une correction instantanée de l'éclairage,

un calque avec identité professionnelle, une réduction du bruit ambiant et une optimisation de la captation des voix. Où que vous soyez, vous pourrez échanger et co-créer avec votre équipe. «L'idée est d'avoir une expérience similaire au présentiel», précise Julie Conan.

Sécurité: quels sont les enjeux des entreprises et comment y répondre?

Pour une entreprise, il est primordial d'assurer la sécurité de ses données:

les employés qui utilisent un outil d'IA générative en ligne peuvent partager des informations importantes et confidentielles sans réaliser les risques de divulgation associés. L'utilisation de l'IA générative directement sur le PC permet de limiter le transfert des données en externe (cloud, serveurs), car la data reste sur l'ordinateur.

Travailler dans des lieux publics peut également poser des problèmes de confidentialité des données. Cependant, ces PC offrent des fonctionnalités de sécurité intégrées avec HP Wolf Security, qui permet de travailler en toute sécurité. Parmi les fonctionnalités, il existe une solution nommée Onlooker Detection: dès qu'un regard indiscret est détecté, cette technologie active l'écran de confidentialité électronique intégré, masquant ainsi les données sensibles affichées à l'écran. De plus, grâce au verrouillage automatique, un collaborateur peut quitter son écran sans craindre que quelqu'un puisse avoir accès à ses données.

Ainsi, les PC optimisés pour l'IA représentent une avancée majeure pour accompagner les professionnels, en leur offrant des outils adaptés pour améliorer leur productivité. Ils garantissent une sécurité renforcée en local, permettant de travailler en toute sécurité.

Un «dispositif d'urgence» contre le chikungunya

En visite à La Réunion, Emmanuel Macron s'est également enquis des conséquences des cyclones sur la crise agricole

Saint-Denis (La Réunion) – envoyée spéciale

Un voyage officiel, entre tables rondes et visites en petit comité. Emmanuel Macron a profité de ses rencontres avec des acteurs réunionnais, mardi 22 avril, pour tenter de saisir les difficultés qui touchent l'île de La Réunion, dans un contexte marqué par le retour de l'épidémie de chikungunya et la crise agricole, dans le sillage du cyclone Garance, qui a frappé l'île, fin février.

Le président de la République a formulé de nombreux engagements durant ces quelques heures passées à La Réunion. «C'est une manière de marquer le soutien et la solidarité de la nation et de l'Etat avec nos territoires ultramarins», appuie le ministre des outre-mer, Manuel Valls, qui

s'est effacé derrière le chef de l'Etat. Mardi, en début d'après-midi, Emmanuel Macron faisait face au directeur de l'agence régionale de santé de La Réunion, Gérard Cotellon, quand ce dernier lui apprend la mort d'un nourrisson atteint d'une encéphalite, des suites du virus chikungunya, cette maladie infectieuse transmise par le moustique-tigre. La septième victime recensée depuis le début de l'épidémie.

Les pouvoirs publics redoutent une crise sanitaire d'ampleur, semblable à la grande épidémie de 2006 et ses 270 décès. Gérard Cotellon a estimé devant le chef de l'Etat et son ministre de la santé, Yannick Neuder, présent lors de la visite présidentielle, qu'au moins 110 000 à 120 000 personnes auraient été contaminées sur les 900 000 habitants de l'île. Près de 40 000 doses de vaccin sont mises à disposition.

Avant de se rendre à Saint-André pour rencontrer les représentants des filières agricoles réu-

sition des centres de santé. Emmanuel Macron s'est, lui aussi, alarmé de cette recrudescence de l'épidémie rouvrant le spectre d'une crise sanitaire qui pourrait se diffuser également à Mayotte, où il s'est rendu lundi. «Nous sommes le premier pays au monde à avoir acheté autant de doses disponibles de ce tout nouveau vaccin», a souligné le chef de l'Etat, plaident pour la mise en place de «toutes les mesures de protection et de prévention, surtout pour les mamans enceintes».

Le ministère de la santé espère convaincre, malgré les réticences, les populations à risque (nourrissons, personnes âgées, comorbidités) de se faire vacciner. «La cible, ce sont les 160 000 à 200 000 personnes qui sont les plus de 65 ans et les 18-65 ans qui présentent des comorbidités, facteurs de risques», dit Yannick Neuder. Aujourd'hui, seules 3 000 personnes ont reçu le vaccin Ixchiq à La Réunion.

Moyens compensatoires

Autre défi pour l'îleurement touchée par le cyclone Garance, la remobilisation du secteur agricole fortement fragilisé une nouvelle fois en deux ans, après le passage du cyclone Belal en janvier 2024. Le coût du cyclone Garance est estimé à près de 250 millions d'euros de dégâts, dont 150 millions pour le secteur agricole. Après une forte sécheresse et la tempête Belal, Emmanuel Macron a annoncé, en plus des aides des collectivités, un «dispositif d'urgence» installé sous l'autorité du préfet. Mais les agriculteurs, peu convaincus, réclament davantage de moyens compensatoires.

Avant de se rendre à Saint-André pour rencontrer les représentants des filières agricoles réu-

Les pouvoirs publics redoutent une crise d'ampleur, semblable à la grande épidémie de 2006 et ses 270 morts

nionnaise, Emmanuel Macron et son épouse, Brigitte Macron, ont visité la cathédrale de Saint-Denis, sur l'invitation de l'évêque Mgr Pascal Chane-Teng. «C'est aussi le contexte avec le décès du pape qui a favorisé» leur venue, confie-t-il.

Le chef de l'Etat avait commencé sa visite officielle, mardi matin, par le traditionnel dépôt de gerbes au monument aux morts de Saint-Denis, avant de décorer plusieurs personnalités. Puis le couple présidentiel s'est avancé pour saluer, et souvent embrasser, les quelque 200 personnes rassemblées non loin, derrière des barrières de sécurité. Des lycéens en service national universel, des proches d'anciens combattants invités à la cérémonie, des écoliers, des associations, tous triés sur le volet... Cette «foule» s'est constituée sur invitation, obligatoire pour accéder à l'événement, la police filtrant tout accès au quartier, en plus des lourdes restrictions de circulation mises en place pour la visite présidentielle.

Le centre-ville de Saint-Denis bouclé et Emmanuel Macron jugé «inaccessible», le rassemblement d'une vingtaine de représentants syndicaux devant le siège de l'agence régionale de

santé fut la seule manifestation hostile au chef de l'Etat, qui avait éprouvé, en 2019, lors de sa dernière visite à La Réunion, la défiance maximale des «gilets jaunes». Les syndicalistes avaient retenu ce site où s'est rendu le ministre de la santé pour protester contre le manque de moyens alloués aux services publics et à la lutte contre le chikungunya. Mais la venue du locataire de l'Elysée à La Réunion se joue ailleurs.

Coopérations régionales

La tournée présidentielle dans l'océan Indien, commencée à Mayotte, connaît son point d'orgue jeudi, avec la participation d'Emmanuel Macron à la Commission de l'océan Indien (COI), à Madagascar. Cette instance encadre les coopérations régionales sur le plan économique, notamment entre Madagascar, l'île Maurice, les Comores, les Seychelles et la France, à travers La Réunion mais sans Mayotte, qui subit le refus des Comores de reconnaître la souveraineté française sur ce territoire.

«La France tout entière a vocation à avoir sa place dans la COI. Et la France a plusieurs territoires dans l'espace de la COI: La Réunion et Mayotte. Il est donc légitime, normal, compte tenu du fait que la France finance 40 % des programmes de la COI, que Mayotte bénéficie des programmes de la COI», a défendu, lundi, le chef de l'Etat devant les élus mahorais.

Emmanuel Macron, qui devait clore sa tournée dans la région par une dernière étape à l'île Maurice, vendredi, a dû reporter le voyage, choisissant d'assister, «comme il se doit», aux obsèques du pape François, samedi matin, à Rome. ■

MARIAMA DARAMÉ

COLLECTIVITÉS LOCALES

Les maires alertent sur l'usure des routes

Les communes et intercommunalités n'ont plus les moyens d'entretenir les 717 000 kilomètres de routes, alors que le coût d'entretien augmente, du fait, en partie, du dérèglement climatique, a alerté, mardi 22 avril, l'Association des maires de France. Le bloc communal prend en charge 65,5 % du réseau routier. Les maires estiment le coût global d'entretien des routes à 15 milliards d'euros par an pour les communes, qui gèrent également plus de 120 000 ponts, dont 30 % nécessitent des travaux. — (AFP)

PRISONS

Bruno Retailleau compte «65 faits» contre des prisonniers et des agents

Quelque «65faits» ont été commis, depuis le 13avril, contre des centres et des agents pénitentiaires, a indiqué le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, mercredi 23avril, sur BFM-TV. «Les faits sont nombreux depuis dix jours. Ils sont récents et sans doute coordonnés», a-t-il affirmé. Le Parquet national antiterroriste s'est saisi de 13 d'entre eux, notamment des tirs d'arme à feu et des jets de cocktail Molotov ayant visé un lotissement où résident des agents pénitentiaires. Depuis dix jours, un groupe revendiquant la «défense des droits des prisonniers français», dont le sige, DDPF, a été inscrit aux abords de prisons prises pour cible, vise les établissements ou des agents, en publiant vidéos et menaces sur la messagerie cryptée Telegram. — (AFP)

Une délégation de gauche interdite d'accès par Israël

Des parlementaires et des élus de gauche ont dénoncé, mardi, une «punition collective» après l'annulation de leurs visas

Dimanche 20 avril, les députés (ex-La France insoumise, membres du groupe écologiste à l'Assemblée nationale) François Ruffin (Somme) et Alexis Corbière (Seine-Saint-Denis), et 25 de leurs collègues parlementaires ont vu leurs visas annulés par les autorités israéliennes. Une interdiction qui n'est pas sans rappeler celle qui a visé l'eurodéputée «insoumise» Rima Hassan, refoulée à l'aéroport, le 24 février.

La délégation, où figuraient des élus communistes et écologistes, des maires et des acteurs de la société civile invités par le consulat français à Jérusalem, devait se rendre en Israël ainsi que dans les territoires palestiniens du 20 au 24 avril. Ils en ont finalement été empêchés à deux jours de leur départ. Une «punition collective», ont dénoncé les parlementaires lors d'une conférence de presse, mardi, alors que le gouvernement israélien a invoqué, pour justifier sa décision, une loi permettant d'interdire l'entrée du territoire à des personnes qui veulent agir contre l'Etat d'Israël.

C'est la première fois qu'une délégation française entière est privée d'accès au sol israélien. Lors d'une conférence de presse tenue le 22 avril, François Ruffin, Alexis Corbière et le reste de la délégation en ont appelé à Emmanuel Macron et au Quai d'Orsay. Des messages ont aussi été envoyés à quelques cadres macronistes pour que l'affaire remonte jusqu'au sommet de l'Etat. Mais la demande était restée lettre morte à l'heure de ces lignes.

En février, sur la base du même motif, l'eurodéputée Rima Hassan

n'avait pas pu entrer sur le territoire, accusée d'agir «de manière régulière pour promouvoir le boycott contre Israël, en plus de ses nombreuses interventions publiques sur les réseaux sociaux et dans des interviews», précisait le ministère de l'intérieur israélien dans un communiqué. Cette fois-ci, l'ambassade d'Israël en France justifie le refus des autorités parce que le voyage aurait été organisé par la délégation de l'Association France Palestine Solidarité, qu'elle accuse d'avoir «des liens connus des organisations terroristes».

«Grossiers et mensongers»

Cette interdiction de séjour s'inscrit dans un contexte tendu entre Paris et le gouvernement israélien, depuis qu'Emmanuel Macron s'est prononcé en faveur d'une reconnaissance d'un Etat palestinien. Mais les deux frondeurs anciens «insoumis» ne pâtiennent-ils pas, aussi, de leurs appartenances passées? Mis à la porte de La France insoumise (LFI) en 2024 lors des législatives, François Ruffin et Alexis Corbière se retrouvent logés à la même enseigne que Rima Hassan. Une affaire diplomatique d'autant plus étonnante que les députés «purges» par Jean-Luc Mélenchon ont pris leurs distances sur toute une série d'arguments, et particulièrement sur la position de LFI au sujet du 7-Octobre, qu'ils ont vertement critiquée.

Dès les attaques du Hamas, François Ruffin condamne «sans réserve les actes du Hamas. C'est une organisation fanatique, terroriste», déclare-t-il au *Monde*, le 10 octobre 2023, alors que son ancien parti se refuse à qualifier le Hamas d'organisation terroriste.

Quelques jours plus tard, lorsque la députée LFI de Paris Danièle Obono répond «oui» à la question de savoir si le Hamas est un «mouvement de résistance», Alexis Corbière s'insurge et la contredit, sur le réseau social X: «Le Hamas n'est pas un mouvement de résistance.»

Mais, aux yeux de François Ruffin et d'Alexis Corbière, la décision qui les vise aujourd'hui s'inscrit bien dans les pas de celle ayant visé Rima Hassan. «Israël prétend être une démocratie, mais elle bloque l'accès de son territoire à des élus. Un Etat n'a pas à faire le tri dans ses entrées à cause d'opinions politiques», explique François Ruffin. Reste que l'affaire n'a pas échappé à quelques cadres «insoumis», qui en ont profité pour fustiger ce qu'ils considèrent comme une forme de naïveté. «Tu n'as toujours pas compris que ce gouvernement d'extrême droite désigne comme terroriste toute personne soutenant une solution politique et les droits des Palestiniens?», a lancé le député LFI du Val-d'Oise Arnaud Le Gall à l'adresse d'Alexis Corbière, sur X.

Une polémique que ce dernier balaie: «Quelle est la position de LFI sur le conflit? Ça dépend souvent de l'interlocuteur. Non, là, l'histoire est ailleurs: les communautés des autorités israéliennes sont grossiers et mensongers. Ils confirment l'adage: en temps de guerre, la première victime est la vérité. C'est la marque d'un pays qui ne respecte pas les standards de la démocratie.» Alexis Corbière rappelle au *Monde* qu'il s'était lui aussi «indigné du refus de l'accès à Israël pour [Rima] Hassan». ■

MALIKA CHEKLAL
ET OLIVIER PÉROU

Le Monde — MAGNUM

SPECTACLE

VENTE DE TIRAGES SIGNÉS

LE MONDE EN COLLABORATION AVEC MAGNUM



JUSQU'AU DIMANCHE 27 AVRIL, DÉCOUVREZ EN EXCLUSIVITÉ UNE VENTE DE TIRAGES SIGNÉS SUR LE THÈME DU SPECTACLE À 120 EUROS.

VENEZ DÉCOUVRIR LA SÉLECTION DE TIRAGES SIGNÉS DES PHOTOGRAPHES DE L'AGENCE.



LEMONDE.FR/VENTE-MAGNUM

DU 21 AU 27 AVRIL 2025

Tondelier met le cap sur les élections municipales

La dirigeante a été reconduite, sans surprise, comme secrétaire nationale des Ecologistes avec 73 % des suffrages

Un congrès sans surprise, aucune. C'est assez facilement que Marine Tondelier a été réélue avec 73 % des bulletins exprimés au poste de secrétaire nationale des Ecologistes, samedi 19 avril. Un tour de force qui lui permet d'être désignée sans besoin d'un second tour face à ses concurrents : l'ex-eurodéputée Karima Delli (13 %), l'adjoint à la maire de Paris Florentin Letissier (8 %) et l'adjointe au maire de Bordeaux Harmonie Lecerf Meunier (6 %).

Ces derniers ne seront pas non plus parvenus à limiter la casse dans les votes au sein des instances du parti vert où Marine Tondelier fait carton plein. Au sein du comité électoral, qui valide les investitures aux différents scrutins, dix membres élus sont des soutiens de l'élue d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais). Elle obtient également huit des douze sièges au sein du bureau politique, le «gouvernement» du parti. Seule ombre au tableau : elle ne parvient pas à décrocher la majorité absolue (fixée à 60 %) au sein du conseil fédéral, le «parlement» des Ecologistes.

Une victoire qui confirme la primauté de Marine Tondelier dans le parti, elle dont la popularité n'a

eu de cesse de se confirmer, aussi, à gauche depuis les négociations du Nouveau Front populaire à l'été 2024. Forte de plus de 2500 soutiens – dont les maires des grandes villes écologistes Bordeaux, Strasbourg et Lyon, et les anciens candidats à l'élection présidentielle Yannick Jadot et Eva Joly –, elle aura fait de ce congrès le théâtre de sa consécration avant tout.

Plusieurs accusations

Car au-delà de cette large victoire, plusieurs critiques et accusations internes auront marqué la campagne de renouvellement des instances vertes. Les adversaires de la secrétaire nationale comme certains de ses soutiens, députés et sénateurs, ont dénoncé la complexité des nouvelles règles au parti. Les mêmes ont aussi jeté le doute sur le pré-titaire chargé de l'organisation du congrès, un «tiers de confiance», dont une proche de Marine Tondelier a été l'une des dirigeantes dans le passé.

De quoi nourrir les reproches faits à l'élue de 38 ans, accusée de «verrouiller» le parti. Des accusations qu'elle conteste. «Personne n'a été empêché de se présenter. Ce n'est pas moi qui ai voulu changer les statuts, ni moi

qui les ai écrits. Cela s'est fait par consensus, que les adhérents ont ensuite validé par un vote», a-t-elle défendu lors d'une conférence de presse, samedi soir. Et l'intéressée de s'en convaincre : «Avec les anciennes règles, nous aurions fait des scores plus importants.»

Après ce congrès, une tâche difficile attend désormais Marine Tondelier : l'organisation des élections municipales de 2026, qui donnera le tempo du scrutin présidentiel l'année suivante. Les débats stratégiques sur le rôle des Ecologistes au sein de la gauche dans ces deux élections ont été repoussés à plus tard. Or, les questions demeurent : Les Ecologistes doivent-ils signer un accord national pour 2026 avec le Parti socialiste (PS), avec qui ils dirigent déjà des villes ? Ou, à l'inverse, doit-il faire du cas pas car, s'alliant tantôt avec le PS, tantôt avec La France insoumise ? Car si le mouvement espère compter

«[Pour 2026], il faudra des alliances les plus larges possibles, partout où cela est possible»

MARINE TONDELIER
secrétaire nationale
des Ecologistes

peut gagner». Mais la secrétaire nationale fraîchement réélue ne veut pas encore s'immiscer dans les embrouillamini locaux : «Nous avons une ligne nationale, mais les décisions, chez Les Ecologistes, se font localement. Les discussions seront exigeantes sur le fond avec les maires sortants [socialistes].»

Trait d'union

La réconciliation de la gauche avant la présidentielle, c'est l'autre chantier qui s'ouvre pour la leader écologiste. Elle, qui, en ne choisissant ni l'un ni l'autre, a fait de son rôle de «trait d'union» entre socialistes et «insoumis» sa marque de fabrique, ne compte pas changer de ligne. «On continuera de jouer le rôle de facilitateur», lance-t-elle, appelant aussi «ses partenaires à la raison». Le 10 avril, dans *Mediapart*, la présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale et députée de l'Isère Cyrielle Chate-

lain, la députée de Paris Léa Balage El Mariky et la sénatrice des Français établis hors de France Mélanie Vogel ont appelé à l'organisation d'une primaire à gauche sans tarder, quitte à ce que les «insoumis» ne soient pas de la partie.

«A l'heure où on se parle, il faut prendre acte de cette réalité que les «insoumis» ne veulent pas de primaire. Mais cela ne veut pas dire qu'on peut attendre et ne rien faire», a ainsi déclaré Mélanie Vogel à *Mediapart*. Un avis que ne partage pas Marine Tondelier, qui ne veut pas abandonner l'idée de faire revenir Jean-Luc Mélenchon et ses troupes «dans le cadre commun», comme elle l'appelle. Et si d'aventure les «insoumis» et les socialistes décidaient de se lancer en solitaire à l'élection présidentielle, sans volonté unitaire, elle n'exclut pas l'idée d'envoyer, «perdu pour perdu», une candidature écologiste. ■

OLIVIER PÉROU

Malika Sorel quitte le Rassemblement national

La députée européenne a dénoncé les «logiques partisanes» du parti

Au Rassemblement national (RN), les histoires de ralliements finissent mal, en général. A peine un an après avoir été élue à Bruxelles sous les couleurs du parti à la flamme, la députée européenne Malika Sorel a annoncé, samedi 19 avril, quitter la délégation du RN au Parlement européen, confirmant une information publiée la veille par *Liberation*.

Propulsée numéro deux sur la liste de Jordan Bardella lors des élections européennes de 2024, cette essayiste passée par le Haut Conseil à l'intégration sous Nicolas Sarkozy avait été présentée comme une «prise de guerre» par l'état-major lépéniste. La voilà qui s'en va, près de onze mois après son élection, se disant «décue» et dénonçant les «logiques partisanes» qui «empêchent de travailler au redressement de [leur] pays».

«Mon inconfort est allé croissant à mesure que je me retrouvais confrontée à une logique de groupe oppressante qui impose de renoncer à tout degré de liberté et annihile toute possibilité de réflexion intellectuelle», poursuit l'ex-chroniqueuse du site Riposte laïque, dont plusieurs responsables ont été condamnés pour incitation à la haine raciale.

Ses prises de position ont crispé en interne, par exemple sur la crise diplomatique entre la France et l'Algérie. De nationalité franco-algérienne, Malika Sorel s'était ainsi prononcée contre la reconnaissance par Emmanuel Macron du souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, soutenu par l'Algérie. «L'Etat français aurait dû rester neutre», estime-t-elle, allant à rebours de la position de Marine Le Pen, alignée sur le royaume chérifien.

Ses propos sur l'écrivain Boualem Sansal, emprisonné à Alger depuis le 16 novembre 2024 et dont elle est proche, ont semblé minimiser la responsabilité de l'Etat algérien. Malika Sorel avait dénoncé «un terrible malen-

tendu», «utilisé» par «ceux qui tentent d'exprimer leur hostilité envers l'Algérie et les Algériens». Elle s'était également fait remarquer en publiant un message sexiste en commentaire d'une photo de la députée européenne Sarah Knafo (Reconquête !) : «Zoomez la photo pour voir son soutif. Il y a également les robes ras la...», avait tweeté l'ingérable Malika Sorel. Son silence au lendemain de la condamnation de Marine Le Pen, le 31 mars, ainsi que son absence pour la manifestation de soutien, a achevé de la marginaliser.

Erreur de casting

Le scénario semblait pourtant écrit d'avance. Au lendemain de son investiture, Malika Sorel avait suscité les doutes en interne, notamment après que des textos envoyés à Emmanuel Macron dans lesquels elle faisait campagne pour être nommée ministre de l'éducation, quelques semaines à peine avant son ralliement, ont été exhumés par *Le Canard enchaîné*. Son CV largement enjolivé avait contribué à écorner l'image de celle que Jordan Bardella s'évertuait à présenter comme une «grande intellectuelle française».

L'erreur de casting souligne les difficultés pour le RN à consolider ses soutiens issus du monde des idées. La greffe peut prendre lorsque les ralliements viennent de la politique, à l'instar de Jean-Paul Garraud et Thierry Mariani, qui avaient rejoint le RN en 2019 après avoir mené carrière au RPR, à l'UMP puis aux Républicains. Mais les rejets sont fréquents, pour ne pas dire systématiques, lorsque le RN se met en tête de débaucher des «intellectuels». Lors de la précédente mandature européenne, la délégation lépéniste avait déjà dû se séparer de l'encombrant Hervé Juvin, après que celui-ci eut été condamné pour violences conjugales en 2022. ■



Les permanences vandalisées alarment les députés

Les locaux des élus dans leur circonscription sont devenus la cible de revendications en tout genre

Fachos», «Nik le RN», tagués à la peinture rouge. Lundi 21 avril, la députée (Rassemblement national, RN) du Vaucluse Marie-France Llorho a publié sur les réseaux sociaux les tags injurieux, graffés dans la nuit sur la vitrine de sa permanence parlementaire à Orange (Vaucluse). «Ces dégradations sont inacceptables. Je ne me tairai pas et je porterai plainte. La justice fera son travail», prévient l'élu.

Cet exemple de vandalisme est le dernier en date d'une longue série de dégradations qui s'invitent régulièrement dans les pages de la presse régionale. Tags d'insultes ou de menaces, vitres brisées, serrure bouchée, etc. Ces dernières années, dans le prolongement des messages haineux en ligne, les permanences des parlementaires dans leur circonscription sont devenues la cible physique des revendications ou des contestations en tout genre. Une tendance qui inquiète les parlementaires et leurs collaborateurs pour leur sécurité, en plus de causer des soucis administratifs.

Quand il a été élu, en juillet 2024, député du Finistère, sous les couleurs de La France insoumise (LFI), Pierre-Yves Cadalen avait entendu un conseil qui se transmettait par le bouche-à-oreille dans la circonscription : ne pas prendre une permanence parlementaire au rez-de-chaussée. Ses prédécesseurs s'étaient installés dans les étages, ce que le jeune député a refusé de faire pour rester à portée des gens.

Alerte à la bombe

Neuf mois plus tard, il ne regrette pas son choix, mais constate que le conseil avait du sens. En novembre 2024, la serrure de sa permanence a été bouchée avec de la colle à trois reprises, l'obligeant à engager 800 euros de frais pour la réparer. En février, une croix gammée était gravée sur le rideau métallique du local. Des attaques toujours prises au sérieux par Pierre-Yves Cadalen. «Ces actes peuvent être interprétés comme les prémisses d'une agression physique. Cela met en situation d'anxiété les membres de l'équipe», s'inquiète l'élu breton.

Refusant de se laisser intimider, les députés interrogés gardent une posture combattante. Certains expriment de la lassitude face au vandalisme qu'ils jugent à l'image de la société, mais ils ont conscience qu'il n'en est pas de

taguée à Lens (Pas-de-Calais), début janvier.

Les collaborateurs parlementaires de Sandra Marsaud (Renaissance) ont eu une belle frayeur quand la permanence de la députée de la Charente, à Jarnac, a fait l'objet d'une alerte à la bombe, en novembre 2024. Le collège voisin et les habitants du quartier ont dû être évacués. Avant cela, l'élu de la majorité avait connu les conséquences insoupçonnées de ces vandalismes en essayant de changer de local. «On a galéré pendant six mois», résume-t-elle. Les propriétaires se montraient tout de suite frileux quand Sandra Marsaud présentait l'utilisation qu'elle ferait du bien. «Et je suis dans un groupe modéré», note-t-elle.

Les difficultés sont les mêmes pour trouver une assurance. La permanence parlementaire apparaît, aujourd'hui, comme un bien trop à risques. Alors les bons plans d'assureurs s'échangent à travers les boucles de messageries des groupes parlementaires. «J'ai dû prendre un courtier pour finir par en trouver une, appuie Pierre-Yves Cadalen. L'assureur

a posé comme condition que l'on installe un rideau métallique plein, sans trou. Sinon on n'avait rien.»

Nombre de parlementaires citent la crise des «gilets jaunes» comme un point de bascule dans les dégradations des permanences. «Cela n'a fait depuis que monter d'un cran. Voir de deux ou trois, regrette Sandra Marsaud. On observe des modes d'action qui se sont beaucoup plus radicalisés.» Les chiffres du ministère de l'intérieur battent néanmoins en brèche l'idée d'une augmentation constante de ces violences. Les services de la Place Beauvau ont recensé 48 dégradations de permanence en 2024, comptabilisant uniquement les faits qui ont fait l'objet d'un dépôt de plainte, contre 155 en 2023.

La répétition de ces actes fluctue au rythme des conjonctures politiques. Ces derniers mois, les permanences des députés RN et LFI semblent particulièrement visées. Les premiers sont souvent accusés de fascisme, les autres attaqués pour leur position sur le conflit israélo-palestinien. Les députés de la majorité présidentielle, eux,

avaient été surtout visés, en 2023, lors de la réforme des retraites. En décembre 2024, les agriculteurs s'en étaient pris aux locaux d'une trentaine d'élus du RN et du Nouveau Front populaire, pour protester contre la censure du gouvernement de Michel Barnier, qui avait, de fait, suspendu les aides en leur faveur dans le budget proposé.

Dépôts de plainte systématiques

«[Madame la Présidente de l'Assemblée nationale] tient à rappeler que les permanences des députés sont des lieux d'accueil des citoyens dans les territoires, d'écoute et de dialogue. La détresse et les inquiétudes, aussi légitimes qu'elles soient, ne sauraient s'exprimer par l'intimidation à l'endroit de représentants démocratiquement élus», avait condamné Yaël Braun-Pivet, le 11 décembre 2024. La députée (Renaissance) des Yvelines précisait que chaque élu victime de ces dégradations pouvait être accompagné par les services du Palais-Bourbon dans le processus de dépôt de plainte et bénéficier de la protection fonctionnelle si nécessaire.

Un «pack sécurité» leur permet d'être en lien avec des référents «atteintes aux élus»



Jonathan Gery, député RN du Rhône, dans sa permanence mobile, à Eveux (Rhône), le 18 avril. BRUNO AMSLEMM/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

«Ces actes peuvent être interprétés comme les prémisses d'une agression physique»

PIERRE-YVES CADALEN
député LFI du Finistère

même pour leurs collaborateurs dans la circonscription. Ces derniers sont les principaux occupants des permanences, contrairement aux élus, qui passent la moitié de leur temps à Paris.

«En tant qu'élu, on accepte d'être en première ligne et de composer, malheureusement, avec cette violence. Mais les auteurs de ces faits ne se rendent pas compte qu'à travers ces attaques, ils s'en prennent aussi à des gens qui n'ont rien demandé, si ce n'est de travailler tranquillement», témoigne Bruno Clavet, député (RN) du Pas-de-Calais, dont la permanence avait été

«C'est pas plus cher qu'un bureau et, à mon sens, c'est plus efficace»

JONATHAN GERY
député RN du Rhône

pendants, outre-mer et territoires dans la Mayenne, à prendre un camping-car, en octobre 2024. «Une envie de se renouveler», dit-il, pour son sixième mandat à l'Assemblée nationale, persuadé que «la permanence fixe date d'un autre âge» et ne répond plus à «la volonté de proximité demandée par [ses] concitoyens».

La transition a apporté son lot d'inquiétudes. Après vingt-deux ans avec un lieu fixe, les Mayennais n'ont-ils pas été bousculés par ce changement? «Il y a les fidèles qui s'adaptent et ceux que je n'avais

jamais vus en vingt-deux ans», note Yannick Favennec-Bécot. Que le député vienne au pied de leur église ou de leur mairie, ça marque les gens.» Le camping-car apporte son lot de convivialité, d'autant que l'élu, même si c'est plus chronophage, tient à le conduire lui-même. «Nos concitoyens voient leur député sur les routes avec son camping-car et pas à l'arrière d'une berline avec un chauffeur. C'est symbolique, mais c'est important», conclut-il.

Certains députés ont même abandonné l'idée de bureau attitré. Daniel Labaronne, député (Renaissance) de l'Indre-et-Loire, avait une permanence à Bléré (Indre-et-Loire) jusqu'à la crise liée au Covid-19. Les visites s'y faisaient rares. «On s'est demandé si elle était vraiment utile, se souvient-il. Je publie toujours mon agenda. Donc, les gens savent où me trouver sur le terrain. Sinon on cale des rendez-vous au café ou à la boulangerie. Ça casse le côté officiel : les gens sont plus à l'aise que dans un

De son côté, le cabinet de Patrick Mignola, ministre chargé des relations avec le Parlement, affirme être en lien constant avec les services du ministère de l'intérieur pour «défendre les parlementaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits», et assurer «une sécurité particulière sur les permanences des élus, quelle que soit leur couleur politique».

Présenté par le gouvernement d'Elisabeth Borne, à l'été 2023, le plan national de prévention et de lutte contre les violences aux élus et un «pack sécurité» permettent aux parlementaires d'être en lien avec des référents «atteintes aux élus» au sein des brigades de gendarmerie et des commissariats de police, ou d'avoir leur numéro de téléphone inscrit dans une base de données pour une prise en charge plus rapide en cas d'appel du 17. «On sent que toutes ces agressions sont prises au sérieux», assure le député du Pas-de-Calais Bruno Clavet, qui a reçu, comme tous ses homologues de mauvaise fortune, un courrier de soutien du ministre de l'intérieur.

Les dépôts de plainte sont généralement systématiques. Leur suite est plus aléatoire. Dans la nuit du 23 mars, la permanence de la députée (LFI) des Hautes-Pyrénées Sylvie Ferrer, à Bagnères-de-Bigorre, a été vandalisée pour la troisième fois, après deux épisodes en novembre 2024 et en janvier. Accusée par ces tags, entre autres, d'être une «islamo-collabo», l'élu a de nouveau porté plainte, mais a peu d'espoir sur les chances de la gendarmerie de retrouver les coupables, malgré des prélèvements de peinture. «Vu que ça fait trois fois, on va passer la vitesse supérieure», espère-t-elle. Pendant ses vacances parlementaires, elle devrait rencontrer un des référents de la gendarmerie pour réfléchir à la mise en place d'une télésurveillance. Des frais de mandat dont elle se serait bien passée, ajoute-t-elle. ■

ROBIN RICHARDOT

Un camping-car en guise de local, avec une «volonté de proximité»

Devant des charges devenues trop importantes ou par peur des dégradations, des parlementaires délaissez leur permanence

REPORTAGE

ÉVEUX (RHÔNE) - envoyé spécial

La place de parking est située rue de la Rencontre, ça ne s'invente pas. Vendredi 18 avril, le député du Rassemblement national (RN) Jonathan Gery vient d'arriver avec son imposant camping-car dans la petite commune rurale d'Eveux (Rhône), à 30 kilomètres au nord-ouest de Lyon, et se gare juste à côté de la mairie à l'emplacement qui lui est réservé. Le flanc droit, côté rue, est totalement recouvert d'un flocage exposant le portrait de l'élu et de Marine Le Pen, présidente du groupe d'extrême droite à l'Assemblée nationale. «Permanence parlementaire - Jonathan Gery - Votre député de proximité», peut-on lire.

M. Gery fait partie de ces quelques députés à avoir délaissé la permanence parlementaire fixe pour se tourner vers la permanence mobile. Plus de flexibilité et de proximité, moins de charges

et de dégradations : une nouvelle façon d'envisager la vie de député dans la circonscription.

La situation s'est imposée à Jonathan Gery, élu en juillet 2024. Après des difficultés à trouver un local - «parce que j'étais RN et que le propriétaire avait peur des dégradations», assure le député -, il se tourne vers l'option camping-car aménagé. Les députés Antoine Vermorel-Marques (Les Républicains, Loire) et Yannick Favennec-Bécot (Horizons, Mayenne) ont déjà lancé ce concept. Deux mois après son élection, l'élu RN a, lui aussi, son van avec un espace «salon» et un petit bureau pour quatre personnes.

Une volonté «d'aller vers»

Tous les lundis, les vendredis et les samedis, Jonathan Gery parcourt les routes de sa circonscription, qui s'étend sur 80 kilomètres. Ses collaborateurs conduisent le camping-car deux jours en milieu de semaine, quand le député est à Pa-

ris. Un jour, un village, de 10 heures à 18 heures, et les dates de la tournée sont annoncées à l'avance sur les réseaux sociaux. Plutôt que d'aller dans la location d'une permanence, l'enveloppe budgétaire du parlementaire part ainsi dans la location du véhicule et des frais kilométriques. «C'est pas plus cher qu'un bureau et, à mon sens, c'est plus efficace», résume Jonathan Gery, qui peut échanger ce vendredi matin avec le premier adjoint du village, un militant du coin, et deux habitants. Et cela évite les dégradations. Quoique, les rues exiguës des petits villages ont déjà eu raison du pare-choc. La nuit, l'élu prend ses précautions : le camping-car est garé chez un particulier avec la partie floquée non visible depuis la route.

Une volonté «d'aller vers» : voilà le point de départ de ces envies de permanence mobile. C'est ce qui a poussé Yannick Favennec-Bécot, député du groupe Libertés, indé-

bureau.» Le député organise différentes rencontres dans les mairies de sa circonscription ou met en place des permanences numériques en visioconférence. «C'est encore mieux, les administrés ont leur député à domicile», explique Daniel Labaronne, qui n'a «pas l'impression d'être déconnecté des habitants de [son] territoire».

Alors la bonne vieille permanence parlementaire est-elle has been? D'autres députés interrogés restent attachés à avoir un ancrage local défini, qui ne les empêche pas de vadrouiller dans la circonscription. M. Gery assure, lui, qu'une collègue de son groupe au RN est intéressée par le camping-car parlementaire. Mais l'instabilité politique la fait encore douter. Le député du Rhône se demande aussi si son flocage ne sera pas obsolète plus vite que prévu, avec la condamnation à l'inéligibilité de Marine Le Pen. Techniquement, il est censé durer cinq ans. ■

R. RT

Au procès, Le Scouarnec, les alertes restées lettre morte

Des ex-collègues du chirurgien accusé de viols et d'agressions sexuelles avaient signalé, en vain, son cas à leur autorité de tutelle

VANNES - envoyée spéciale

Al'hôpital de Quimperlé (Finistère), elle et lui avaient leurs chambres mitoyennes, au premier étage du bâtiment où les soignants de garde étaient logés. Elle, c'était Samia Hadjem, médecin anesthésiste; lui, Joël Le Scouarnec, chirurgien viscéral. Il ressemblait au voisin idéal, jamais de visite, peu de bruit, n'apparaissant même pas aux fêtes organisées par les internes certains soirs. Seul un détail signalait s'il était dans sa chambre ou pas: d'une voix magnifique, elle l'entendait chanter des hymnes de marin breton.

«*Au bloc opératoire, on partageait les mêmes patients*», raconte aujourd'hui Samia Hadjem. Cela se passait au début des années 2000. Deux décennies plus tard, tous deux se retrouvent de nouveau, devant la cour criminelle de Vannes cette fois: elle, 55 ans, à la barre des témoins; lui, 74 ans, dans le box des accusés. Depuis le 24 février, Joël Le Scouarnec compare pour viols et agressions sexuelles contre 299 victimes, mineures pour la plupart. Samia Hadjem le jure devant la cour: elle n'a rien vu, rien su.

Quand il a été recruté à Quimperlé, en 2004, le chirurgien avait déjà commis plus de 200 crimes sexuels en vingt ans dans deux cliniques, à Loches (Indre-et-Loire), en Touraine, puis à Vannes. Jamais aucune plainte n'avait pourtant été déposée jusque-là par des patients ou des professionnels, pas une rumeur n'avait circulé, personne ne l'avait surpris sur le fait, sauf une mère de famille, la seule, qui lui avait demandé de ne pas venir si souvent dans la chambre de sa fille. Il avait fini par la calmer en évoquant des «gestes médicaux».

Mais le 13 novembre 2005, pour la première fois, un signal se déclenche publiquement: le tribunal correctionnel de Vannes condamne Joël Le Scouarnec à quatre mois de prison avec sursis pour avoir téléchargé des images issues de trois sites pédocriminelles. Dès lors, la trajectoire d'un pédocriminel solitaire croise celles des institutions. Certains savent désormais. Et ceux-là, qu'ont-ils fait?

«Publicité négative»

Pour comprendre l'histoire, il faut faire un voyage dans le temps, revenir au début des années 2000. Devant la cour criminelle, Benoît Le Portz, urologue, 76 ans, avance sa longue silhouette distinguée pour venir rassembler ses souvenirs à la barre. En 2005, il est un des premiers à avoir vent du jugement contre Joël Le Scouarnec, grâce à sa femme avocate. Or, l'urologue a travaillé avec le chirurgien à la clinique de Sacré-Cœur, à Vannes: il évoque devant la cour un personnage «fan-tomatique» qu'il voyait s'enfermer des heures dans son bureau sans recevoir aucun patient.

«*Au vu de sa condamnation, vous n'avez pas eu un déclic*», lui demande Jean-Christophe Boyer, avocat de la partie civile pour l'association L'Enfant bleu. «*A l'époque, je pensais qu'il fallait séparer le visionnage de cassettes et le pas-*

sage à l'acte», reprend le docteur Le Portz. Il a été très surpris d'apprendre récemment que l'un n'exclut pas l'autre. D'un ton affable, l'urologue poursuit: «*S'il avait eu beaucoup de complications postopératoires, cela aurait été grave, une publicité négative pour la clinique. Mais ce type de violence sexuelle n'était pas une préoccupation alors.*» Il n'a pas davantage songé à prévenir ses collègues, à Quimperlé, où Joël Le Scouarnec avait été recruté en 2004, après avoir quitté Vannes. «*Il n'était plus chez nous, ce n'était plus mon affaire.*»

Alors que l'hôpital de Quimperlé, justement, Thierry Bonvalot, psychiatre, finit lui aussi par apprendre le jugement, par un confrère qui a expertisé Joël Le Scouarnec dans l'affaire des téléchargements. On est alors en juin 2006. Très remonté, il informe Jean-Marc Le Gac, qui dirige les urgences, un «*type ouvert*». Le docteur Bonvalot, également président de la commission médicale d'établissement, lui fait part de sa position: Joël Le Scouarnec doit démissionner, il n'est pas apte à opérer des enfants. D'ailleurs, une de ses interventions a failli mal tourner parce que le chirurgien s'est laissé déborder par ses pulsions, selon le psychiatre. «*Bonvalot m'a demandé de contacter le conseil départemental de l'ordre des médecins du Finistère, lui se chargerait de prévenir la direction de l'hôpital*», raconte le docteur Le Gac à la barre.

Absence de sanction

Mais l'urgentiste hésite. L'affaire lui semble délicate. Que sait-il du dossier, au fond, si ce n'est les affirmations d'un confrère? Rien d'officiel n'a encore transpiré. Peut-on dénoncer un collègue sur une base si fragile? «*De plus, des consignes existaient pour les violences conjugales ou contre les mineurs, mais aucune sur la détention de fichiers pédopornographiques, seuls faits connus à l'époque*», poursuit Jean-Marc Le Gac. Joël Le Scouarnec pourrait porter plainte contre lui. Pourtant l'urgentiste se lance. Il téléphone au conseil de l'ordre des médecins. La trace de son appel y a été conservée avec les mentions de la secrétaire: «*Il ne veut pas couvrir ces agissements. (...) Je lui dis qu'on le rappelle demain. (...) A traiter.*» Thierry Bonvalot, quant à lui, écrit au directeur de l'hôpital, puis à l'instance ordinaire. Et ensuite? Et ensuite rien. Personne ne recontacte le docteur Le Gac, ni le lendemain ni jamais. L'hôpital titulaire le chirurgien le 1^{er} août 2006 et le nomme chef de service. Trois mois plus tard, le conseil de l'ordre vote une absence de sanction à l'unanimité.

Joël Le Scouarnec, lui, tente de garder la situation sous contrôle. Il convoque le docteur Rachid Hannoun dans son bureau, un spécialiste du viscéral, comme lui, son binôme à Quimperlé. Mieux vaut lui donner sa propre version des faits avant que d'autres ne l'informent: Joël Le Scouarnec soutient n'avoir consulté des sites pédocriminelles qu'une seule fois, en plein désarroi à cause de pro-



Le docteur Jean-Marc Le Gac, lors du procès de Joël Le Scouarnec, à Vannes, le 22 avril. SERGIO AQUINDO POUR «LE MONDE»

blèmes conjugaux, un moment d'égarement. Pas plus.

Cette même défense avait déjà été la sienne devant la justice et sa hiérarchie. Aujourd'hui, à la barre, le docteur Hannoun dit en soupirant: «*Il était en larmes, effondré. Que vouliez-vous que je fasse? La direction et l'ordre des médecins avaient donné leur accord et l'avaient accepté comme praticien. Moi, j'étais un jeune chirurgien, concentré sur mon travail.*» Jusqu'à ces derniers temps, le docteur Hannoun restait persuadé que «*rien de mal ne s'était passé à Quimperlé*».

En réalité, le docteur Le Scouarnec a déjà transporté son monde à lui dans sa petite chambre, au premier étage de l'hôpital: il y a ses carnets noirs où il note sa «*vie sexuelle*» et ses poupées, dont certaines ont la taille d'une enfant. Sonia est sa préférée du moment, il lui parle comme à une vraie petite fille. Enlacé avec elle, il passe chaque nuit ou presque à se masturber devant des vidéos pé-

«Comme ça n'a pas été plus loin, cela a conforté mon sentiment d'impunité. J'ai continué»

JOËL LE SCOUARNEC

dophiles. «*Mais comment faisiez-vous avec le son des films?*», interroge la présidente, Aude Buresi. «*On n'a pas besoin de son pour ces films-là*», lâche Joël Le Scouarnec.

Pour la première fois, il vit seul, totalement. Sa femme et ses fils sont restés dans la grande villa blanche, à côté de Vannes. «*Je pouvais faire ce que je voulais*», se souvient le chirurgien. Au début, les alertes du psychiatre, Thierry Bonvalot, et les convocations du conseil départemental de l'ordre des médecins l'ont un peu destabilisé. «*Comme ça n'a pas été plus*

loin, cela a conforté mon sentiment d'impunité. J'ai continué.» L'enquête a dénombré 41 victimes présumées à Quimperlé.

Joël Le Scouarnec serait bien resté dans l'établissement, mais les hôpitaux français ont déjà plongé dans leur période de grande misère: le service chirurgical est contraint de fermer. Il postule à Pontivy (Morbihan), à l'été 2007. Jean-Pierre Dupont-McLean, alors directeur, le voit arriver comme le Messie. «*Les établissements de petite ville n'arrivent plus à recruter, j'ai passé ma carrière à ça*», explique-t-il devant la cour. Il est prévu que Joël Le Scouarnec commence dès le lundi suivant l'entretien. Mais le vendredi soir, le directeur de l'agence régionale de santé, qui représente localement le ministère, téléphone à Jean-Pierre Dupont-McLean. La conversation se déroule sur le ton de la confidence. «*Si j'étais vous, je ne le prendrais pas, il a été condamné...*», conseille le fonctionnaire. A l'arrivée

de Joël Le Scouarnec, à 8 h 30, le lundi 2 juillet, M. Dupont-McLean le somme de partir sur-le-champ.

C'est l'hôpital de Jonzac, en Charente-Maritime, même taille, mêmes problèmes, qui recrute Joël Le Scouarnec, le mois suivant. La hiérarchie connaît pourtant son casier judiciaire. «*Comment expliquez-vous leur choix?*», demande l'avocat général, Stéphane Kellenberger, à Jean-Pierre Dupont-McLean, 77 ans. «*Je ne peux pas me mettre à leur place, mais la décision judiciaire de 2005 a peut-être paralysé ceux qui auraient pu faire quelque chose*», avance l'ancien directeur de Pontivy. La condamnation de quatre mois avec sursis du tribunal de Vannes n'était assortie ni d'obligation de soin ni d'une interdiction d'exercer. A ce jour, pas un établissement n'a organisé un débriefing pour évaluer ce qui s'est passé alors. Aucune directive officielle n'a été mise en place sur la détection d'images pédocriminelles. ■

FLORENCE AUBENAS



IL N'Y A QUE
DES BONNES RAISONS
DE DONNER UN LIVRE.

Faire de la place dans
votre bibliothèque nous permet
d'en créer des milliers d'autres
pour celles et ceux qui en ont
le plus besoin.

DU 19 AVRIL AU 11 MAI 2025.
PARTICIPEZ À LA GRANDE
COLLECTE DE LIVRES.

Bibliothèques
Sans Frontières
Libraries Without Borders

400+ points
de collecte
dans toute
la France.

fnac
Partenaire fondatrice



NATURE &
DECOUVERTES

Cultura
La culture avec un grand AAAH!

microbibliothèques
Le plaisir de lire

HOME BOX

SNCF
GARES & CONNEXIONS

RIVAGE GAUCHE

SOINS PALLIATIFS

Fin de vie : mettre des mots sur la mort qui vient

A l'hôpital de la Timone, à Marseille, une équipe mobile de soins palliatifs aiguille les services dans l'accompagnement de malades

REPORTAGE

MARSEILLE - envoyée spéciale

A chaque fois qu'elles referment la porte d'une chambre derrière elles, Ludivine Gougne et Cathy Martinez, infirmières, se laissent une ou deux secondes avant de « débriefer ». « Est-ce qu'elle a vraiment compris ce que lui ont dit les médecins ? Que si elle veut faire venir les enfants, c'est maintenant ? », interroge la première. « Est-ce qu'elle peut seulement l'entendre ? », questionne la seconde.

« Elle », c'est l'épouse du patient de la chambre 1011 du service d'oncologie digestive, à l'hôpital de la Timone (Assistance publique-Hôpitaux de Marseille, AP-HM), dont la situation s'altère de jour en jour. Le quadragénaire est en train de perdre l'ouïe, la vue, sa lucidité... Une probable méningite carcinomateuse, liée au cancer en phase terminale dont il est atteint, n'est pas encore diagnostiquée : le père de famille doit subir une ponction, ce 17 mars, pour le confirmer. Mais l'équipe n'a guère de doutes sur la dégradation de son état, qui s'accélère.

Sauf que, chez sa femme, ce nouvel examen médical a fait renaître l'espoir : « Pouvez-vous en savoir plus sur les traitements ?, demande-t-elle. Pour nous, c'est le plus important. Avec les anti-douleurs, s'il continue à en prendre autant, est-ce qu'il ne risque pas de devenir dépendant ? » Pendant l'échange, le patient appuie à deux reprises sur la pompe à morphine, dont Cathy Martinez vérifie le réglage. « Avec de telles doses, même s'il en prend régulièrement, il n'y a pas de risques », rapporte-t-elle. « L'objectif est de le soulager, de s'adapter à sa dou-

leur », renchérit Ludivine Gougne, en insistant sur le possessif. Les deux soignantes s'expriment avec une précaution décuplée par la barrière de la langue : pour communiquer avec le couple, venu de Géorgie, l'anglais est de rigueur – avec, quand les mots manquent, le recours à un traducteur automatique sur un smartphone. Et cela s'impose quand la discussion devient plus technique. « La médecin qu'on a vue ce matin nous a parlé d'une chimiothérapie, c'est pour quand ? », demande encore l'épouse.

« REGARD EXTÉRIEUR »

Apaiser, autant que faire se peut, les maux du corps et ceux de l'esprit : c'est une partie de la mission dévolue à l'équipe mobile de soins palliatifs dont ces deux infirmières sont des piliers, et qui, sur plusieurs sites de l'AP-HM (la Timone, la Conception et Sainte-Marguerite), se déplace « à la demande », explique Florence Duffaud, la cheffe du service d'oncologie médicale auquel le dispositif est rattaché.

L'autre volet – « et, historiquement, le premier », insiste la médecin – découle des attentes des services qui sollicitent son intervention : l'équipe mobile vient apporter auprès d'autres professionnels de santé son expertise, dans une démarche d'« acculturation » aux soins palliatifs, pour améliorer la prise en charge de personnes atteintes d'une maladie douloureuse, voire inguérissable. Et pour certaines, « enfin de vie ». Le sujet est revenu dans l'actualité, avec l'examen à l'Assemblée nationale, en mai, du texte de loi sur la fin de vie, désormais scindé en deux propositions de loi : l'une, toujours très clivante, sur l'aide à mourir, l'autre, adoptée à l'unanimité en commission, sur les soins palliatifs.

Huit équipes mobiles marseillaises – elles sont environ 420 sur tout le territoire – se déplacent à domicile ; pas celle de la Timone, qui est « intrahospitalière ». « Elle nous aiguille dans la prise en charge de la douleur, l'introduction de certaines molécules », explique Laetitia Dahan, à la tête du service d'oncologie digestive. Ses interventions nous aident aussi à introduire l'idée que l'on passe à la phase d'"après", celle des soins palliatifs, et que ce n'est pas opposable. Ces patients, quand on arrive au bout de l'histoire thérapeutique, on s'y est souvent attachés. Avoir un regard extérieur, plus objectif, à ce moment-là, c'est important. »

Oncologie digestive, donc, mais aussi neurologie, hépatologie, réanimation, médecine interne... Sur le tableau blanc qui occupe un pan de mur du bureau de l'équipe mobile, au premier étage du bâtiment E, se devine le chemin que parcourront ces professionnels chaque jour. Des kilomètres de couloirs, toujours en binôme : deux infirmières pour les « visites de suivi » ; une infirmière et une médecin pour les « visites bilan ». Avec le concours, au besoin, d'une psychologue.

Alors qu'elles quittent le couple géorgien et se dirigent vers le service de médecine interne, les deux soignantes reviennent sur la complexité de leur rôle. « L'équipe mobile ne fait pas l'annonce de la prise en charge en soins palliatifs, disent-elles. C'est au médecin référent du patient de le faire. » Mais il n'est pas toujours facile de mettre des mots sur cette mort qui approche. « Parfois, l'expression de "soins palliatifs" n'a pas été prononcée, rapportent-elles encore. Alors, on botte un peu en touche. Quand on arrive, on dit aux patients qu'on apporte les soins de confort. »



**« PARFOIS,
LES MÉDECINS
ONT L'IMPRESSION
QU'ILS ONT DIT,
ALORS QU'ILS N'ONT
PAS VRAIMENT DIT »**

VÉRONIQUE TUZZOLINO

médecin de soins palliatifs

mande jusqu'à quand poursuivre les dialyses. Sincèrement, on n'a pas beaucoup de projets pour ce monsieur. »

Retour à la Timone. Dans la chambre 832 du service d'hépatologie, l'homme de 71 ans que viennent voir Cathy Martinez et Ludivine Gougne, allongé sur son lit, n'est que souffrance. Atteint d'un cancer du foie, il le murmure d'entrée : « La douleur est très forte, faites le nécessaire, s'il vous plaît. » L'une des médecins du service l'a indiqué en amont aux infirmières : il semble, depuis la veille, souffrir aussi d'une occlusion. La morphine, donnée par voie orale, ne peut donc pas fonctionner, fait remarquer Ludivine Gougne : le passage en intraveineuse devient plus que nécessaire. « Cela fait des mois que ce monsieur nous explique que son projet est de repartir voir sa famille, en Tunisie, raconte-t-elle en aparté. Mais, à ce stade, il ne sortira plus. »

UN « ESPoir RAISONNABLE »

Comment réussir à le lui dire, mais aussi à le lui faire entendre ? Véronique Tuzzolino, appelée à la rescousse pour modifier le traitement de ce patient, s'assoit au bas du lit, une main posée sur son épaule. « On vous a expliqué, monsieur, là où vous en êtes ? L'échographie, la fibroscopie, la morphine, la pompe qu'on va vous poser... Vous comprenez votre état ? » Elle laisse passer un silence. « Votre fils, vos filles, vous leur avez parlé ?, » interroge-t-elle. Silence, encore. « Aujourd'hui, on ne parle pas d'un retour au pays, monsieur, ce n'est pas possible », ajoute la médecin. Le téléphone du patient sonne, les soignantes s'éclipsent.

« Quand on lui a annoncé qu'il ne serait pas greffé, on lui a aussi dit que le pronostic vital était plus qu'incertain. Mais je ne suis pas sûre pour autant qu'il ait compris, explique, dans le couloir, la spécialiste. Certains patients posent des questions, d'autres pas. Parfois, les médecins ont l'impression qu'ils ont dit, alors qu'ils n'ont pas vraiment dit. » Avec cette éternelle barrière du vocabulaire médical, plus ou moins compréhensible.

Difficile de fermer totalement la porte à l'espoir, même si ça doit rester un « espoir raisonnable », souligne encore la docteure Tuzzolino : « Je n'aime pas le mot de "vérité", j'essaie d'être au plus proche de chaque situation, mais évidemment que je n'assène pas au patient "Vous allez mourir." ■

CAMILLE STROMBONI

Ça ne servirait à rien, à part augmenter l'anxiété. »

Le fonctionnement de l'hôpital ne facilite pas toujours la communication. Pour cet autre patient, un homme de 63 ans, arrivé en urgence de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) un mois plus tôt et passé depuis par les services de chirurgie et de médecine interne, il semble qu'aucune « annonce » n'ait été faite depuis l'aggravation de son cancer. « Il a beaucoup de mal à déglutir, à s'alimenter... J'étais quasi sûr que sa situation lui avait été expliquée il y a quelques semaines, non ?, » dit l'interne de chirurgie, soulignant que ça ne peut pas être. « de toute façon » le rôle d'un interne.

Devant la chambre, une infirmière le décrit simplement : « Je ne crois pas qu'il sache où il en est, et nous, on lui fait des prises de sang comme si de rien n'était. » Alité, un casque audio sur les oreilles, le patient réagit peu à l'entrée des soignantes de soins palliatifs. « J'ai dit que je voulais rentrer chez moi. Mais si c'est pas possible, c'est pas possible », répète-t-il dans un souffle.

Aux questions sur son niveau de douleur et ses symptômes, il répond, invariablement, d'un « ça va ». Interrogé sur « ce dont il a besoin » ou « ce à quoi il pense », il ne saisit aucune perche.

« Il a droit à une information claire et loyale, on ne peut pas se retrancher derrière des omissions », glisse Ludivine Gougne en repartant. Elle espère que la conversation pourra reprendre après qu'un médecin lui aura parlé. « Il y a urgence, si on arrive à mettre des mots, à renouer le dialogue, peut-être qu'il pourra dire ce qu'il veut pour sa fin de vie. »

Cette urgence, la professeure Laetitia Dahan, cheffe du service d'oncologie digestive, l'évoque frontalement lors de sa réunion quotidienne avec ses internes. Concernant le couple géorgien, elle ne mâche pas ses mots : « Il faut dire à sa femme : "Votre mari va mourir, quoi qu'on fasse", » dit-elle à une jeune médecin. « Tu lui expliques aussi que, si on lui fait une chimiothérapie, elle sera totalement palliative. Sinon, elle ne va pas comprendre. » « Est-ce que je lui dis que ça va venir vite, la fin ? Est-ce que je lui donne un délai ?, » interroge l'interne. « Tu peux lui dire entre deux et dix semaines, peu importe. Il faut avant tout qu'elle comprenne que, si son mari veut voir ses enfants, c'est maintenant. » ■

MATTEA BATTAGLIA

Un tour de France pour parler de la mort et des soignants

VOILÀ PLUSIEURS SEMAINES qu'il a commencé à marcher. Cardiologue à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, le professeur Thibaud Damy a quitté son établissement pour trois mois, le temps de réaliser un « tour de France » à pied un peu particulier. Le médecin, spécialiste de l'amylose cardiaque, veut mettre en lumière un sujet qu'il juge essentiel, et encore tabou : la mort et ses répercussions sur les soignants. Troubles du stress post-traumatique, traumatisme vicariant – indirect –, burn-out... Les conséquences de la mort d'un patient sur la santé mentale, il les a lui-même vécues. « Je me suis senti alors bien seul. C'est aussi pour ça que je marche, pour dire qu'un cardiologue, chef d'unité, est tout autant concerné, raconte-t-il. C'est toujours ce que je vois au quotidien pour les soignants, la question n'est pas du tout prise en compte par l'institution. »

Les chiffres qu'il égrène montrent l'évidence : 668 000 Français meurent chaque année, dont 60 % à l'hôpital. Et parmi eux, 80 % ne vont pas en soins palliatifs. « Ils sont donc accompagnés par des soignants "standards", comme moi, décrit-il. La mort n'est pourtant pas reconnue comme une

mission de l'hôpital, ce que montrait déjà un rapport de l'inspection générale de 2009 ! » Le sujet reste cantonné à quelques heures dans les formations, regrette-t-il, et les soignants sont toujours encouragés à ne pas exprimer leurs émotions. Avec 14 rencontres organisées dans des centres hospitaliers au cours de son périple de 800 kilomètres, qui a débuté le 30 mars à Dampierre (Haute-Marne) et reliant sept villes, il espère bien libérer la parole.

Au-delà de la santé mentale des professionnels de santé, c'est aussi la prise en charge des patients et de leur famille qui est en jeu, selon lui. « La mort peut survenir après une maladie chronique, longue, ou aiguë, de manière subite. Mais on peut dans tous les cas y être formé, s'y préparer, et limiter les deuils traumatiques, pour les soignants comme pour les familles, soutient-il. Comment un soignant qui n'arrive pas à faire une annonce à un patient, ou même parfois juste à prononcer le mot "mort", peut-il ensuite accompagner vers le bon parcours de soins ? »

Depuis le coup d'envoi de sa démarche, menée avec le soutien de sociétés savantes de cardiologie, les témoignages de profes-

sionnels traumatisés par un décès affluent sur le site ouvert à l'occasion, Les Survivants. Plusieurs nouvelles recherches ont été lancées pour documenter les répercussions sur les soignants, et un diplôme universitaire est en préparation pour une ouverture à la rentrée de septembre.

« On espère créer le collectif pour faire bouger les lignes », dit l'homme de 53 ans, alors que la dernière étape inscrite à son programme le conduira, le 12 mai, au centre hospitalier universitaire de Rangueil à Toulouse. Soit la même date que celle envisagée pour l'examen en séance publique au Parlement des deux propositions de loi promises par le premier ministre, François Bayrou, sur les soins palliatifs et l'aide à mourir. Il l'assure pourtant, ce tour de France n'est pas lié à cet agenda politique. « Le sujet [de l'aide à mourir] est important, il faut statuer sur la question, mais la réalité qui touche aujourd'hui le plus grand nombre de personnes et les soignants, c'est l'impact des décès, au quotidien, à l'hôpital. » Et son absence totale de prise en compte. « Même l'acte ultime de la toilette mortuaire n'est pas financé comme un soin », regrette-t-il. ■

CAMILLE STROMBONI

Dans certains territoires, des médecins démunis

Alors que des départements sont dépourvus d'unités de soins palliatifs, les praticiens décrivent des situations complexes

TÉMOIGNAGES

Faire la bascule d'une prise en charge thérapeutique vers une prise en charge palliative, c'est toujours un moment compliqué pour un médecin traitant», reconnaît le docteur Yannick Pacquelet. Ça l'est encore plus quand, comme ce généraliste, on exerce à Signy-le-Petit, dans les Ardennes, département qui ne compte aucune unité de soins palliatifs (USP).

«Il y avait bien une équipe mobile de soins palliatifs, à une époque, à Charleville, à une quarantaine de kilomètres, mais elle ne venait pas jusqu'ici pour un seul patient», poursuit-il. Même les soignants travaillant en hospitalisation à domicile font difficilement le déplacement.» En théorie aussi, il existe dans le département des lits dits «identifiés» de soins palliatifs au sein de certains services hospitaliers, mais le docteur Pacquelet n'a jamais réussi à en faire bénéficier ses patients.

Ardennes, Pyrénées-Orientales, Mayenne... Une vingtaine de départements ne disposent pas de services permettant une prise en charge palliative pour des patients en fin de vie en hospitalisation complète, avec un effectif de soignants spécialisés. Le gouvernement a fait de ce chiffre un indicateur-clé, promettant de l'infléchir en développant, partout sur le territoire, des soins palliatifs, en parallèle de sa ré-

forme de l'aide à mourir. Une manière aussi d'envoyer un message : personne n'aura recours à cette aide à mourir par défaut d'accès à ces soins.

L'engagement a été pris par Emmanuel Macron, en mars 2024, puis confirmé par la ministre chargée du dossier, Catherine Vautrin. Mais, alors que deux propositions de loi vont être examinées à l'Assemblée nationale, en mai – l'une sur les soins palliatifs, l'autre sur la création d'une aide à mourir –, l'état des lieux a peu évolué. Il n'a même pas progressé du tout, selon le dernier recensement du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie, qui doit être rendu public prochainement : 22 départements n'ont pas d'USP, à la fin 2023, soit un département de plus qu'en 2021, année de la précédente enquête diffusée par cet organisme public. La moyenne globale, sur l'ensemble du territoire, demeure inchangée. La France est dotée de 2,9 lits d'USP pour 100 000 habitants.

D'autres organisations

Mais la photographie est mouvante. En 2024, selon ce recensement, cinq créations d'unité de soins palliatifs étaient prévues pour quatre fermetures, «souvent temporaires», est-il précisé, le temps de remplacer un départ de médecin. Intervenant sur Franceinfo, le 11 mars, la ministre de la santé, Catherine Vautrin,

«ON S'ADAPTE, MÊME SI C'EST FORCÉMENT UNE PRISE EN CHARGE DÉGRADÉE»

BRUNO THUBERT
gériatre

a assuré que seule une quinzaine de départements restaient dépourvus d'unité de soins palliatifs, à cette date, tout en affirmant son objectif d'en avoir «ouvert partout» d'ici «fin 2026». L'exécutif a présenté, en 2024, une «stratégie décennale», qui s'est traduite, en 2025, par une hausse de 100 millions d'euros des budgets alloués aux soins palliatifs.

Sur ces territoires sans unité de soins palliatifs, les médecins témoignent d'autres organisations pour accompagner leurs patients, mais aussi de difficultés partagées. «Quand on suit un patient en fin de vie, on se pose beaucoup de questions : est-ce que je fais bien la prescription? Est-ce que je donne les bons traitements antalgiques, anxiolytiques?», reprend le docteur Pacquelet. J'ai la chance de travailler avec trois autres praticiens dans ma maison de santé, on partage les réponses, on s'est formés.» Reste que, face à des «situations humaines très complexes», il n'a pas toujours la solution : «Je peux me retrouver à devoir envoyer un patient aux urgences, on sait qu'il va rester des heures sur un brancard, peut-être à mourir. Cela nous renvoie toujours à un échec.»

Jean-Luc Barone est chef de service de l'équipe mobile de soins palliatifs de l'hôpital de Perpignan. Elle se déploie, depuis une vingtaine d'années, dans les services hospitaliers mais aussi en ville, dans un département qui n'a jamais eu d'unités de soins palliatifs. «Depuis 2008, nous militons pour [en ouvrir une]!», dit-il, sans que la demande aboutisse, faute d'autorisations, de financements. Depuis quelques mois, un service de 12 lits a été autorisé, reste néanmoins à trouver la ressource médicale.

Difficultés de recrutement

Selon cet ancien urgentiste, «le département s'est organisé et les choses ne fonctionnent pas trop mal sans». «Sauf quand tous les paramètres sont au rouge, sur le plan médical, psychologique, social... pour des personnes très isolées, de plus en plus nombreuses, ou lorsque les "aidants" [conjoints, proches, famille...] sont épouisés, après des mois et des mois de maladie», décrit-il. On multiplie alors les passages avec l'équipe, les infirmiers libéraux, les médecins traitants assurant des visites, l'hospitalisation à domicile en complément. Mais le vingt-quatre heures sur vingt-quatre n'existe pas pour des patients qui restent à la maison.»

A Houdan (Yvelines), où la fermeture de l'USP, en février 2024, a fait grand bruit – le départ de sa cheffe de service illustrant bien les difficultés de recrutement dans la filière –, seule est restée l'équipe mobile de soins palliatifs pour répondre aux besoins. Le gériatre Bruno Thubert, à la tête d'une autre équipe mobile, basée à Rambouillet, a été appelé à la rescousse pour assurer sa supervision, prévue comme temporaire mais qui perdure.

«On s'adapte, même si c'est forcément une prise en charge dégradée», dit-il. La relation de proximité, essentielle pour les patients comme les familles dans ces moments-là, est difficile à maintenir avec des praticiens qui changent tout le temps.» Il espère beaucoup, comme la direction de l'hôpital, de l'arrivée promise à Houdan, en mai, de cinq praticiens diplômés hors de l'Union européenne.

La problématique de l'accès aux soins a nourri les débats, au Parlement, sur la proposition de loi relative aux soins palliatifs. En commission des affaires sociales, le 10 avril, les députés ont adopté un amendement visant à instaurer un «droit opposable» à ce type de soins, alors que seuls 30 % des patients qui en ont besoin y auraient accès, selon la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs. ■

MATTEA BATTAGLIA
ET CAMILLE STROMBONI

A l'hôpital de la Timone, à Marseille, le 5 janvier 2022.
NICOLAS TUCAT/AFP

Bonnes adresses

Tarifs 01/01/25

Prix à la ligne : 15,50 € HT - 18,60 € TTC
Autres formats : nous consulter
stphane.pesque@mpublicite.fr

Reproduction interdite

LE PLUS GRAND ESPACE ARMOIRES LITS À PARIS • Conditions exceptionnelles !



ARLITEC, CELIO, CLEI, DUEBI ITALIA
LIT RELEVABLE SEUL, 2 EN 1 AVEC CANAPÉ OU BUREAU,
COUCHAGE SIMPLE OU DOUBLE... UNE SOLUTION
POUR CHACUN !

Nos armoires lits sont installées par des professionnels qualifiés.

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

Armoires lits et aussi consoles et tables basses extensibles, bibliothèques, dressings, tables de repas... :
147 rue St-Charles Paris 15 • 7j/7 • 01 45 75 02 81, M° Charles Michels
Canapés, literie, mobilier sur 3000 m² : toutes nos adresses sur www.topper.fr



La maison recherche également bien d'autres produits.
Déplacements réguliers et gracieux dans toute la France.
Expertises gratuites & paiement immédiat
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement
par téléphone au 06 19 89 55 28
email : antique.charles@gmail.com / maisoncharles-antique.fr



RUBRIQUE IMMOBILIER

(tous les mercredis & samedis)

Vos acheteurs et locataires
sont parmi nos lecteurs.

Le Monde

RUBRIQUE BONNES AFFAIRES
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS
LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?
stphane.pesque@mpublicite.fr

ACHAT VINYLES

Disquaire sérieux et passionné.
20 ans d'expérience.
Achète vinyles 33 et 45 tours
Jazz, Pop Rock, Soul Funk, World,
Hip Hop, Classique...
Je me déplace. Paiement comptant.
David B : 06 07 44 03 77

LIGNAGE
Prix à la ligne :
15,50 € HT - 18,60 € TTC

MODULES
Merci de nous
consulter

stphane.pesque@mpublicite.fr

Ensemble Royal

Fauteuil inclinable
et son pouf

2590



LE PLUS GRAND ESPACE RELAXATION À PARIS

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

Distributeur officiel des fauteuils Stressless® et Himolla
63 rue de la Convention Paris 15, 7j/7, 01 45 77 80 40, M° Charles Michels
54 cours de Vincennes Paris 12, 7j/7, 01 40 21 87 53, M° Nation
Canapés, literie, mobilier sur 3000 m² : nos adresses sur www.topper.fr

Le Monde

RUBRIQUE IMMOBILIER
stphane.pesque@mpublicite.fr

L800-B801-H1 pour 1389€HT/1389€TTC coûte en boisserie cuir nappa cuir véritable également dans les coloris et sur présentoir. Export Italie. Fabrication en Europe.

SALON DE SHANGHAÏ

Automobile : la Chine au centre du monde

L'HYPERPUISANCE AUTOMOBILE CHINOISE 1|3 L'industrie du pays domine le reste de la planète. Un revirement historique

SHANGHAÏ - envoyé spécial

Dans l'un des plus grands centres d'exposition de la planète, en forme d'un trèfle à quatre feuilles dans l'ouest de Shanghai, les Chinois peuvent découvrir, à partir de mercredi 23 avril et jusqu'au 2 mai, les nouveaux modèles que les constructeurs automobiles ont conçus pour eux. Il y en aura pour tous les budgets, de l'énorme SUV 9X de la marque haut de gamme Zeekr au retour en version électrique de la Chery QQ, la voiture populaire emblématique de la Chine des années 2000. Mais, dans cette immensité, un constat général frappera les centaines de milliers de visiteurs attendus : en matière d'automobile, la Chine est devenue le centre du monde.

Dans les chiffres, cette réalité est installée de longue date : la Chine est devenue le premier marché automobile dès 2009, et les ventes en 2024 y ont atteint 31 millions, nettement plus que celles des Etats-Unis et de l'Union européenne (UE) réunis. Longtemps, l'industrie chinoise a produit uniquement pour les Chinois à travers des coentreprises établies avec les marques européennes, japonaises et américaines. Mais, depuis peu, le pays de Xi Jinping a changé de dimension. En 2023, il est devenu premier exportateur mondial d'automobiles, surpassant l'Allemagne et le Japon.

Désormais, c'est en Chine que se définissent les tendances, les technologies. Décision révélatrice, Renault a ouvert en janvier à Shanghai un centre de recherche et développement avec environ 150 ingénieurs chinois dans le but affiché d'aider à concevoir ses véhicules pour le marché européen, dont la future Twingo E-Tech.

GÉANTS DES TECHNOLOGIES

Les Chinois, eux, optent désormais pour des constructeurs locaux : ils ont choisi à 65 % des marques chinoises en 2024, alors qu'en 2019 ils optaient à 60 % pour des étrangères. Parmi la centaine de marques locales, il y a les grands constructeurs établis, rattachés à des villes où ils sont les héritiers des unités de production industrielle de l'ère maoïste. Il y a aussi des groupes privés, parvenus à survivre malgré l'intense compétition, tel Geely, basé à Hangzhou, qui a racheté Volvo en 2010.

Dans cette course se sont invités les nouveaux géants des technologies chinois. C'est le cas de Xiaomi, connu pour ses smartphones, qui a lancé, en mars 2024, une voiture dont les lignes évoquent celles des Porsche. Lei Jun, le patron star de Xiaomi, a réussi à en écouter plus de 130 000 unités entre mars et décembre 2024, et vise 300 000 pour 2025.

A cette liste s'ajoute une marque qui constitue une catégorie à part. BYD domine 32 % des ventes de véhicules électriques et hybrides en Chine et est devenu la référence. Le groupe de Shenzhen a trente ans d'expérience dans les

L'AVÈNEMENT DE L'ÉLECTRIQUE A TOUT CHANGÉ. DÉSORMAIS, LES GROUPES OCCIDENTAUX COURTISENT LES ACTEURS CHINOIS POUR APPRENDRE D'EUX

batteries, plus de vingt dans l'automobile, ce qui donne confiance aux consommateurs qui savent bien qu'acheter une nouvelle marque est un pari, car toutes ne surviennent pas.

Beaucoup semblent vouées à disparaître. D'autant que la guerre des prix fait rage. Cette concurrence amène des innovations en nombre, comme ce système présenté par BYD, le 17 mars, qui permet, selon l'entreprise, de recharger une voiture en cinq minutes pour 470 kilomètres d'autonomie. C'est aussi le marché où se jouent les innovations en matière de conduite autonome, à l'image des centaines de taxis sans chauffeur qui parcourent les rues de Wuhan.

PRIORITÉ PUBLIQUE

Certaines marques parviennent à développer des modèles en moins d'un an, quand les constructeurs étrangers mettent autour de trois ans. Le premier constructeur de batteries de la planète, CATL (37,9 % du marché mondial en 2024, plus que les quatre suivants, dont BYD, réunis), propose même des châssis électriques tout faits pour les marques souhaitant lancer une voiture au plus vite.

L'accélération est due notamment aux politiques publiques. La Chine, premier émetteur de gaz à effet de serre de la planète, a fait de sa transition énergétique une priorité politique. Les achats d'automobiles électriques et hybrides ont été très subventionnés. A cela s'ajoute une course entre les villes et provinces : chacune veut son usine, avec les emplois et la reconnaissance qu'elle apporte.

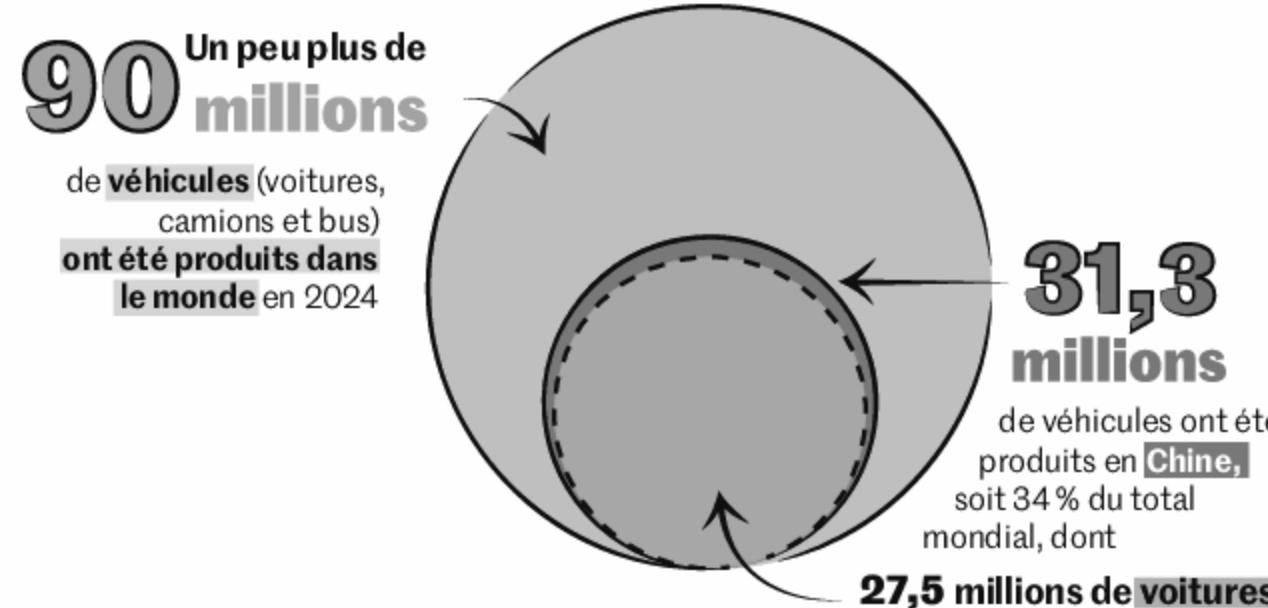
Cette politique a permis d'asseoir la progression des acteurs chinois, amenant un retourment de marché d'une ampleur historique. Si la Chine n'est jamais sortie de son retard historique dans le moteur à essence, l'avènement de l'électrique a tout changé. Désormais, les occidentaux courtoisent les groupes chinois pour apprendre d'eux. Stellantis a annoncé, en septembre 2024, un accord avec une marque de Hangzhou, Leapmotor. Le cinquième groupe automobile mondial facilitera son arrivée en Europe contre son expertise dans l'architecture informatique. En 2023, Volkswagen avait déjà annoncé un accord avec un constructeur électrique chinois, XPeng.

Conséquence de cette percée chinoise, les groupes étrangers sont très chahutés. Volkswagen, qui a été dépassé par BYD en 2023 comme marque la plus vendue de Chine après quinze années de domination, s'est débarrassé d'une usine dans la région sensible du Xinjiang et des plans de fermeture ont été évoqués sur deux autres sites, à Nankin et Ningbo.

Les constructeurs chinois, eux, nourrissent de fortes ambitions à l'international, ce qui suscite d'importantes tensions diplomatiques. Avant même le retour au pouvoir de Trump, et le déclenchement de la guerre commerciale, Joe Biden a imposé, en mai 2024, 100 % de taxes sur les véhicules électriques chinois, leur fermant de fait la porte. L'UE de son côté, a adopté, en octobre 2024, des taxes différencierées selon les marques chinoises. Pour le nouveau géant BYD, c'est 17 %. Une barrière qui ne semble pas infranchissable, tant son ascension, comme celle de toute l'industrie automobile, semble inexorable. ■

HAROLD THIBAUT

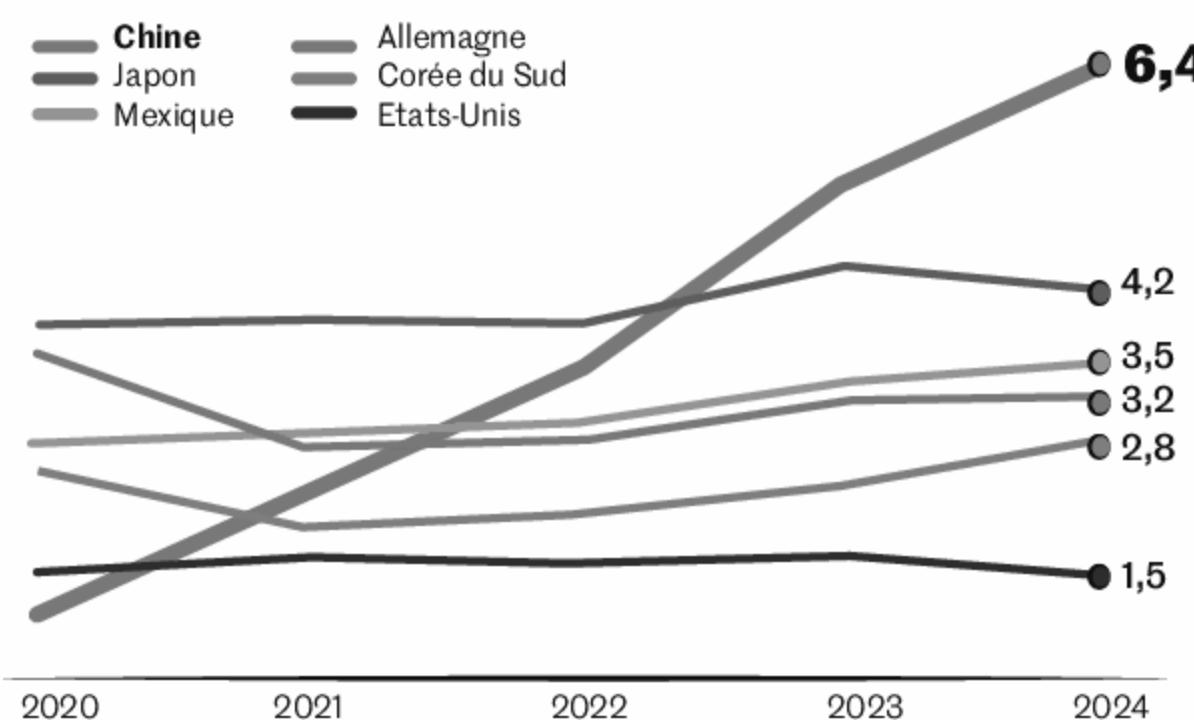
Prochain article Essence dans les campagnes, électrique dans les villes : la voiture dans les rues chinoises

La Chine, premier constructeur automobile mondial... et de très loin

C'est davantage que l'Europe et les Etats-Unis réunis, qui ont produit 25,2 millions de véhicules

Après le Covid-19, le grand bond des ventes à l'étranger

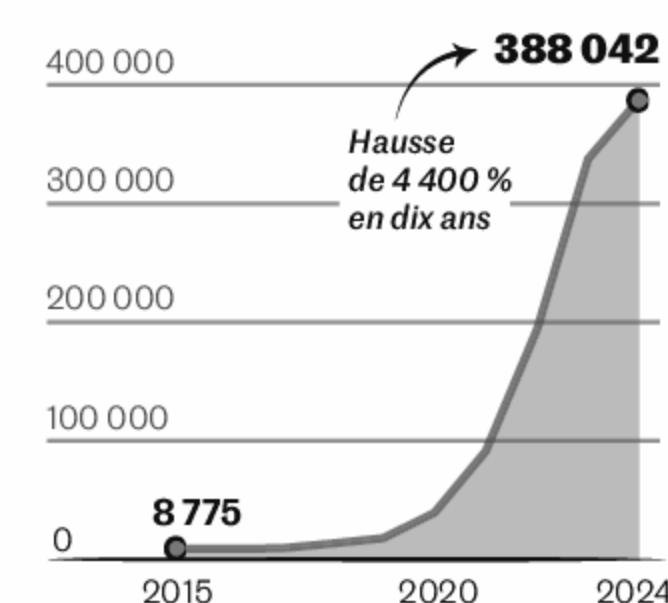
Nombre d'exportations pour tous types de véhicules dans le monde, par pays, en millions



Infographie : Le Monde

Les voitures made in China à l'assaut de l'Europe

Ventes de voitures de marque chinoise en Europe*, hors Volvo



* Union européenne, Royaume-Uni, Norvège, Suisse et Islande

A la tête de BYD, le couple qui secoue l'industrie

Wang Chuanfu, d'abord expert en batteries, et son épouse, Stella Li, chargée de l'international, pilotent le numéro un mondial des véhicules électriques

PORTRAIT

SHANGHAÏ - envoyés spéciaux

Elon Musk éclate de rire. Une journaliste de Bloomberg TV vient de lui demander s'il voit en une marque chinoise, BYD, un concurrent. Le patron de Tesla ne dissimule pas son mépris : « Vous avez vu leur voiture ? » Le produit ne lui paraît pas attrayant, leur technologie lui semble faible et, en cette année 2024, leur avenir en Chine même ne lui paraît pas assuré. Musk n'est pas le seul à longtemps n'avoir pas compris ce que signifiait l'ascension de BYD. En cette même année 2011, on pouvait voir le fondateur de cette marque, Wang Chuanfu, arpenter les allées du Salon de l'automobile de Genève avec son petit appareil photo avant d'aller déjeuner au self avec sa garde rapprochée. Il était alors facile de l'aborder. A cette époque, le constructeur avait pourtant déjà Warren Buffett pour actionnaire, et rien ne pouvait le faire douter : il prédisait que BYD serait le numéro un mondial en 2025.

C'est désormais vrai pour les modèles électriques, et, dans les salons, M. Wang ne se déplace plus que protégé et entouré d'une dizaine de collaborateurs extrêmement respectueux. Elon Musk a depuis changé de perception, reconnaissant début 2024, alors que BYD venait de dépasser Tesla pour la première fois, que les marques chinoises sont les plus compétitives au monde et craignant que, sans barrières douanières, elles ne « démolissent » leurs concurrentes étrangères. En novembre 2024, BYD a produit son

dix millionième véhicule et s'est hissé au sixième rang des groupes mondiaux.

Nul ne sait ce qu'il adviendra des autres marques en Chine – il y en a tant que beaucoup sont vouées à disparaître –, mais tous les analystes, tous les cadres ou observateurs du secteur partagent cette certitude : à l'heure où s'accélère l'électrification, BYD va continuer de croître. La marque pourrait avoir un destin mondial que seuls quelques autres groupes, tels que Toyota ou Volkswagen, ont connu. En 2023, le nouvel emblème de Shenzhen avait dépassé ce géant allemand pour s'imposer comme la première marque de Chine. C'est peut-être ce statut de référence en Chine qui compte le plus aux yeux de Wang Chuanfu, tant il s'agit d'une revanche sur son passé. Beaucoup de nouveaux milliardaires chinois ont cette trajectoire. Partis de rien, ils se sont hissés au sommet, mais peu ont conservé le style sobre, franchement ordinaire, du fondateur de BYD.

Une friche des possibles

Né en 1966, le plus jeune parmi huit enfants d'une famille rurale de la province pauvre de l'Anhui, il perd son père à 13 ans et sa mère, deux ans plus tard. Un de ses grands frères l'encourage à ne pas renoncer à ses études comme lui a dû le faire. Wang Chuanfu est admis en physique et chimie des météaux dans une université de Changsha, plus au sud. Il y obtient des résultats brillants et est pris en doctorat dans un institut de recherche public à Pékin. Il en devient directeur adjoint et, lorsque l'institut monte une collaboration avec le géant étatique de la

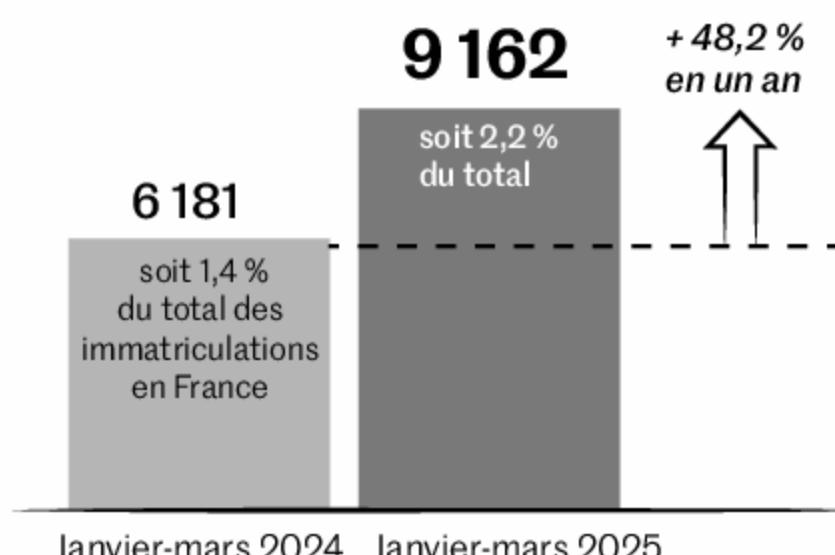
métallurgie, Baosteel (désormais Baoshan Iron & Steel), pour lancer une usine de batteries, Wang Chuanfu est chargé de superviser le projet.

Il doit pour cela s'installer à Shenzhen. On est en 1993 et, l'année précédente, le dirigeant Deng Xiaoping s'est rendu en visite dans cette ville-champignon à la frontière de Hongkong, confirmant la politique d'ouverture économique de la Chine. Aujourd'hui, Shenzhen est le phare de la Chine modernisée. Avec sa skyline futuriste, elle héberge les sièges de beaucoup de champions chinois : Huawei dans les télécoms, DJI dans les drones et BYD, donc, avec son campus dont un monorail fait le tour pour déposer les travailleurs. A l'époque, Shenzhen est une friche des possibles. « C'était la ruée vers l'or », se souvient Wang Chuanfu, des années plus tard, auprès du *Financial Times*. Il est frustré par le manque de financements de son institution publique. En 1995, il lance donc sa propre usine en empruntant de l'argent à un cousin et produit de petites batteries pour l'électronique japonais, qui est en pleine expansion. Il est avant toute chose un expert du secteur des batteries, ce qui lui donne aujourd'hui un avantage considérable face aux grands constructeurs internationaux qui, pour beaucoup, n'ont longtemps cru qu'à moitié à l'avenir de l'électrique et se sont développés autour du moteur à essence.

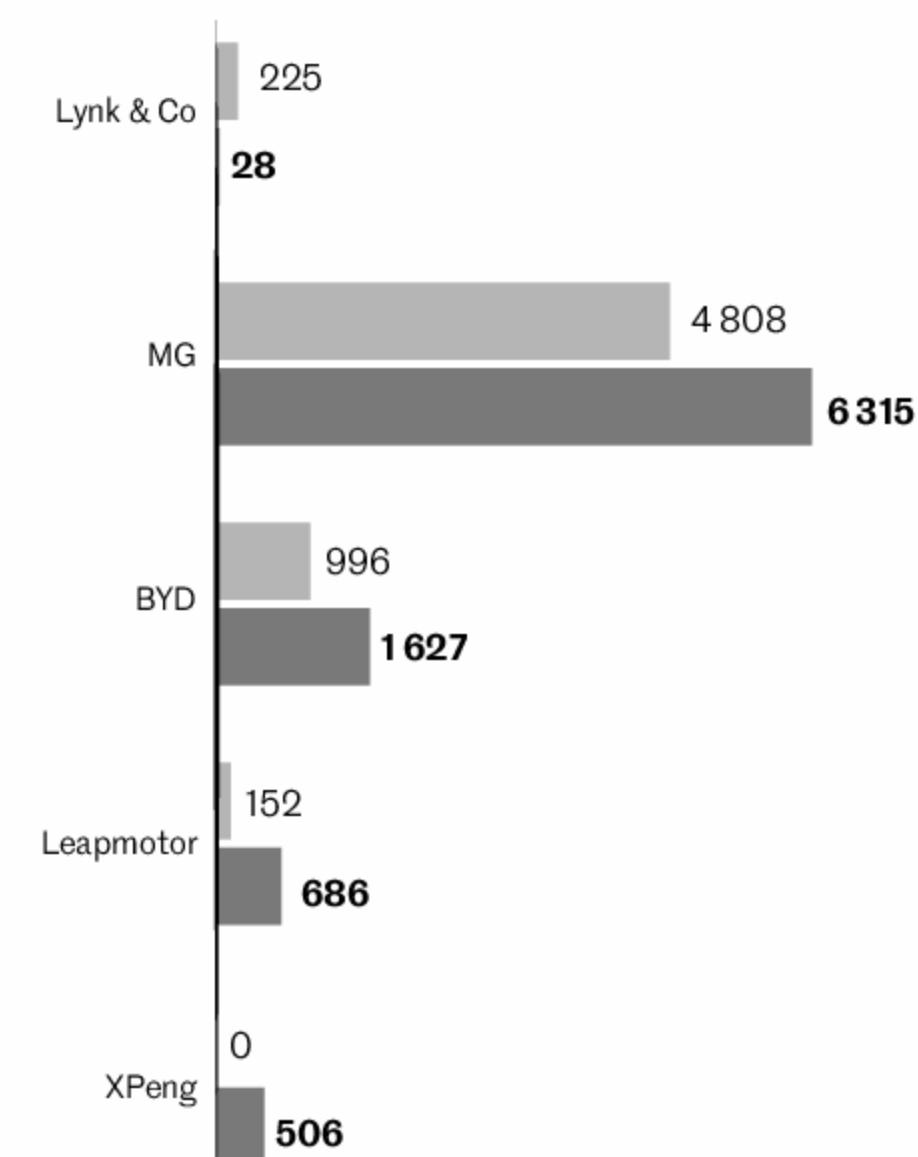
BYD (pour « Build your Dreams ») ne se lance dans les voitures qu'en 2003, pas franchement favori, tant les acteurs du privé chinois semblent partir avec un handicap sur un marché alors largement dominé par des marques étrangères dans les moteurs traditionnels et les entreprises publiques avec lesquelles la réglementation locale les contraint à opérer. Pourtant, Wang Chuanfu est déjà devenu le premier fournisseur mondial de petites batteries pour téléphones mobiles et, en 2008, l'investisseur Warren Buffett, qui croit en son savoir-faire, prend 10 % de l'entreprise pour 230 millions de dollars (200 millions d'euros). Conséquence directe : en 2009, Wang Chuanfu devient ponctuellement l'homme le plus riche de

En un an, la vente de voitures chinoises en France a progressé de 48 %

Evolution du nombre des immatriculations de voitures particulières neuves de marque chinoise, en France



Répartition du nombre de nouvelles immatriculations par marque

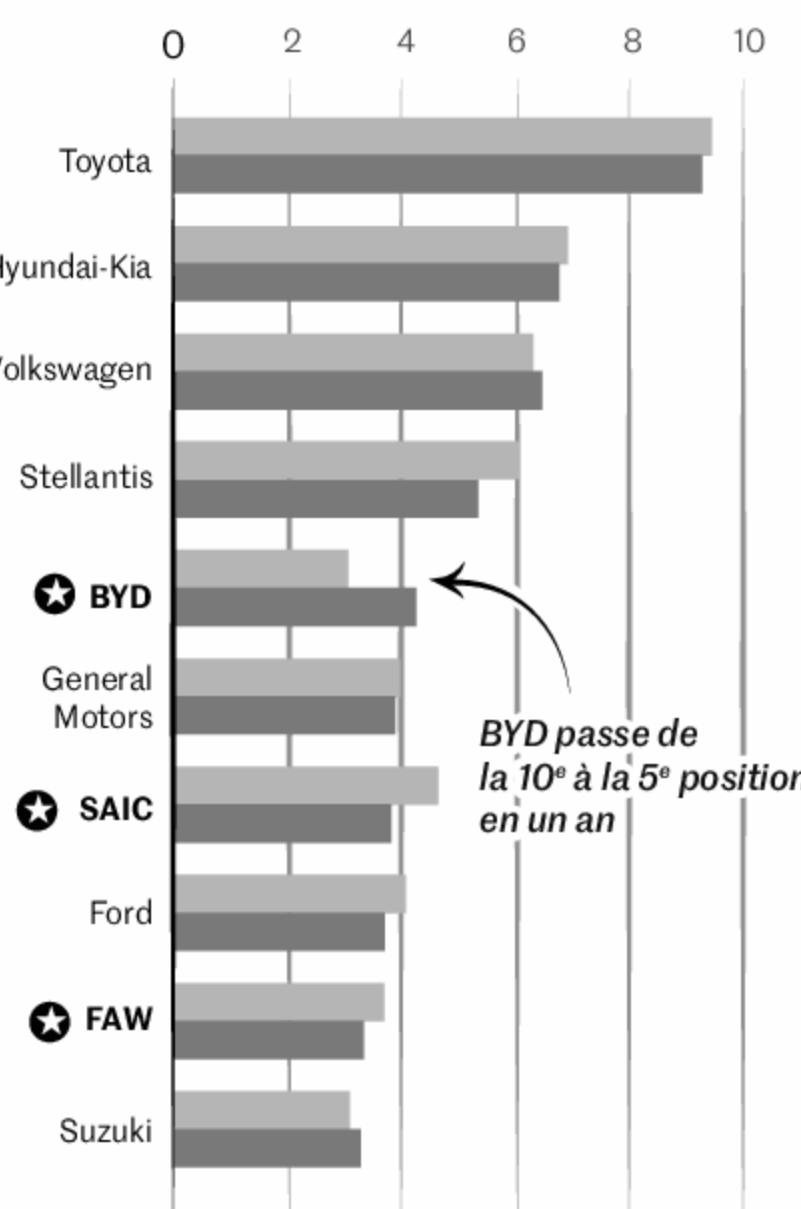


Sources : Inovev ; AlixPartners ; AAA data ; Strat Anticipation

La percée de BYD

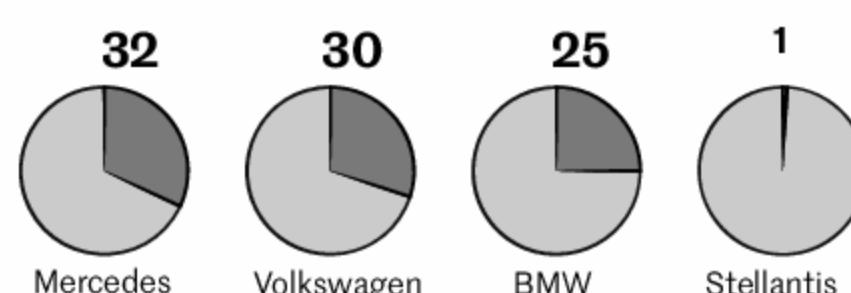
Top 10 des constructeurs d'automobiles dans le monde, en millions de véhicules produits

en 2023 en 2024 Constructeurs chinois



La Chine, un débouché important pour les constructeurs européens

Part de la Chine dans les ventes de véhicules en 2024, par constructeur, en %



Chine. Ses véhicules sont alors loin de faire rêver les Chinois. Il réussit plutôt à équiper Shenzhen pour des bus et des taxis dont le design est assez ringard.

Mais la course à la transition énergétique dans laquelle se lance la Chine profite très largement à BYD. Pékin voit les véhicules électriques comme une double priorité, autant pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, en tant que premier pollueur, que pour prendre un avantage industriel et créer des emplois, dans un secteur d'avenir. L'institut d'études sur l'économie mondiale de Kiel estime, en se fondant sur les rapports d'activité annuels de BYD, à 3,4 milliards de dollars les subventions directes reçues par le groupe entre 2018 et 2022. Le Center for Strategic and International Studies basé à Washington évalue, lui, à 230 milliards de dollars le cumul des politiques publiques d'aide au secteur de l'automobile électrique chinois entre 2009 et 2023.

Du minerai à l'usine

Alors que la plupart des constructeurs, chinois et étrangers, sont contraints d'acheter des batteries chez des fournisseurs tels que le chinois Contemporary Amperex Technology Co. Limited, BYD, lui, est présent sur l'ensemble de la chaîne. Le groupe a pris des participations dans plusieurs sociétés chinoises d'extraction de lithium et d'autres minéraux stratégiques pour l'électrification des usages. Il a été autorisé, en 2024, à mener un projet d'extraction au Chili, et la presse a révélé, en février 2025, qu'il avait obtenu les droits d'exploitation de deux parcelles dans l'Etat brésilien du Minas Gerais, riche en lithium.

Cette intégration verticale, du minerai à la sortie d'usine en passant par les pièces, permet à BYD de produire à lui seul 75 % des composants de ses véhicules, selon une étude des analystes de la banque UBS. En comparaison, Tesla fabriquerait 46 % des éléments de sa Model 3 assemblée en Chine. BYD dégage de ce fait davantage de marges et optimise l'intégration des éléments entre eux. Paradoxalement, BYD doit beaucoup à Tesla : l'arrivée des voitures de Musk,

EN 2008, L'INVESTISSEUR WARREN BUFFETT, QUI CROIT EN SON SAVOIR-FAIRE, PREND 10 % DE L'ENTREPRISE

avec leur design et leur ergonomie, a rendu l'électrique désirable pour les Chinois, et le début de sa production dans le sud de Shanghai en 2019 a permis, en baissant leur coût, de les populariser.

L'autre facteur de réussite de BYD est Stella Li, que le jury du World Car Person of the Year, composé de 96 journalistes de 30 pays, a choisie comme personnalité mondiale de l'année pour sa « contribution significative à l'industrie automobile ». A 55 ans, vice-présidente exécutive de BYD, à la barre du groupe avec son époux, cette femme en assure le développement commercial et l'expansion mondiale. Avec la même ténacité que celle dont elle avait fait preuve pour vendre les batteries BYD à Motorola, dans les années 1990. Aucune trace de fatigue sur le visage de celle qui passe sa vie à parcourir le monde. Elle sourit quand on lui demande son secret. « J'ai de très bonnes équipes et j'aime voyager avec elles. Je passe 80 % de mon temps hors de Chine », dit-elle. Lorsque nous la rencontrons à Paris, dans la concession BYD des Champs-Elysées, elle arrive de Londres, où elle a fait étape après la Pologne. Dans chaque pays, elle a un objectif clair : mettre en place une équipe locale et développer un bon service après-vente ; ce n'est qu'ensuite qu'elle fixe des objectifs de parts de marché.

Après Paris, elle s'envole directement pour le Brésil. Ce marché, le plus important pour BYD hors de ses frontières, est l'une des clés de son expansion internationale. Carlos Gomes, directeur général de Cosmobilis, le deuxième réseau de concessionnaires en France, qui opère sous la marque ByMyCar et distribue BYD, voit en Stella Li « une patronne pleine d'énergie, qui a imposé la marque

au Brésil, alors qu'il n'y a pas vraiment d'infrastructure de recharge ».

Le marché européen n'est pas simple, surtout depuis que Bruxelles a imposé des droits de douane, au constat des largesses accordées par l'Etat chinois aux constructeurs de l'empire du Milieu. Les images des cargos au logo BYD déversant des véhicules chinois dans les ports européens ont renforcé le sentiment que la menace plane sur l'avenir des voitures européennes. Mais le couple a « une confiance illimitée dans les capacités et les produits » de BYD, selon M. Gomes. Stella Li, tout comme son mari, croit surtout dans la course à l'innovation. « Nous sommes une entreprise de technologie, nous avons 120 000 ingénieurs, 11 centres de R&D, nous enregistrons 45 brevets par jour », liste-t-elle. En mars, BYD a présenté une plateforme avec des super-chARGEURS permettant d'obtenir jusqu'à 470 kilomètres d'autonomie en cinq minutes.

« Le public entend soudainement parler de BYD, mais ça ne s'est pas du tout fait du jour au lendemain. Ils travaillent depuis vingt-deux ans sur les voitures », raconte Yuejia Xiong, autrice d'une biographie de Wang Chuanfu. On l'y décrit comme passionné par l'innovation, par le règlement des défis techniques des batteries sur lesquels il s'impliquerait personnellement, ayant peu de hobbies à côté.

On imagine Stella Li parcourant le monde dans l'avion privé de la société, comme John Elkann ou autrefois Carlos Ghosn, mais elle répond d'un air étonné : « Non, pas du tout, je prends des vols commerciaux. » Même air lorsqu'on lui demande s'il lui reste du temps pour sa vie privée : « Je n'ai pas beaucoup de temps pour moi, mais je suis aussi la mère de deux enfants. » Ils ont 19 ans et 20 ans, et font leurs études aux Etats-Unis. Elle assure s'adapter à leur agenda pour leur accorder du temps. Le duo à la tête de BYD se révèle particulièrement complémentaire pour porter l'un les avancées technologiques et l'autre, les nouveaux marchés. En mars, BYD a annoncé l'objectif de doubler ses ventes à l'étranger, pour les faire passer à 800 000 unités en 2025. ■

SOPHIE FAY ET HAROLD THIBAULT

Les constructeurs chinois inondent les émergents

Bloqués aux Etats-Unis, entravés en Europe, BYD, Chery ou SAIC vendent leurs voitures en Asie, en Amérique latine et en Afrique

CERTAINS PAYS, COMME LE MAROC OU LE KENYA, METTENT EN PLACE DES POLITIQUES PRO-VÉHICULE ÉLECTRIQUE, POUR LIMITER LEUR DÉPENDANCE AUX CARBURANTS

cennie (27 000 voitures) à 6,6 % fin 2024, soit 173 201 véhicules : des BYD, Chery et, dans une moindre mesure, Great Wall Motors (qui développe des SUV hybrides). « C'est le principal pays d'exportations des voitures électriques chinoises, note l'économiste de GSA. Seule la Belgique fait mieux, mais uniquement parce que le port d'Anvers est l'un des principaux points d'entrée du marché européen. »

Marchés plus petits, mais nombreux et surtout en forte croissance, les pays émergents ont pris le relais. C'est un mouvement durable, estime-t-il : « Les constructeurs chinois en profitent pour fidéliser la clientèle, développer des réseaux de distribution et, déjà, se lancer dans la fabrication locale. »

Ni le prix des voitures électriques ni l'absence d'infrastructure de recharge n'ont découragé les exportateurs chinois de partir à la conquête de ces nouveaux marchés. Et les clients sont au rendez-vous. Les véhicules tout électrique représentent en valeur, selon les chiffres compilés par GSA, 60 % des importations automobiles en Jordanie, 73 % au Népal, 62 % en Thaïlande, 54 % en Birmanie, 11 % au Bangladesh, 40 % au Bhoutan. Les marques chinoises, souvent aidées par les alliances géopolitiques ou par la proximité géographique, s'installent en partant souvent de rien. Rémi Cornubert, fondateur du cabinet Strat Anticipation, a analysé les parts de marché pour *Le Monde*. Entre 2019 et 2022, les marques chinoises ont pris 24,5 % du marché birman, le constructeur Chery s'arrogeant la part du lion. En Thaïlande, entre 2020 et 2024, la part de marché chinoise est passée de 3,2 % à 10,6 %, BYD prenant 40 % du marché derrière SAIC (MG, Roewe, Maxus...). En Malaisie, Chery et BYD ont fait grimper l'empreinte chinoise de 0,5 % en 2020 à 41 %.

Les marques chinoises, souvent aidées par les alliances géopolitiques ou par la proximité géographique, s'installent en partant souvent de rien. Rémi Cornubert, fondateur du cabinet Strat Anticipation, a analysé les parts de marché pour *Le Monde*. Entre 2019 et 2022, les marques chinoises ont pris 24,5 % du marché birman, le constructeur Chery s'arrogeant la part du lion. En Thaïlande, entre 2020 et 2024, la part de marché chinoise est passée de 3,2 % à 10,6 %, BYD prenant 40 % du marché derrière SAIC (MG, Roewe, Maxus...). En Malaisie, Chery et BYD ont fait grimper l'empreinte chinoise de 0,5 % en 2020 à 41 %.

« Explosion des ventes » au Brésil
En Indonésie, les ventes ont été multipliées par 14, avec une part de marché passée de 0,5 % à 3,8 %, là encore tirée par BYD et Chery. Aux Philippines aussi, la présence a doublé (passant de 3 % en 2020 à 5,4 %). Même au Vietnam, marché protégé par des droits de douane, les ventes chinoises atteignent 5,6 % du marché. En Ouzbékistan, où les marques occidentales n'ont pas pu venir la mutation du marché, 7 % des voitures vendues sont électriques, soit 31 % des exportations, à 92 % chinoises.

Certains marchés de pays riches se laissent encore plus facilement séduire dans cette zone Asie-Pacifique. A Singapour, les voitures chinoises, à 70 % des BYD, pesaient 17,7 % du marché en 2024. En Nouvelle-Zélande, les véhicules chinois sont montés à 9,5 % du marché en 2023, avant de redescendre. L'Inde, le Pakistan, le Japon et la Corée du Sud y sont réfractaires.

Mais, pour Julien Marcilly, c'est en Amérique latine que la progression est la plus spectaculaire, tirée par « une explosion des ventes au Brésil ». Ce que confirment les données de Strat Anticipation : la part des marques chinoises y est passée de 1 % au début de la dé-

S. FA

« L'économie est entrée dans une nouvelle ère »

Pour Pierre-Olivier Gourinchas, chef économiste du FMI, il faut « remettre à plat le système » commercial

ENTRETIEN

La récession est évitée, mais la croissance mondiale est revue en forte baisse. Dans ses prévisions publiées mardi 22 avril, le Fonds monétaire international (FMI) table sur une croissance mondiale de 2,8 % en 2025, puis de 3 % en 2026, en prenant en compte toutes les mesures douanières annoncées jusqu'au 4 avril sous l'impulsion du président américain, Donald Trump. En à peine trois mois, le FMI a donc revu à la baisse ses prévisions pour 2025 et 2026 de respectivement 0,5 et 0,3 point de pourcentage.

La baisse la plus importante concerne les Etats-Unis (à 1,8 % en 2025, contre 2,7 % attendus), mais elle n'est pas seulement liée aux droits de douane. La zone euro, moins affectée, devrait voir son économie progresser de 0,8 % (soit 0,2 point de moins qu'attendu), quand la croissance attendue pour la Chine est passée de 4,5 % à 4 %. Pour la France, le FMI table sur une progression du PIB de 0,6 % en 2025, au lieu de 0,8 %.

Le chef économiste du FMI, le Français Pierre-Olivier Gourinchas, appelle les pays à « remettre à plat le système » commercial et à imaginer de nouvelles règles pour mettre fin aux tensions.

Dans quelles économies les hausses des droits de douane ont-elles le plus d'impact ?

Toutes les régions sont affectées négativement. Et, quelle que soit la date à laquelle on s'arrête pour nos prévisions, le résultat est le même, à savoir une croissance mondiale qui ralentit à 2,8 % en 2025, au lieu de 3,3 % comme nous l'avions prévu en janvier. Washington a suspendu, le 9 avril, la hausse de ses taxes d'importation sur un grand nombre de pays, mais l'effet est compensé par les augmentations très importantes des droits de douane entre la Chine et les Etats-Unis, les deux plus grandes économies de la planète.

Ce n'est pas seulement la hausse de ces taxes qui entraîne le ralentissement, mais l'incertitude. Des annonces ont été suspendues, des négociations bilatérales ont commencé sans qu'on connaisse les résultats, cela génère de l'incertitude. Les entreprises reportent donc leurs investissements en attendant de décider où développer leurs marchés, où s'approvisionner. Sur une planète où les chaînes de valeur sont mondialisées avec des produits intermédiaires qui traversent des frontières plu-

« La croissance mondiale va ralentir à 2,8% en 2025, au lieu de 3,3%, comme nous l'avions prévu en janvier »

sieurs fois, l'effet est amplifié. Il est donc important de rétablir un peu de clarté, de lisibilité, pour remettre la machine en route.

C'est aux Etats-Unis que le ralentissement est le plus marqué, avec une croissance de 1,8 % en 2025, au lieu de 2,7 % prévus auparavant. Pourquoi ?

Les droits de douane, pris isolément, n'entraînent une révision à la baisse que de 0,4 point de pourcentage. L'économie américaine, qui s'est très bien portée ces dernières années, était déjà dans un retour à l'équilibre, avec un ralentissement de la consommation des ménages observé avant même les annonces de Donald Trump. L'effet des taxes est plus important en Chine, mais il va être compensé par les mesures de relance budgétaire. L'économie chinoise devrait enregistrer une croissance de 4 %, en baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à nos prévisions de janvier.

Le FMI prévoit une chute de plus de moitié de la croissance du commerce mondial entre 2024 et 2025. Les échanges ont-ils perdu de leur résilience ?

Jusqu'à maintenant, on assistait à une réorganisation des flux commerciaux, par exemple des marchandises qui transitent par des pays tiers plutôt que d'aller directement de la Chine vers les Etats-Unis. Finalement, le commerce restait stable, proportionnellement à l'activité économique. Il était résilient, un peu comme quand on pose un caillou au milieu d'une rivière : l'eau change de direction mais continue de couler. Or, cette fois, les mesures sont si nombreuses dans beaucoup de pays que la situation est bien plus incertaine.

On prévoit un ralentissement très fort des échanges commerciaux, avec une croissance qui passe de 3,8 % en 2024 à 1,7 % en 2025.

Est-ce la fin d'une certaine mondialisation ?

Les tensions commerciales existent depuis longtemps, et le système en place n'était pas parfait. Il



Le chef économiste du Fonds monétaire international, Pierre-Olivier Gourinchas, à Washington, le 15 avril 2024. BASTIEN INZAURRALDE/AFP

était critiqué pour plusieurs raisons, notamment la multiplication, ces dernières années, de barrières non tarifaires, comme la mise en place de certaines politiques industrielles et de subventions. Ces critiques sont tout à fait légitimes et il faut remettre à plat le système, imaginer un nouveau cadre, car l'économie mondiale est entrée dans une nouvelle ère.

Mais la mondialisation n'est pas la seule responsable du déclin manufacturier dans les économies avancées. Quand on compare l'Allemagne, qui est exportatrice de biens manufacturiers, et les Etats-Unis, qui en sont importateurs, on constate que le déclin de l'emploi industriel est très similaire, et lié en grande partie à l'automatisation des chaînes de production.

Les droits de douane vont-ils faire remonter l'inflation ?

Aux Etats-Unis, l'inflation va cesser de décroître, elle devrait se maintenir à 3 % en 2024 et 2025, alors qu'on pensait qu'elle allait revenir à l'objectif de 2 %. Mais ce n'est pas seulement une conséquence de la hausse des droits de douane, puisque les services, qui y échappent, ont connu aussi une hausse des prix. Les Etats-Unis se

ront parmi les plus touchés, parce

que les taxes aux importations vont entraîner une hausse des prix des biens importés et des coûts de production. Pour le reste du monde, c'est l'effet contraire. Les exportateurs font face à une baisse de la demande, l'activité diminue et l'inflation ralentit. C'est ce qui devrait se produire en Europe, en Chine et dans d'autres pays asiatiques. Les pays devraient donc connaître des trajectoires différentes, même si, dans le monde, l'inflation devrait légèrement décroître.

Les risques d'une crise financière sont-ils devenus plus importants ?

On observe une importante volatilité des marchés financiers depuis quelques semaines. Mais cela correspond d'abord à une remise à plat des valorisations d'actifs américains considérés comme risqués. Dans les nouvelles technologies, et notamment l'intelligence artificielle, il y a eu beaucoup d'engouement, et d'énormes flux de capitaux se sont engouffrés vers les Etats-Unis, ce qui a contribué à une appréciation du dollar.

Il y a maintenant un choc qui a conduit à un rééquilibrage, à des baisses de valorisation plutôt raisonnables. On est encore loin de

l'effondrement des marchés, mais le risque a augmenté. En ce qui concerne le dollar, il n'y a pas de sortie précipitée, pas de vente massive de la devise américaine, il y a eu une dépréciation assez ordonnée, et par rapport à certaines monnaies seulement.

Le gouvernement français alerte sur le niveau de la dette et prévoit d'économiser 40 ou 50 milliards d'euros cette année. Cela ne risque-t-il pas de plomber davantage la croissance, à un moment où celle-ci ralentit ?

Il y a des efforts budgétaires à faire en France, à cause d'une situation qui s'est dégradée ces deux dernières années. Le budget 2025 prévoit des mesures de consolidation, mais seulement temporaires, or il faut que les efforts se poursuivent au-delà. La France et d'autres pays font face à des dépenses supplémentaires, dans le secteur de la défense par exemple, ou pour venir en aide aux travailleurs ou aux entreprises qui vont subir l'impact de la hausse des droits de douane. Mais il faut aussi rétablir les marges de manœuvre budgétaires, donc ces mesures de soutien doivent être temporaires. Il est très facile d'ouvrir le robinet budgétai-

taire, beaucoup plus difficile de le fermer. Si, par exemple, on décide d'augmenter les budgets de défense, ce sont des dépenses permanentes qui doivent être compensées par des économies ailleurs ou par des recettes supplémentaires. Ces choix doivent être mûrement réfléchis.

Vous évoquez dans vos prévisions des risques d'agitation sociale en Asie et en Afrique. Pourquoi ?

De nombreux pays à faible revenu ont des marges de manœuvre budgétaires très étroites, d'autant plus que leur accès au marché pour émettre de la dette à un prix raisonnable s'est réduit. A cela s'ajoute la baisse de l'aide internationale. Donc leurs sources de financement se tarissent, dans un contexte où les taux d'intérêt sont plus élevés, la croissance plus faible et la dette parfois difficile à gérer. Il leur est devenu difficile de répondre à certaines demandes sociales, et les risques de troubles augmentent. Dans beaucoup de pays, il faut améliorer la collecte de l'impôt. Pour certains, cela nécessitera peut-être une restructuration de la dette. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIEN BOUSSOU

L'administration Trump rétropédale après la panique des marchés

Le président américain, Elon Musk et le secrétaire au Trésor reculent sur le renvoi du patron de la Fed, le DOGE et les droits de douane chinois

NEW YORK - correspondant

En plein chaos économique et financier, Donald Trump, Elon Musk et le secrétaire au Trésor, Scott Bessent – les trois figures de la politique économique américaine –, ont annoncé chacun une nouvelle, mardi 22 avril, attestant d'un léger retour à l'orthodoxie économique susceptible de requinquer les marchés financiers. Le président américain a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de limoger Jerome Powell, le président de la Réserve fédérale (Fed) avant la fin de son mandat, en 2026, après l'en avoir menacé depuis quelques jours.

« Non, je n'ai aucune intention de le virer », a-t-il déclaré, après la cérémonie d'investiture de Paul Atkins à la présidence de la Securities and Exchange Commission.

J'aimerais le voir se montrer un peu plus actif dans la mise en œuvre de son projet de baisse des taux d'intérêt. C'est le moment idéal pour baisser les taux d'intérêt. S'il ne le fait pas, est-ce la fin ? Non. Ce n'est pas la fin.

Vient le tour d'Elon Musk, patron de Tesla et chargé de sabrer dans les dépenses gouvernementales, qui a expliqué, lors de la présentation des résultats trimestriels de Tesla, en fin d'après-midi, qu'il allait réduire sa présence au DOGE, le département des coupes budgétaires, dès le mois de mai. « La plus importante part du travail nécessaire (...) afin de remettre de l'ordre dans les finances publiques, est en grande partie terminée. (...) Dès le début du mois prochain, le temps que j'y consacrerais diminuera considérablement », a-t-il affirmé, ajoutant qu'il pensait y consacrer

« un jour ou deux par semaine ». « A partir du mois prochain, je consacrerais tout mon temps à Tesla. »

La nouvelle a fait bondir de 4 % l'action Tesla dans les échanges après fermeture, en dépit des très mauvais résultats de la firme, qui a vues ventes trimestrielles reculer de 20 % sur un an. Par ailleurs, les coupes sauvages préconisées par Elon Musk sont très impopulaires et il est devenu un repoussoir dans de nombreux meetings républicains. En raison de son statut de conseiller temporaire, il ne peut rester à la tête du DOGE que jusqu'à la fin du mois de mai.

Enfin, Scott Bessent a annoncé, lors d'un colloque privé organisé par J.P. Morgan à Washington, que le temps était à la « désescalade » sur les droits de douane. Elle débuttera, dans la guerre commerciale de M. Trump avec la Chine,

dans un « avenir très proche », selon la chaîne de télévision financière CNBC. « Personne ne pense que le statu quo actuel soit tenable » avec des droits de douane à leurs niveaux actuels. M. Trump a tenu des propos allant dans ce sens, jugeant que les 145 % imposés à la Chine étaient « très élevés ». « Ils ne seront pas si élevés. Ils diminueront considérablement. Mais ils ne seront pas nuls. Ils étaient nuls auparavant », a-t-il précisé dans la soirée.

Espoir tenu

Pour M. Bessent, la perspective d'une « désescalade » entre les superpuissances économiques « devrait donner au monde, aux marchés, un soupir de soulagement », selon CNBC. Wall Street s'est d'ailleurs redressée, mardi. Après des premiers mois de chaos in-

descriptibles à la Maison Blanche, constitués de droits de douane d'un montant inédit, de licenciements brutaux dans les administrations fédérales et de menace contre la Fed, un des piliers de l'économie et de la dominance financière américaine, un début de retour à la normale pourrait s'esquisser. L'espérance est tenu.

Pour cela, il faudrait que le Congrès parvienne à faire adopter le programme de baisses d'impôts promis par M. Trump. « Je suis optimiste, nous pourrons peut-être finaliser le projet de loi fiscal d'ici au 4 juillet [jour de la fête nationale américaine] », a révélé Scott Bessent, cité par le *New York Times*.

Le but est de reconquérir les Américains, qui ont souvent fait confiance à Trump pour l'économie, mais ont des avis très négatifs sur le début de son second

mandat. Selon un sondage CNBC réalisé du 9 au 13 avril, le républicain voit son action économique désapprouvée par 55 % des Américains et approuvée par seulement 43 % d'entre eux.

C'est la première fois que M. Trump a, sur l'économie, un taux d'opinions négatives supérieures aux positives, alors qu'il est président. La politique de hausse des droits de douane est rejetée par 49 % des sondés, approuvée par seulement 35 %. L'action sur les dépenses est rejetée à 51 %, contre 45 %. Le pire score est celui sur sa lutte contre l'inflation (60 % de mécontents, contre 37 %), que les droits de douane et l'interférence avec la Fed ne pouvaient que relancer. Le rétropédalage commence doucement à s'imposer. ■

ARNAUD LEPEMENTIER

La scission de Vivendi pourrait coûter cher à Bolloré

La cour d'appel de Paris a désavoué l'Autorité des marchés financiers, qui avait validé la découpe de Vivendi en quatre sans offre publique de retrait

La septième chambre de la cour d'appel de Paris a rendu, mardi 22 avril, un arrêt qui fera date en matière de droit boursier. Alors que la juridiction d'appel donne rarement tort à l'Autorité des marchés financiers (AMF), elle a désavoué le gendarme des marchés de façon cinglante sur un dossier sensible, celui de la scission de Vivendi. Cette décision pourrait coûter cher à Vincent Bolloré, même s'il est bien trop tôt pour chiffrer la facture.

Pour comprendre, il faut se remémorer les débats de l'automne 2024. A l'époque, le groupe Vivendi, détenu à près de 29,9 % par le groupe Bolloré, met la dernière main à une opération financière majeure, consistant à se couper en quatre morceaux distincts : Canal+, Havas, Louis Hachette et Vivendi résiduel. De quoi « révéler le vrai potentiel » des actifs noyés dans un conglomérat peu goûté par la Bourse, promettaient, le 29 octobre, dans une interview aux *Echos*, le président du conseil de surveillance, Yannick Bolloré, et le président du directoire, Arnaud de Puyfontaine. Et de chiffrer : « La valeur de nos actifs est autour de 16 milliards d'euros. »

Las, les quatre sociétés, indépendantes depuis le 16 décembre 2024, pesaient ensemble 7 milliards d'euros, lundi 21 avril, juste avant l'annonce de la décision de la cour d'appel, autrement dit bien loin du compte. Mais ce n'est pas ce qui a chiffronné les juges. La cour d'appel avait été saisie, le 22 novembre, par le fonds activiste CIAM, tout petit actionnaire de Vivendi, opposé à cette opération. Le

fonds avait fait campagne sur le fait que la scission, très complexe dans ses modalités, visait, en réalité, à contourner la législation française imposant de lancer une offre publique d'achat en cas de franchissement du seuil de 30 % de détention.

Dans un premier temps, CIAM avait demandé à l'AMF d'analyser la situation pour savoir si le financier breton ne devrait pas lancer une offre publique de retrait (OPR) sur les actions Vivendi qu'il ne possédait pas. Mais, le 13 novembre 2024, le régulateur avait statué qu'une telle offre n'avait rien d'obligatoire, car le groupe Bolloré ne contrôlait pas le conglomérat au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

Un cadre précis pour la suite

C'est là où l'affaire devient un peu technique. Cet article prévoit plusieurs cas de contrôle, par exemple celui d'une participation majoritaire, qui ne s'applique pas en l'espèce. Mais il reste un cas plus difficile à apprécier, celui d'un actionnaire de référence exerçant une telle influence sur l'assemblée générale (AG) qu'il emporte toutes les décisions. Selon l'AMF, Bolloré ne bénéficiait pas d'un poids de ce type chez Vivendi, sans qu'elle le justifie d'ailleurs. CIAM était d'un avis contraire. Le fonds a donc fait appel et a obtenu, mardi, gain de cause sur toute la ligne.

Non seulement les juges ont annulé la décision litigieuse du gendarme boursier, car non argumentée, mais ils lui ont donné un cadre précis pour la suite. Pour la cour d'appel, en effet, contre l'avis du ministère public, le groupe Bolloré

Le fonds CIAM, pointant un contournement de la législation sur les OPA, a saisi la justice en novembre 2024

contrôle bien Vivendi. « Le poids d'un actionnaire en AG et sa capacité à déterminer les décisions qui y sont prises ne se mesurent pas uniquement à la hauteur du pourcentage de voix qu'il exprime ou représente, dans l'exercice des droits de vote dont il dispose », précise l'arrêt, rappelant l'importance de tenir compte de la dispersion de l'actionnariat ou du quorum des AG.

Dès lors, la question d'une OPR devient une quasi-evidence : l'article 236-6 du règlement général de l'AMF prévoit que si un actionnaire de contrôle modifie de façon significative une société cotée, il doit lancer une OPR, afin de protéger les minoritaires. Difficile d'arguer que la scission de Vivendi en quatre morceaux ne correspond pas à un changement de taille...

Pour autant, la suite promet d'être un casse-tête. Des pourvois en cassation, d'abord, sont à prévoir. A ce stade, Vivendi s'est borné à prendre « acte » de la décision, insistant sur le fait que les actionnaires avaient soutenu à plus de 97,5 % le projet de scission lors de l'AG du 9 décembre. « Le collège de l'AMF examinera en détail la décision rendue par la cour d'appel de Paris et ses implications », indique

le gendarme boursier, qui doit être ambivalent sur le sujet. Car si cet arrêt constitue un camouflet, il renforce aussi les pouvoirs du régulateur, enfin doté d'une arme anti-contrôle rampante.

Mais vu que la scission a bien eu lieu, la question d'une OPR de Bolloré sur Vivendi n'a plus grand sens. Sauf à imposer à Vivendi de racheter chaque morceau disséminé de l'empire – Canal+ à Londres, Havas à Amsterdam, Louis Hachette à Paris –, pour reconstituer l'ensemble et permettre à Bolloré de lancer une OPR sur un Vivendi recollé en mode *kintsugi*.

« Les actionnaires d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier, compte tenu des mouvements qui se sont opérés sur le capital », plaide Catherine Berjal, cofondatrice de CIAM, pour qui « une bonne manière de compenser les actionnaires minoritaires de Vivendi qui ont été privés d'une OPR à laquelle ils avaient droit serait de leur verser une souffle de 8 milliards d'euros, calculée sur la base de la valeur de 16 milliards d'euros avancée par les dirigeants du groupe ».

Voilà qui annonce bien des débats. En attendant, l'AG de Vivendi, prévue lundi 28 avril à Paris, promet d'être animée. Les agences de vote ISS et Glass Lewis appellent les actionnaires à rejeter les résolutions sur les rémunérations individuelles de l'équipe de direction. Une prime exceptionnelle de 8,4 millions d'euros lui a été attribuée, au global – dont 3 millions pour M. de Puyfontaine –, pour saluer sa « contribution » à la scission de Vivendi. Un beau chèque pour une belle opération. ■

I. CH.

L'industrie pharmaceutique commence à céder à Trump sur les relocalisations

Plusieurs laboratoires de premier plan ont annoncé de gros investissements aux Etats-Unis

Les dîners privés à Mar-a-Lago, à Palm Beach (Florida), et les huis clos à la Maison Blanche n'auront pas suffi à écarter la menace. Alors que l'imposition de droits de douane sur les produits pharmaceutiques importés aux Etats-Unis apparaît désormais inéluctable, les industriels du médicament tentent d'amortir le choc en cédant aux injonctions du président américain, Donald Trump, les sommant d'investir dans la production sur le sol américain afin d'y échapper.

Désireux, semble-t-il, de donner des gages à Washington et de se mettre à l'abri de la foudre, plusieurs laboratoires pharmaceutiques de premier plan ont ainsi desserré, avec une certaine largesse, les cordons de leurs bourses ces derniers mois. Mardi 22 avril, le suisse Roche, numéro deux mondial du secteur, avec près de 65 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024, a annoncé un investissement de 50 milliards de dollars (43,9 milliards d'euros) outre-Atlantique au cours des cinq prochaines années. Le groupe helvétique, qui compte actuellement près de 26 % de ses effectifs aux Etats-Unis et une vingtaine de sites sur le territoire, affirme vouloir, de cette façon, renforcer son « engagement » dans le pays, où il réalise 48 % de ses ventes annuelles.

Cet investissement servira, entre autres, à renforcer des unités de production existantes du groupe

outre-Atlantique, en bannissant de sa politique de recrutement le terme « diversité », abhorré par le président américain.

Roche n'est pas le seul laboratoire à se mettre au diapason de Washington. Le 10 avril, son compatriote Novartis, qui réalise 42 % de ses revenus aux Etats-Unis, a promis d'investir 23 milliards de dollars, avec l'objectif de déployer sept nouvelles installations dans le pays au cours des cinq prochaines années. De quoi permettre, selon l'industriel, de fabriquer, à terme, sur le sol des Etats-Unis, l'intégralité des « médicaments-clés » commercialisés par la société à destination des patients américains. Fin février, le laboratoire américain Lilly, l'un des géants pharmaceutiques des médicaments contre le diabète et l'obésité, ouvrira le bal avec l'annonce d'un chèque de 27 milliards de dollars. Un mois plus tard, le 21 mars, un autre américain, Johnson & Johnson, numéro un mondial du secteur, annonçait un investissement de 55 milliards de dollars, sur quatre ans.

D'autres acteurs pourraient s'ajouter à la liste. Dans une lettre adressée, le 11 avril, à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, les patrons de 32 groupes pharmaceutiques, dont le danois Novo Nordisk, le français Sanofi ou le britannique GSK, ont enjoint à Bruxelles de prendre rapidement des mesures

en faveur de l'attractivité du secteur. Sans cela, ce sera « l'exode », menacent-ils, avertissant que, « d'ici à trois mois, 16,5 milliards d'euros d'investissements prévus pourraient être transférés hors d'Europe ». Mercredi 23 avril, Paul Hudson, PDG de Sanofi, et Vas Narasimhan, son homologue de Novartis, ont renouvelé cet appel à agir, dans une tribune publiée par le *Financial Times*. Les dirigeants y exhorte notamment l'Union européenne à revoir à la hausse les prix des médicaments. « Le principal problème de l'Europe est qu'elle ne parvient pas à valoriser correctement l'innovation. Le marché pharmaceutique américain est deux fois plus important que celui de l'Europe, malgré une population plus faible », arguent-ils.

En agitant la menace de droits de douane sur le secteur afin de relocaliser les investissements, M. Trump a-t-il trouvé le remède miracle pour assurer la souveraineté sanitaire des Etats-Unis ? Si la recette semble porter ses fruits auprès des fabricants de médicaments sous brevet, qui disposent de confortables marges sur les ventes de leurs produits, elle pourrait s'avérer moins efficace auprès des producteurs de génériques, dont la rentabilité est beaucoup plus précaire, observent certains analystes. Or ces derniers constituent 90 % des consommations de médicaments outre-Atlantique. ■

ZELIHA CHAFFIN



PERTES & PROFITS | MARCHÉS
PAR ISABELLE CHAPERON

Il est l'or, monsieur Trump !

Qui se souvient de *Panic Room*? Dans ce thriller de David Fincher (2002), une femme s'enferme avec sa fille dans une pièce sécurisée de sa maison, afin d'échapper à une tentative de cambriolage. Pour les investisseurs, en cas de panique sur les marchés financiers, le même concept existe : cela s'appelle l'or.

Mais vu que la scission a bien eu lieu, la question d'une OPR de Bolloré sur Vivendi n'a plus grand sens. Sauf à imposer à Vivendi de racheter chaque morceau disséminé de l'empire – Canal+ à Londres, Havas à Amsterdam, Louis Hachette à Paris –, pour reconstituer l'ensemble et permettre à Bolloré de lancer une OPR sur un Vivendi recollé en mode *kintsugi*.

« Les actionnaires d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier, compte tenu des mouvements qui se sont opérés sur le capital », plaide Catherine Berjal, cofondatrice de CIAM,

pour qui « une bonne manière de compenser les actionnaires minoritaires de Vivendi qui ont été privés d'une OPR à laquelle ils avaient droit serait de leur verser une souffle de 8 milliards d'euros, calculée sur la base de la valeur de 16 milliards d'euros avancée par les dirigeants du groupe ».

Voilà qui annonce bien des débats. En attendant, l'AG de Vivendi, prévue lundi 28 avril à Paris, promet d'être animée. Les agences de vote ISS et Glass Lewis appellent les actionnaires à rejeter les résolutions sur les rémunérations individuelles de l'équipe de direction. Une prime exceptionnelle de 8,4 millions d'euros lui a été attribuée, au global – dont 3 millions pour M. de Puyfontaine –, pour saluer sa « contribution » à la scission de Vivendi. Un beau chèque pour une belle opération. ■

I. CH.

La hausse des prix de l'or est aussi tirée depuis des mois par les achats massifs des banques centrales dans le monde, notamment la Chine, désireuses de diversifier leurs réserves. Les grands argentiers, comme les petits épargnants, utilisent l'or comme une couverture pour se protéger à la fois de la baisse du dollar et de l'inflation. Certaines banques centrales, en outre, instruites par l'expérience de la Russie qui a eu des avoirs en dollars saisis après l'invasion de l'Ukraine, cherchent à mettre leurs actifs à l'abri du long de Washington.

Si le yen ou le franc suisse figurent aussi dans le club très sélect des valeurs refuges, un support d'investissement pour le moins surprenant frappe à la porte. Les promoteurs du bitcoin présentent leur créature ultra-spéculative comme l'équivalent d'un « or numérique », car les deux actifs présentent une rareté qui en fait des couvertures naturelles contre l'inflation. Selon la communauté des cryptos, les flambées de l'or auraient d'ailleurs été suivies, à quelques mois d'écart, par des envolées du bitcoin.

Quelle promotion cela représenterait pour une monnaie numérique qui avait tendance à suivre, jusque-là, les variations de la tech américaine ! Le cours du bitcoin n'a, d'ailleurs, pas renoncé avec les 100 000 dollars atteints dans la foulée de l'élection de M. Trump, fin 2024, un président pro-crypto. En attendant, il a fallu des millénaires à l'or pour obtenir son statut unique, dans lequel une part de psychologie joue un rôle important. Il faudra sans doute encore du temps pour que le vainqueur d'une épreuve des Jeux olympiques reçoive une médaille de bitcoin. ■

Chez EY, un vote pour un retour à la semaine de... 48 heures

Souhaitez-vous le rétablissement de la limite hebdomadaire de temps de travail à quarante-huit heures chez EY & Associés ?» A cette question, près de 38 % des salariés de la filiale d'audit du cabinet EY ont répondu oui, soit 97 % des 40 % qui se sont exprimés, lors d'un référendum organisé entre le 14 et le 21 avril, auprès des 3 000 employés.

Cette démarche originale, portée par une intersyndicale CFDT-CGT-CFTC-FO, fait suite à un accord d'entreprise, signé en 2021 entre la direction et la CFE-CGC, qui permet aux cadres de dépasser ponctuellement le maximum de quarante-huit heures hebdomadaires prévu par leur convention collective, parfois même au-delà de seuils fixés à cinquante et cinquante-huit heures.

Devant le nombre persistant de burn-out et d'arrêts maladie de longue durée, et la volonté de la direction de ne pas revenir sur cet accord, il fallait agir, selon Marc Verret, délégué CGT. « Historiquement, le référendum a été construit pour contourner les organisations syndicales, mais il peut être utilisé pour mobiliser les salariés, surtout dans un secteur où la conscience collective est encore à construire. »

DEVANT LE NOMBRE PERSISTANT D'ARRÊTS MALADIE DE LONGUE DURÉE ET DE BURN-OUT, IL FALLAIT AGIR, DIT UN DÉLÉGUÉ CGT

Pas les « bonnes questions » Mais, sans la CFE-CGC, les autres syndicats ne peuvent dénoncer l'accord d'entreprise. Si elle n'a pas souhaité se joindre à l'initiative, l'organisation se montre critique envers les conditions de travail chez EY & Associés et a demandé une révision de l'accord. « C'est une très bonne idée de solliciter

l'avis des salariés, mais les questions du référendum n'étaient pas les bonnes, puisqu'il y a quand même des mesures bénéfiques dans ce texte, explique Laurie-Anne Cadel, déléguée syndicale, qui l'avait signé à l'époque et selon laquelle il sera difficile d'empêcher le dépassement ponctuel des quarante-huit heures, « qui fait partie du business model du secteur ». La direction du cabinet ne s'exprime pas sur la valeur qu'elle attribue à ce référendum, et cite les « mesures d'équilibre » prévues dans l'accord, comme « l'octroi de jours de repos additionnels en cas de charge particulièrement intense ». Elle assure que « des propositions ont d'ailleurs déjà été faites pour renforcer les dispositifs existants en matière de pilotage de la charge de travail ». Alors que les négociations annuelles sur les salaires se profilent dans l'entreprise, les syndicats comptent capitaliser sur le mécontentement des salariés. ■

JULES THOMAS

L'écoanxiété gagne du terrain, mais les entreprises la prennent rarement au sérieux

Ce risque psychosocial se caractérise par le sentiment de perte de sens, de peur, de colère

L'écoanxiété progresse à bas bruit dans la société et dans les entreprises, et ce, dans des proportions préoccupantes. Elle concerne tous les âges et toutes les catégories socioprofessionnelles : 4,2 millions de Français âgés de 15 à 64 ans sont « fortement », voire « très fortement », écoanxiés, selon une étude de l'Observatoire de l'écoanxiété (Obseca), menée en partenariat avec l'Agence de la transition écologique, publiée le 15 avril.

« L'écoanxiété est une détresse mentale et émotionnelle ressentie en réponse à la crise environnementale et au changement climatique », explique Pierre-Eric Sutter, psychologue du travail, fondateur de la Maison des écoanxiens et de l'Obseca. Celle-ci peut se traduire par de la peur, un sentiment d'impuissance et de perte de sens, de la culpabilité, mais aussi par de la colère et de l'indignation. « Cette écoanxiété est une réaction saine et normale face aux dégradations

environnementales présentes et futures », estime Kévin Jean, épidémiologiste, enseignant-chercheur en santé et changements globaux à l'Ecole normale supérieure-PSL. La situation devient problématique si on la laisse s'intensifier et perdurer, car « cette détresse, qui n'est pas en soi une maladie, peut néanmoins rendre malade », avertit M. Sutter. Elle peut alors avoir pour conséquence des émotions négatives, des difficultés relationnelles, des troubles de l'humeur et du sommeil, un haut niveau de stress, voire des symptômes dépressifs.

« Un problème collectif »

Ce mal-être peut être nourri, ou déclenché, par le travail, lorsque les salariés estiment que leur employeur n'agit pas assez pour le climat et l'environnement, voire que les activités de l'entreprise contribuent à leur dégradation. « L'écoanxiété est très prégnante dans les entreprises, et d'autant plus forte qu'il existe une dissidence entre les engagements personnels des salariés et ceux de l'entreprise », explique Paul Chalabreyssy, coordinateur du réseau Les Collectifs, qui fédère des groupements de salariés poussant la question écologique dans leurs entreprises.

Frédérique Retail, salariée d'une grande entreprise et animatrice d'un groupe de travail des Collectifs sur le sujet, invite les sociétés à réduire les messages paradoxaux. « C'est le cas, par exemple, avec l'intelligence artificielle générative, illustre-t-elle. Les directions incitent les salariés à utiliser cet outil dans un souci de productivité, pourtant il est particulièrement gourmand en énergie. » Mais « le pire, avertit Kévin Jean, ce sont les entreprises qui se disent vertueuses et en fait pratiquent le greenwashing : le conflit de valeurs crée alors un fort risque d'écoanxiété ». Les rares entreprises qui abor-

Les rares directions qui abordent le sujet le font souvent dans une démarche globale de santé au travail

Pierre-Eric Sutter déduit de son enquête sur la population française que, selon les secteurs d'activité, « 5 % à 10 % des salariés sont touchés ». Avec, pour les entreprises, des risques en matière d'attractivité, de cohésion sociale – tensions entre les écoanxiens et les climatosceptiques, par exemple – et de santé au travail. Car « les employeurs ont l'obligation d'assurer la santé physique et mentale de leurs salariés, rappelle M. Sutter, et l'écoanxiété fait partie des risques psychosociaux ». D'ailleurs, certaines sociétés l'intègrent dans le document unique d'évaluation des risques professionnels.

Pourtant, dans la majorité des entreprises, notamment les PME, le sujet reste un angle mort. « Le phénomène est encore émergent. Il est donc peu identifié et peu accompagné », confirme Lydie Recorbet, chargée de mission engagement social et sociétal à l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises. Mais les directions ne peuvent pas l'ignorer. En informant leurs collaborateurs sur ce qu'est l'écoanxiété, elles leur permettent de mettre un nom sur leurs symptômes et de sortir du tabou qui accompagne les questions de santé mentale. Une des premières choses à faire est de mettre dans la boucle des acteurs relais, tels que la médecine du travail. »

Les rares entreprises qui abor-

dent le sujet le font souvent dans une démarche globale de santé au travail, comme L'Oréal et son service médico-social interne d'une quarantaine de professionnels, en accès direct pour les salariés. « Une formation de secouriste en santé mentale, afin d'être capable de déceler les premiers signes de malaise, est en cours de déploiement en France », annonce Sylviane Balustre d'Erneville, directrice engagement et innovations sociales de L'Oréal Groupe. « Mais attention à ne pas en faire un risque individuel, avertit Kévin Jean, car le problème est collectif. De plus, l'engagement en groupe protège des effets délétères de l'écoanxiété. » Ce que confirme Paul Chalabreyssy : « La mise en mouvement collective des salariés est l'une des réponses les plus efficaces. L'écoanxiété – terme auquel je préfère celui d'"écolucidité" – est un puissant moteur pour passer à l'action. »

Parmi les réalisations de ces collectifs, présents dans des entreprises telles que EDF, Alstom ou Suez : la sensibilisation et la formation des salariés par le biais d'animations et d'ateliers, des propositions pour faire évoluer les pratiques internes (change-ment de la restauration d'entreprise, compostage...). Les directions peuvent, elles aussi, favoriser le passage à l'action des salariés et la recherche de solutions, par exemple du mécénat de compétences ou du bénévolat. « L'écoanxiété n'est pas qu'une mauvaise nouvelle, conclut Pierre-Eric Sutter. C'est aussi une bonne nouvelle pour la transition environnementale, car les écoanxiens jouent un rôle-clé dans la prise de conscience et dans la sensibilisation aux enjeux environnementaux. » Son rêve : que chaque écoanxie se mue en écoambassadeur. ■

MYRIAM DUBERTRAND

LES CHIFFRES

10 %

C'est la proportion des Français âgés de 15 à 64 ans qui sont « fortement » ou « très fortement » écoanxiens, au point de devoir bénéficier d'un suivi psychologique, d'après une enquête de l'Observatoire de l'écoanxiété, menée avec l'Agence de la transition écologique, publiée le 15 avril.

15 %

C'est la part des Français âgés de 15 à 64 ans qui sont « moyennement » écoanxiens, avec de premiers symptômes.

AVIS D'EXPERT | ENTREPRISES

Les enjeux de la recherche à « double impact »

L'opposition entre recherche fondamentale et recherche appliquée masque l'existence d'un continuum de recherches « à double impact » qui visent à faire avancer à la fois la science et la société. Une vaste étude récente montre que ce type de recherches a joué un grand rôle dans le développement de la science et des sociétés modernes. Ce double objectif explique aussi le succès ancien et constant des conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre), qui offrent à des doctorants de faire leur thèse en entreprise, en lien avec un laboratoire de recherche.

La recherche scientifique est toujours confrontée à un double inconnu. Le chercheur qui s'attache à une énigme fondamentale n'est pas plus assuré de ses résultats académiques que de leurs retombées éventuelles pour la société. Mais cette situation prévaut aussi pour les recherches qui partent d'un problème industriel et social. Leur réussite pratique n'est pas garantie, et elles peuvent se heurter à une énigme scientifique dont la résolution aura une réelle portée.

C'est ainsi que, vers 1845, la recherche d'usages possibles pour les déchets de combustion de la houille a changé la chimie organique, par la découverte d'un procédé majeur pour la synthèse du benzène. Plus près de nous, le mécanisme Crispr-Cas9, qui permet aux bactéries de devenir résistantes, fut découvert par une entreprise de fermentes lactiques. Il conduira ensuite aux « ciseaux à ADN » qui vaudront le prix Nobel de chimie 2020 à ses deux découvreuses. Du transistor à l'intelligence artificielle, l'histoire regorge de tels exemples de double impact.

Il faut donc favoriser les « couplages » entre chercheurs et entreprises. Et, depuis 1981, les bourses Cifre organisent de telles interactions en subventionnant l'embauche de doctorants qui travailleront sur les projets de leur entreprise avec l'accompagnement d'un laboratoire public de recherche.

Ce dispositif n'allait-il conduire qu'à des théses académiques dirigées par les laboratoires ? Ou, inversement, à des théses appliquées dirigées par l'entreprise ? L'étude d'un large échantillon de Cifre a montré que ces deux scénarios extrêmes ne représentent qu'environ un tiers des cas. Une large majorité de thèses visent donc simultanément un impact scientifique et une valeur ajoutée.

Il serait cependant fallacieux de vouloir imposer à la recherche des objectifs socio-économiques ou à l'industrie des objectifs scientifiques. Car ces couplages fonctionnent d'autant mieux que chaque acteur peut maintenir ses objectifs spécifiques.

Leur collaboration ressemble plus aux symbioses naturelles qu'à une transaction marchande : la fleur et l'abeille restent elles-mêmes, tout en favorisant réciproquement leur pérennité. La clé de tels échanges s'éclaire lorsque l'on considère que chaque acteur conçoit sa propre exploration, tout en bénéficiant de connaissances ou d'idées novatrices venues de son partenaire.

Néanmoins, ces rencontres exigent à la fois des coopérations de longue durée et le respect des droits de chacun. En 1918, Henri Fayol (1841-1925), industriel et scientifique renommé, pionnier des sciences de gestion, proclamait déjà « l'indispensable nécessité pour l'industriel d'organiser et de réussir la collaboration de la science avec le monde des affaires ». Au regard des défis contemporains, ce constat est plus que jamais d'actualité. ■

Armand Hatchuel est professeur émérite à Mines Paris-Université PSL.

IL FAUT FAVORISER LES « COUPLAGES » ENTRE CHERCHEURS ET INDUSTRIELS

CHAÎNE LOGISTIQUE ET EFFICACITÉ

De quoi le *supply chain management* est-il le nom ? En introduction de son ouvrage sur cette fonction-clé de l'entreprise paru chez Dunod, Rémy Le Moigne consacre plusieurs pages à la définition de son objet d'étude. Un préalable nécessaire aux yeux de ce consultant passé par les cabinets de conseil PwC et Deloitte, tant il est aujourd'hui « difficile à comprendre pour les dirigeants et les responsables opérationnels des entreprises » et, en définitive, « source d'une grande confusion ».

Il s'agit donc de la gestion de la chaîne logistique, qui regroupe elle-même un vaste réseau d'organisations (fournisseurs, usines...) « participant à la fabrication, la livraison et la vente d'un produit à un client », et échangeant biens, informations et argent. Il touche de nombreuses fonctions, des achats au pilotage des stocks, et convoque, pour fonctionner, de multiples méthodes et outils.

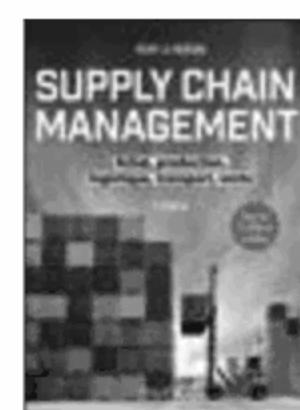
L'ouvrage donne des clés pour comprendre la mécanique du *supply chain management* de façon très opérationnelle, mais aussi en saisir les enjeux actuels pour les organisations. Deux d'entre eux s'imposent au fil des pages, à commencer par la recherche d'une plus grande performance pour les services concernés. Cette fonction représente, d'après le Supply Chain Council, une ONG constituée de professionnels, de 60 % à 90 % des coûts

d'une organisation industrielle. Le livre s'interroge sur les leviers à disposition des professionnels pour « réduire [ces] coûts ». A travers l'analyse de ces différentes problématiques pointe l'apport croissant des mutations technologiques. L'intelligence artificielle (IA) peut désormais accompagner les gestionnaires des chaînes logistiques, par exemple pour détecter automatiquement le moment où les congélateurs d'un magasin doivent être réapprovisionnés. Le *machine learning* permet quant à lui de prédire les délais de livraison.

La question environnementale

Second enjeu pour les entreprises, et peut-être contradictoire avec le précédent : mettre en œuvre la transition écologique de leur chaîne logistique. L'ouvrage montre combien les stratégies des organisations peuvent être aujourd'hui bouleversées par cet impératif. Rémy Le Moigne présente, entre autres, les différents leviers saisis pour réduire l'impact des achats (clauses environnementales dans les contrats, travail avec les fournisseurs pour réduire le packaging...) ou celui de la production (limiter, par exemple, la consommation d'eau dans l'industrie grâce à des technologies propres comme le refroidissement en circuit fermé).

Le secteur des transports de marchandises est concerné au premier chef. Comment engager sa



SUPPLY CHAIN MANAGEMENT
de Rémy Le Moigne, Dunod
(3^e édition), 368 pages, 39 euros

décarbonation ? L'auteur explore différentes pistes, du recours à des modes de livraison moins polluants (voie fluviale...) à la limitation du transport à vide.

Il souligne aussi combien la question environnementale va affecter durablement le *supply chain management*, au-delà d'une simple adaptation des processus. De fait, le développement du recyclage et du réemploi invite nombre d'entreprises à organiser aujourd'hui la collecte, le transport et le tri de marchandises. « Après avoir consacré beaucoup de temps et d'argent à améliorer leur logistique, les entreprises vont devoir investir dans leur logistique inverse [qui consiste à récupérer les biens en fin d'usage] », conclut Rémy Le Moigne, constatant que ces « flux de retour [du consommateur vers le fabricant ou le distributeur] sont devenus la norme ». ■

FRANÇOIS DESNOYERS



CARNET DE BUREAU
CHRONIQUE PAR ANNE RODIER

Des arrêts maladie en baisse, mais plus longs

Un peu moins de salariés absents, mais plus longtemps, et les cadres sont plus nombreux. C'est ce que nous dit l'Observatoire de la performance sociale 2025 sur l'évolution de l'absentéisme. Le bilan publié début avril a été réalisé par Ipsos pour le cabinet de conseil Diot-Siaci, recouvrant plus d'un million de salariés en CDI ou en CDD sur la période de 2021 à 2024. Le taux d'absentéisme révélé est en légère baisse annuelle en 2024, à 4,84 %, concerne un peu moins de personnes (33 % contre 38 % en 2023), mais la durée moyenne des arrêts maladie est allongée à 21,5 jours (20,8 en 2023). Plus de la moitié de l'absentéisme est constituée par les absences supérieures à 90 jours.

« On constate, comme tout le monde, une grande fatigue, témoigne Claire Silva, DRH du groupe de protection sociale AG2R (15 000 salariés), avec une hausse des arrêts de longue durée. » La démographie de l'effectif de l'entreprise, avec 36 % des salariés âgés de plus de 50 ans, explique certes une partie des absences : cette catégorie est exposée à la fois aux pathologies lourdes comme le cancer, à l'assistance de parents devenus dépendants et d'enfants devenus grands, alors même qu'ils sont très investis dans leur travail. Mais cela n'explique pas tout. La DRH n'exclut pas que cette situation d'absentéisme persistant dans toute la société soit liée à l'intensification du travail.

Un autre éclairage est donné par un rapport de la Cour des comptes, publié le 14 avril. L'objectif national de dépenses d'assurance-maladie pointe que « les durées d'arrêt de travail prescrites par les médecins sont supérieures à celles prévues par les référentiels : parmi les motifs les plus fréquents correspondant à 2,9 millions d'arrêts, plus de 40 % des journées prescrites (9 millions) excèdent les durées les plus longues préconisées, selon les données de la Caisse nationale d'assurance-maladie ». ■

Dans une étude complémentaire d'Ipsos, qui a interrogé quelque 2 000 salariés des secteurs public et privé du 18 au 25 mars, il ressort que les principaux motifs d'interruption du travail sont les maladies ordinaires pour plus d'un salarié sur deux (54 %), et une grande fatigue pour 37 %. Ce dernier taux s'élève à 48 % chez les moins de 25 ans. Les jeunes sont davantage concernés par l'absentéisme perlé (arrêts de moins de quatre jours), également à la hausse dans une moindre mesure.

Arrêts courts ou arrêts longs, seniors ou juniors, la fatigue revient toujours... et les cadres gonflent les rangs. L'Observatoire de la performance sociale indique que les maladies professionnelles ne sont pas en cause : la durée moyenne des absences a augmenté pour les accidents de trajet, les accidents du travail et la maladie, excepté les maladies professionnelles. « Entre 2021 et 2024, seul l'absentéisme des ouvriers a diminué (-7,4 %), alors que les employés administratifs et agents de service ont connu la plus forte hausse (+18,7 %), devant les professions intermédiaires (+6,6 %) et les cadres (+4,1 %) », détaille l'étude. En 2024, seul l'absentéisme des cadres continue à augmenter. ■



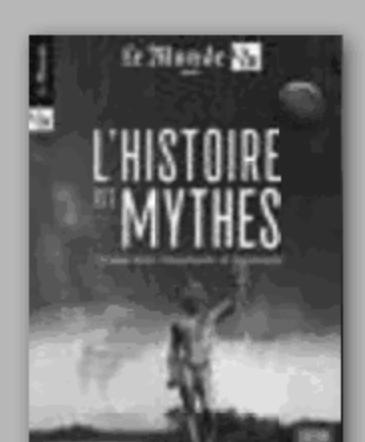
En kiosque



Dès jeudi 24 avril



Hors-série



Hors-série



Le livre
BLAKE ET MORTIMER

Nos services

Lecteurs

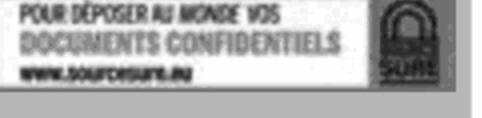
Abonnements

Sur abo.lemonde.fr

Par tél. au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr



Le Monde Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr

(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Anniversaire de naissance

Victoire,

pour tes dix-huit ans nous t'offrons une petite partie du *Monde* et te laissons découvrir le reste...

Notre amour et notre fierté d'être tes parents sont infinis.

Joyeux anniversaire !

Décès

Colette Bercovier Elalouf, son épouse,

Michel Bercovier et Nicole Poinsot, son frère et sa belle-sœur,

Abigaïl Bercovier et Gil Yohan, Yann Breton et Tamar Sason, Nathanaël Breton et Yaël Shabat, ses enfants,

Niv, Oded, Ofir, Taï, Yarden, Ilai, Alon, ses petits-enfants,

Jean-Claude Elalouf, David et Dany Elalouf, ses beaux-frères et sa belle-sœur, Andrée Elkaim, Nelsie Elalouf, ses belles-sœurs,

Miriam et Ouri Bercovier, Rebecca Coates et Itai Bercovier, Ido Bercovier, Johanna, Raphaëlle et Sara Elalouf, David et Muriel Elkaim, Benjamin et Michaël Elalouf, Jonathan et Deborah Meyran, Orielle Elalouf, ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Hervé BERCOVIER, professeur émérite de l'université Hébraïque de Jérusalem, chevalier dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 10 avril 2025, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à Jérusalem (Israël).

Jacques-Olivier Boudon, Sophie et Didier Le Goff, Anne Boudon et Christophe Salesse, ses enfants,

Aurélien, Clotilde et Amélie Boudon, Arthur, Delphine, Jean-Baptiste et Elise Le Goff, Claire, Théo et Lucie Berthy, ses petits-enfants,

Priam, Zoé et Marin, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marcelle BOUDON, née SAINT-GENEZ,

survenu le 18 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 25 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Pauvres, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Hugues et Moïra, Guillaume et Fabienne, Denis et Sophie, Jérôme et Geneviève, ses enfants,

Aulne, Alice, Ondine, Arthur, Valentin, Isaure, Élénore, Aurèle, Marius, Rodrigue et Justine, ses petits-enfants,

Ava et Siobane, ses arrière-petites-filles, Danièle Gousseff, sa sœur,

Les familles Bourgeois et Gousseff, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Frédérique BOURGEOIS, née Frédérique GERMAIN,

survenu le 17 avril 2025, à Bourbon-Lancy, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Clodoald, 1, place de l'Église, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Cloud, avenue du Maréchal Foch.

bourgeoishugues53@gmail.com

Janine, son épouse, Evelyne, son amie,

Romain et Agnès, Jean-Marc et Sigrid, Frédérique et Jean-Marie, ses enfants,

Aimée (†), Anne-Isabelle, Josephine-Marie, ses sœurs,

Xavier, Solène, Benoît, Roxane, Raphaël, Gaëtan, Maxence, Clarence, ses petits-enfants,

ont la très grande peine de faire part du décès de

Dominique BUREAU, géologue, docteur ès sciences,

survenu à Morigny, le lundi 21 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Tous nos remerciements aux équipes du domaine de La Chalouette, pour l'attention et la gentillesse qu'elles lui ont portées durant sa fin de vie.

« Bateau, batelier, Mon bateau s'est renversé »,

Isabelle et Pascal Silberzan, Thierry Caucheteux (†), Claire (†) et Ian Ogden, ses enfants,

David et Olivia, Léna, Emma, Flora, ses petits-enfants,

Raphaël et Alexandre, ses arrière-petits-enfants,

Maurice Caucheteux,

ont le chagrin de faire part du décès de

Marjolaine CHAVANNES, officier dans l'ordre des Palmes académiques, chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres, chartiste,

ancien conservateur en chef de la bibliothèque de Versailles,

survenu le 14 avril 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le 30 avril, à 10 heures, au cimetière du Vésinet (Yvelines), 66, allée de la Meute.

isabelle_silberzan@hotmail.com

Christophe Daum, son fils,

Marie-Hélène Daum-Tarnawski, sa belle-fille,

Alexei et Eva, Ivan et Manon, Tatiana, ses petits-enfants et leurs épouses,

Yves et Chris, Ladis (†) et Michèle Sider de Diesbach, Marie-France, Serge et Anne de Diesbach, ses frères, sœur et belles-sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de

Claire de DIESBACH,

survenu le 23 mars 2025.

Une messe d'action de grâce sera célébrée en la chapelle de la paroisse Notre-Dame-de-Lorraine, au 8 bis, rue Choron, Paris 9^e, le 26 avril, à 10 h 30.

Les familles Goldryng et Dugowson ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madeleine DUGOWSON-GOLDRYNG,

survenu le 20 avril 2025, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Madeleine était une artiste, une sculptrice. Rescapée de la rafle du Vel d'Hiv, elle a œuvré pour la transmission de la mémoire de la Shoah. Elle laisse le souvenir d'une femme généreuse et toujours entourée.

L'inhumation aura lieu le vendredi 25 avril, au cimetière parisien de Bagneux. Rendez-vous à l'entrée principale, à 16 heures.

Monique, son épouse, Myriam et Fanny, ses filles,

Louise, Lara, Charles et Mara, ses petits-enfants,

Sacha, son arrière-petit-fils Ainsi que Laurent, Lionel, Antonin et Matthias,

ont la tristesse de faire part du décès de

Claude FIHMAN,

dans sa quatre-vingt-septième année.

Sa gentillesse, son sourire et sa douceur nous manquent déjà.

Une cérémonie de recueillement sera organisée le 24 avril 2025, à 10 heures, en la salle Mauméjean du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Ni fleurs ni couronnes mais de la bonne humeur et de la musique, sa passion.

L'inhumation des cendres dans un caveau du Cercle Amical - Centre Medem au cimetière parisien de Bagneux se fera dans l'intimité familiale.

Arnaud Frémont, son époux, Axel et Ulrik, ses fils,

Elsie et Victor, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Berit FRÉMONT,

survenu le 19 avril 2025, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Une cérémonie aura lieu le lundi 28 avril, à 11 h 30, en la salle Mauméjean du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Mme Hélène Garnier, née Boutaud de la Combe, ses enfants, Laurent, Isabelle, Nicolas et leurs conjoints et ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude GARNIER,

ancien magistrat à la cour d'appel de Paris,

survenu à Paris, le 12 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Béatrix Laurent-Moulin et Philippe Laurent, Sabine Moulin-Faugère, Axel Moulin et Mette Oftebro, ses enfants et leurs conjoints, Arnaud Faugère,

Jérôme et Émilie, Alice, Agathe (†), Théodore, Kaspar, Violette, Viktor, Emrik, ses petits-enfants, Arthur, Gaspar, ses arrière-petits-enfants,

Ut Moulin-Stroheker, la mère de ses enfants, Sophie de Brassier de Jocas, son épouse, Sa famille,

Ses amies et amis qui l'ont accompagné à Montmartre jusqu'au bout,

ont la tristesse de faire part du décès de

Gérard MOULIN,

fondateur de la librairie L'Armitière à Rouen, innovateur en services d'assurances,

survenu le 11 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Une cérémonie d'adieu se déroulera le jeudi 24 avril, à 13 h 30, au crématorium de Clamart (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, à Rouen, au cimetière de l'Ouest, le vendredi 25 avril, à 15 heures.

blaurentmoulin@gmail.com

Athènes. Ramonville-Saint-Agne.

Mme Geneviève Papadopoulos, son épouse, Virginie, Julie et Tiphaine, ses filles et leurs conjoints, Ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part de la disparition et du passage à l'Orient éternel de

M. Athanase D.

PAPADOPOULOS, professeur des Universités, physicien, officier dans l'ordre des Palmes académiques,

le 13 avril 2025, à l'âge de quatre-vingts ans.

Xavier et Jacqueline Raffalli, son fils et sa belle-fille, Anne et Marc Lafagne, sa fille et son gendre, leurs enfants, Ulysse, Morgane et Zélie, Catherine et Pascal Bernard, sa fille et son gendre, leurs enfants, Vincent et Antoine, Les familles Raffalli, Vincent, Parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. André RAFFALLI, contrôleur d'État honoraire, survenu le 16 avril 2025, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 avril, à 15 h 30, au funérarium des Milles, 2370, rue Claude-Nicolas Ledoux, à Aix-les-Milles (Bouches-du-Rhône).

Le dépôt de l'urne aura lieu ultérieurement au cimetière de Moutiers-Saint-Jean (Côte-d'Or).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Famille André Raffalli, La Badiane, 13, boulevard Mirabeau, 13003 Marseille.

Anne Verroust-Blondet, Muriel Verroust, ses filles, Daniel Blondet, son gendre, Émile et Laure Blondet et Iris Hanatani, ses petits-enfants,

L'Atelier Senzu bâtit sa créativité avec son époque

Fondée il y a dix ans par David Dottelonde et Wandrille Marchais, l'agence se distingue par sa capacité à inventer des formes

ARCHITECTURE

Dans le manga *Dragon Ball Z*, le senzu est ce petit haricot vert aux propriétés régénérationnelles qui permet de reconstituer les forces que l'on a perdues au cours d'un combat. A Paris, c'est le nom choisi par Wandrille Marchais et David Dottelonde pour l'agence d'architecture qu'ils ont fondée ensemble il y a dix ans. Il dit beaucoup de ce qu'ils sont : deux jeunes architectes en prise avec les enjeux de l'époque et désireux d'inventer pour y répondre les formes qui finiront par s'imposer comme étant celles notre temps.

Dans la capitale, le travail qu'ils ont accompli à la chambre des notaires, un bâtiment haussmannien construit par Auguste Pellechet et Hubert Rohault de Fleury, en 1856, dont la présence se percevait à peine, malgré sa situation en pointe d'îlot, à équidistance des deux théâtres de la place du Châtelet, qui irradie littéralement depuis qu'ils l'ont transformé, a reçu un bel accueil critique. On les attend maintenant sur les aménagements du Grand Palais, un ensemble mobilier qui va structurer les 25 000 mètres carrés d'espaces d'accueil du lieu, qui sera dévoilé en juin, quelques jours avant l'ouverture de l'exposition «L'Ecole idéale», dont ils ont assuré le commissariat, qui sera présentée aux Magasins généraux, à Pantin (Seine-Saint-Denis), dans le cadre de la programmation hors les murs du Pavillon de l'Arsenal.

«Un projet hors des radars»

Ce moment d'éclosion est l'aboutissement de ce processus toujours très long qu'est la genèse d'une agence d'architecture. «Cinq ans pour accéder aux projets et cinq ans pour les réaliser», résume M. Marchais. A mi-parcours, la sélection au concours des albums des jeunes architectes et paysagistes leur a donné un puissant coup de fouet. Ce concours, organisé par le ministère de la culture, qui ouvre aux lauréats les portes de la commande publique, ils l'avaient en ligne de mire depuis qu'ils étaient étudiants, à l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine. C'est là que s'est nouée leur rencontre, autour d'une paire de baskets. «David est venu me parler de mes chaussures, il m'a demandé s'il pouvait me les acheter. On s'est mis d'accord sur le prix de 30 euros.»

Futile mais révélateur, le moment symbolise dans leur esprit la communauté de goût qui les unit. A cette époque, leurs héros s'appelaient Rem Koolhaas, Jean Nouvel ou l'agence MVRDV, des architectes qui, au milieu des années 2000, portés par les potentiels des logiciels de conception numériques et le statut de star toute-puissante que leur conférait alors le système, poussaient l'exubérance formelle à des degrés jamais atteints auparavant.

«Travailler avec des matériaux biosourcés, c'est la base», affirment les fondateurs de L'Atelier Senzu

A moindre échelle, les Français de la «French touch», une génération d'architectes portés sur la couleur, les jeux de matières et autres audaces de façade, semblaient paver la voie, à domicile, pour les rêves de grandeur des deux jeunes gens. «On n'était pas nécessairement les plus doués, à la base, mais le système des ateliers, héritier de l'Ecole des beaux-arts, qui dominait à Val de Seine, où les plus jeunes apprennent de leurs ainés, nous a beaucoup stimulés.» L'idée de fonder un jour leur agence naît assez vite, et se consolide au fil des concours d'idées auxquels ils se mettent à répondre dès cette époque.

Lorsqu'ils décrochent leur diplôme en 2012, le monde a changé, et l'architecture aussi. La crise des subprimes est passée par là. L'économie n'est pas encore au centre des débats, mais elle s'y invite. «Les projets soudain semblaient plus rares. Au lieu de douze matériaux en façade, il n'y en avait plus que deux ou trois.» Wandrille Marchais intègre l'agence parisienne Emmanuel Combarel Dominique Marrec Architectes; David Dottelonde celle de Bjarke Ingels, le *Wunderkind* («enfant prodige») de l'architecture danoise qui ouvrira alors une antenne à New York.

Tout en développant, de part et d'autre de l'Atlantique, des compétences complémentaires, ils continuent de plancher ensemble, la nuit, le week-end, sur différents petits concours. Trois ans plus tard, ils ouvrent leur agence. Quelques commandes pour se faire la main, d'abord. Jusqu'à ce qu'un petit projet, la conception d'une annexe pour un groupe scolaire du 20^e arrondissement de Paris, leur donne l'occasion de développer leur méthode. «C'était un projet hors des radars, sans ambition, sans budget. On nous demandait de construire une cabane en bois.» Les deux architectes se passionnent pour les liens entre architecture et enseignement, dévorent toute une littérature sur les pédagogies alternatives, le système des écoles en plein air...

Leurs recherches nourriront le projet d'exposition aux Magasins généraux et leur vaudront d'être retenus par la Villa Albertine pour une résidence à Chicago à l'automne. Avant cela, elles les conduiront à une conclusion aussi simple que lumineuse: «Avec des enfants, le rapport à l'architecture est très direct. L'important, c'est de pouvoir courir, d'être bien pour jouer.» Le projet auquel ils aboutissent, un bâtiment tout rond, en



Mur en verre intégré à la chambre des notaires après sa remise à neuf par L'Atelier Senzu, à Paris, en mars. CYRILLE WEINER

terre crue, coiffé d'une toiture en zinc aux formes enfantines, n'a rien à voir avec la commande qui leur a été passée. Loin des fondamentaux de l'école de Jules Ferry avec ses salles carrées, alignées en peigne le long d'un couloir.

Pour faire accepter leurs idées, ils organisent des ateliers. «Le temps de l'architecte star qui imposait son geste par un croquis incompréhensible est révolu. Le maître mot aujourd'hui, c'est l'acceptabilité. Il faut pouvoir embarquer nos clients avec nous si l'on veut tenir les fondamentaux du projet. Il faut leur permettre par des mots, par des schémas, de comprendre suffisamment bien l'idée, et ensuite recueillir leur avis, voir en fonction des contraintes comment leur option peut survivre.» La méthode a fait la fortune de Bjarke Ingels, au Danemark. Elle marche aussi à Paris, où la municipalité s'est emparée de ce petit pavillon Le Vau comme d'un démonstrateur d'une nouvelle manière écologiquement vertueuse de construire la ville. Et à la fois comme le signal d'une nouvelle conception, plus accueillante et fédératrice, d'une école publique en pleine crise de désaffection.

Pleinement acquis, désormais, aux principes de l'architecture bioclimatique, David Dottelonde et Wandrille Marchais comparent le moment actuel à celui qui a vu naître le mouvement moderne, quand l'invention du béton armé et les réflexions sur l'hygiénisme ont conduit les architectes à inventer ce qui allait devenir un

nouveau langage. «La finitude est une question que nous avons totalement intégrée. C'est une contrainte aussi importante que la gravité pour nous. Elle n'empêche pas de faire de l'architecture, au contraire. Travailler avec des matériaux biosourcés, c'est la base. Mais nous les choisissons pour leurs qualités propres, pas pour des questions d'affichage. Si nous avons voulu faire le pavillon en terre, c'est que la terre nous a semblé mieux adaptée au projet que le bois. Ce que nous cherchons, c'est comment être créatifs avec les contraintes de notre époque.»

Raréfaction des ressources

Ce souci de la forme, dont se prévalent les deux associés, héritage des Beaux-Arts, les distingue de toute une tendance que l'on pourrait dire soustractive de l'architecture contemporaine qui conduit, pour répondre à la crise climatique et à la raréfaction des ressources, à un dépouillement toujours plus radical. La forme, toutefois, n'est jamais gratuite chez Senzu. Elle s'impose toujours comme une réponse à une question d'usage, ce qui a pour avantage, accessoirement, de la rendre difficilement négociable.

Face aux changements de pied à répétition des notaires parisiens, une confrérie connue pour son conservatisme, dont le président change tous les deux ans, les deux architectes ont ainsi pu justifier leur désir de faire dialoguer un patrimoine historique avec une in-

Pour la chambre des notaires de Paris, les architectes ont allié patrimoine et intervention contemporaine

prise avec la question de la raréfaction des ressources...»

La façon dont David Dottelonde et Wandrille Marchais parlent de leurs projets fait écho à cette idée de penser le plus en partant du moins. Quitte à épaisser la façade d'une barre de logements dans le cadre d'une réhabilitation technique – à Montreuil, en Seine-Saint-Denis, par exemple –, autant lui donner un peu d'allure, en la recouvrant d'un voile de caillebotis métallique, et en profiter pour améliorer le confort des habitants en insérant de nouveaux rangements sous la fenêtre. C'est toute une philosophie qui consiste à faire de la responsabilité environnementale le point de départ de tout projet, à imaginer des usages qui s'y accordent et, de là, à imaginer de nouvelles formes.

Pour les aménagements du Grand Palais, ils sont ainsi partis de la question des déchets que ces centaines d'éléments (guichets d'accès, bancs, étagères, tabourets, parois acoustiques...) vont produire, d'ici à dix ou quinze ans, quand leur obsolescence sera décretée. L'idée d'un mobilier entièrement mobile, conçu en terre cuite extrudée et en aluminium recyclé, vient de là. La forme des pièces n'en est pas moins délicate et originale et les finitions ne sont pas moins soignées, une laque colorée en rehaussant, par endroits, l'aspect d'une touche de raffinement bienvenu. Le plaisir de l'usager n'a pas de prix. ■

ISABELLE REGNIER

Mille et une formes d'enlacement en cinq duos chorégraphiques

Le Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, invite Mats Ek, Sharon Eyal...

DANSE

OSLO

Composer une soirée chorégraphique à partir de duos, signés, qui plus est, par des artistes différents, s'annoncent comme une gageure. L'impact d'un tel menu tient à un équilibre périlleux entre geste esthétique singulier et sens global d'un programme qui doit tenir la route malgré les bosses et les virages en épingle à cheveux. Avec, en ligne de mire, l'objectif que chaque séquence étincelle sans écraser ses voisines.

Ce défi est relevé avec classe par la compilation de cinq pas de deux contemporains intitulée *Dialogues II*. Créeée le 3 avril, à l'Opéra d'Oslo, à l'affiche du 24 au 27 avril au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, elle fait suite à un premier volet, *Dialogues*, où voisinaient, notamment, en 2021, des pièces de l'Allemande Sasha Waltz, de la Canadienne Crystal Pite et de Mats Ek. C'est d'ailleurs le maître-suedois, aujourd'hui âgé de 80 ans, qui a lancé ce projet.

Art de la virgule

Rien d'étonnant que cette idée soit née dans l'esprit d'Ek. Roi des duos et des histoires de couples, il redistribue les cartes de l'attirance, de l'amour et du sexe, du temps qui file dans un contexte de routine quotidienne. Il a souvent construit ses duos avec sa femme, l'Espagnole Ana Laguna. L'acuité physique de son écriture trempée dans la crudité du vécu se chauffe au feu brûlant des pulsions que l'artiste ne craint pas d'affronter.

Dans *Duet From a Sort of...* (1997), sur une musique de Henryk Gorecki, Mats Ek met en scène deux jeunes gens qui s'aiment. Lui soulève sa jupe jaune d'un revers de pied, tandis qu'elle le plaque au mur. Se tourner autour devient ici le motif d'une chorégraphie impérieuse du désir. Il se traduit en sauts secs, en portés – chacun et chacune se projetant en l'air –, pour finir au sol. Il est torse nu, elle sort un pistolet en plastique et l'asperge. C'est tout frais et tendre comme une bataille d'eau.



« Inspired by Into the Hairy », de Sharon Eyal, à Oslo, en avril.
ERIK BERG

Plus grave, l'extrait de la nouvelle œuvre d'Ek, *A Cup of Coffee*, créée en février pour le Royal Swedish Ballet, se projette dans le futur. Les cheveux ont blanchi, les corps, vieilli. La danseuse, Ana Laguna, pousse un plateau à roulettes sur lequel une cafetièrre et des tasses sont posées. Un homme (Yvan Auzely) débarque en crapahutant. Le café a un drôle de goût, et rien ne se passe comme prévu. La nappe vole et se métamorphose en doudou, au creux duquel se love un bébé imaginaire. L'avenir se rétrécit, et le mental divague.

Ces deux duos ramassés témoignent de la science de Mats Ek en la matière. Ils sont parfaitement

ajustés, pleins et ronds d'un point de vue dramaturgique. S'ils donnent envie d'en savoir davantage, ils se suffisent néanmoins à eux-mêmes. Leur conclusion, à la limite du gag, souligne le risque de transformer ces pas de deux, véritables exercices de style, en sketches ou en numéros. Ce que Mats Ek évite en signant ce que l'on pourrait appeler une « nouvelle », en référence à la littérature, tant la profondeur et la cohérence de ses propos se révèlent sans faille.

Cet art de la virgule est également présent dans *Couch*, de la jeune chorégraphe Samantha Lynch. Née en Australie, installée en Norvège, où elle devient interprète du Ballet national, elle commence à imaginer ses propres pièces en 2021. Conçue en 2023, *Couch* se joue sur un canapé et dépote sur *L'Arlesienne*, de Bizet. Comme à la maison, deux personnages s'y jettent et rebondissent dans une partition athlétique. Le canapé n'a l'air de rien, mais il finit par prendre méchamment de la place et possède un appétit d'ogre.

Cette atmosphère paradoxalement fantastique et banale se résume dans une bulle nocturne

pour deux danseurs intitulée *Mud of Sorrow*, d'Akram Khan. Le Britannique revisite un tableau de son spectacle *Sacred Monsters*, créé en 2006 avec Sylvie Guillem. L'enlacement doux des peaux et des corps dans une seule créature aux mains volubiles opère sur *U Lamentu di Ghjesu* (« les lamentations de Jésus »), chant corse traditionnel, et envoûte.

Quant à l'Israélienne Sharon Eyal, décidément sur tous les fronts, de l'Opéra national de Paris au Théâtre des Champs-Elysées, elle se focalise sur deux hommes en collants noirs pour *Inspired by Into the Hairy*. La musique électro du Britannique Koreless transperce sa gestuelle aujourd'hui immédiatement reconnaissable. Demi-pointes, cambrure à fond, tout en jeux d'épaules et de bras tordus, elle libère une farouche sensualité. Une saveur qui enveloppe l'ensemble de cette soirée bien articulée autour des mille et un possibles du pas de deux. ■

ROSITA BOISSEAU

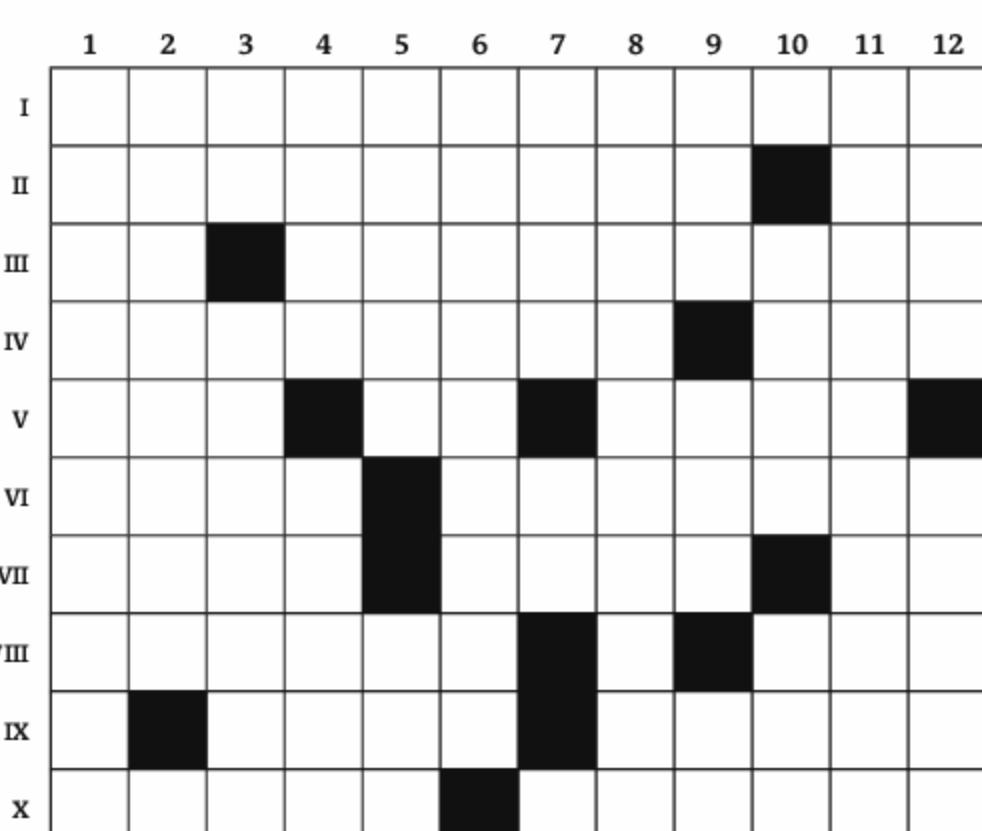
Dialogues II (TranscenDances).
Théâtre des Champs-Elysées,
Paris 8^e. Du 24 au 27 avril.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 096

PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 095

HORizontalement **I.** Long-courrier. **II.** Artère. Ointe. **III.** Pi. Radotages. **IV.** Igné. Irène. **V.** Dia. Epi. Tsar. **VI.** Antireflet. **VII.** Tatou. Iasiot (toisai). **VIII.** Ili. Ceci. Oui. **IX.** Entiez. Néo. **X.** Nerveuse. SDN.

Verticalement **1.** Lapidation. **2.** Original. **3.** Nt. Nattier. **4.** Gère. Io. Nv. **5.** Cra (cra-cra). Eructe. **6.** Cdipe. Eiu. **7.** Orifices. **8.** Rote. Laize. **9.** Riantes. **10.** Ingestions. **11.** Eté. Oued. **12.** Résorption.

HORIZONTALEMENT

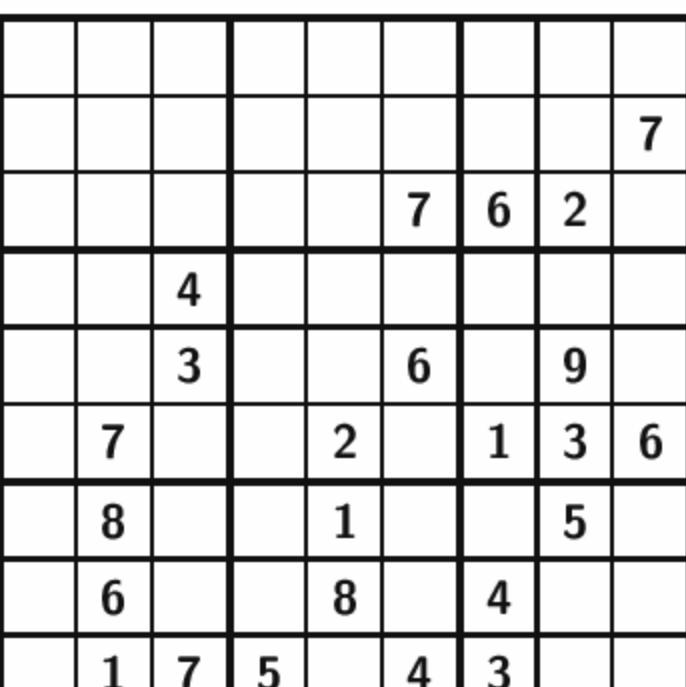
I. Le meilleur des traitements pour être sûr d'avoir bonne mine. **II.** Scout ou militaire, il passe devant. Croqué à l'atelier. **III.** Article. Aiguille de granit. **IV.** Donnent leur nom à l'œuvre. Bien fatigué. **V.** Fait appel. En peine. Bossard. **VI.** Sans confession religieuse. Occupiez la place. **VII.** Clameur au cirque. On le croyait doux, il était agressif. Arrivé chez nous. **VIII.** Capsule à l'officine. Passent avant les autres. **IX.** D'un auxiliaire. Réaction pas toujours attendue. **X.** Greffas. Influence réciproque.

VERTICAMENT

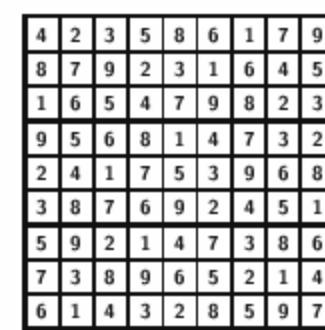
1. Etude les fins de l'humanité. **2.** Sans tête ni chef. **3.** Personnel. Ne se porte plus beaucoup à la boutonnière. **4.** Domine la plaine chameñoise. Espagnole revendiquée par le Maroc. **5.** Entre l'Algérie et l'Egypte. Article. **6.** Touchent aujourd'hui le RSA. **7.** Garde secret. Révolution pour nos cerveaux. **8.** Coules en petits filets. **9.** Point de jonction sur la monture. Producteur pour grands et petits écrans. Bonne bande. **10.** Suit sa voie. Aussi mystérieux qu'un ovni. **11.** Fonctionnaires internationales. **12.** Arrivée de pèlerins en masse. Arraché à l'agrumé.

SUDOKU

N°25-096



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



Moyen
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71.

Par courrier électronique :

abonnement@lemonde.fr.

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs

Par courrier électronique :

courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM :

CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue
Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midy-Print, Gallargues le Montueux

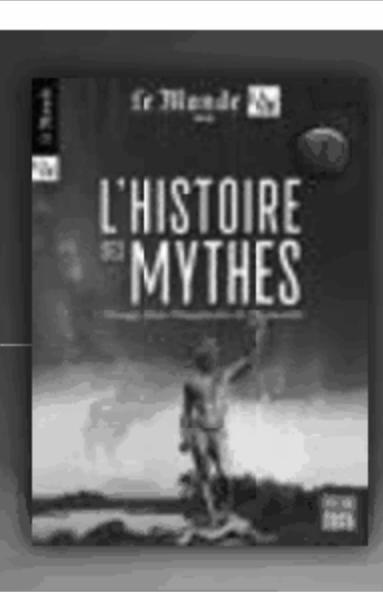
Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Europhosphat : PIto = 0,083 kg/tonne de papier

UN HORS-SÉRIE | Le Monde

N°25-096

VOYAGE DANS L'IMAGINAIRE DE L'HUMANITÉ

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR LEMONDE.FR/BOUTIQUE - 14,90 €





Le puy Mary
culmine
à 1787 mètres.
HAUTES TERRES TOURISME/
BASTIEN BECHON



CARNET DE ROUTE

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de Cantal Destination.

Y ALLER
Pour Maurs, de Toulouse, trois trains directs par jour et nombreuses liaisons indirectes. 2h40, à partir de 10 euros.

Pour Massiac, de Clermont-Ferrand, six liaisons par jour, 1h05, à partir de 11,70 euros. De Lyon, ajouter 2h30, et de Paris, 3h30, avec changement à Clermont-Ferrand. De Maurs à Massiac : nombreuses liaisons avec étapes, à partir de 26,50 euros.

SE LOGER
Hôtel Zadig, à Aurillac, central, calme, confortable. À partir de 83 euros la chambre double. Le Bufadou, à Laveissière : sorte de chalet au cœur de la station du Lioran. À partir de 125 euros la chambre double, en demi-pension. Hôtel des voyageurs « Chez Betty », à Neussargues : à 200 mètres de la gare, style rustique, accueil chaleureux. À partir de 61 euros la chambre double.

DÉJEUNER, DÎNER
La Chênaie, à Maurs. Plats du type blanquette de veau ou truite au fenouil. Compter 20 euros. Tél. : 04-63-27-00-54. La Vacherie, à Aurillac. Morceaux parfaitement cuisinés, de la côte de boeuf au pot-au-feu. Environ 25 euros. Tél. : 04-71-43-21-61. Le Très Petit Café, à Murat. Plats végétariens, frais, bio. Ne pas rater le cornet de Murat, spécialité sucrée à la chantilly. Environ 15 euros. Tél. : 06-88-62-45-67.

À VOIR, À FAIRE
Visite de la manufacture des parapluies Piganiol, à Aurillac. Réservation obligatoire, tarif 10 euros. Maison de la faune, à Murat. Les animaux de la montagne, représentés dans leur habitat naturel. Tarif adulte 5 euros, enfant 3 euros. Musée Elise Rieuf, à Massiac, consacré à ses peintures et à des artistes féminines. Entrée libre.

Sur les rails à travers le Cantal

VOYAGE
MAURS (CANTAL)

Au tout début du printemps, dans le sud-ouest du Cantal, l'herbe a déjà verdi et les arbres fruitiers déplient de resplendissants bouquets blancs. Mais, à mesure que le train prend de l'altitude et se dirige vers le plomb du Cantal, sommet du massif qui a donné son nom au département, le vent forcit et les signes printaniers se font rares. Le voyageur ne retrouvera les bourgeons qu'à la descente, au bord des rives de l'Alagnon, de l'autre côté de la montagne.

Il peut sembler déraisonnable de choisir le train pour traverser ce département rural et montagneux, l'un des moins denses de France. Le territoire est pourtant parcouru par deux lignes, sans compter le train du plateau du Cézallier, qui servait autrefois à transporter le bétail vers la grasse herbe d'altitude, et dont une partie a été transformée en chemin de fer touristique.

La ligne qui relie Toulouse à Clermont-Ferrand, en six heures quarante minutes, n'est pas avare en vues plongeantes, viaducs, tunnels, desservant sept arrêts dans le département. En pratique, pour certains tronçons, un car aux vitres teintées remplace, hélas, le confortable TER bleu de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le voyage commence à Maurs, qui, avec ses températures douces, passe pour «la petite Nice du Cantal», sourit ses habitants, en désignant les toits rouges et les quelques palmiers qui poussent dans les jardins. Au cœur de la bourgade médiévale, enserrée par un boulevard nommé logiquement Tour-de-Ville, l'église Saint-Césaire abrite un reliquaire en bois polychromé du XII^e siècle recouvert d'une feuille d'or.

La région naturelle, ici, s'appelle la Châtaigneraie, mais de nos jours, «les châtaigniers et les noyers sont remplacés par des cultures plus rémunératrices», regrette Claude Mealet, un vieil ha-

bitant du village, en faisant visiter le Musée Lou Truel, où trône un volumineux moulin en granit dans lequel les noix étaient, jusqu'à l'arrivée de l'électricité, écrasées par une meule en grès.

Il est temps de reprendre le train pour Aurillac, qui, avec 26 000 habitants, fait figure de préfecture à la campagne. Au marché couvert, dans la foule du samedi matin, les produits de l'élevage s'imposent sur les stands, les cinq fromages vedettes du département (bleu d'Auvergne, cantal, fourme d'Amber, saint-nectaire et salers) comme les multiples manières de préparer la viande, entrecôtes, jambons de pays, pountis aux pruneaux et autres choux farcis.

«Pour manger de la mauvaise viande, il faut se lever de bonne heure», sourit une habituée. On s'extirpe des rues étroites et entrelacées qui, en attendant le festival de théâtre de rue, en août, sommeillent à l'ombre de l'église Saint-Géraud, pour grimper les escaliers jusqu'au château Saint-Etienne, d'où se découvre un panorama sur la ville et les monts d'Auvergne. Ce jour-là, il neigeote. Pas si grave, car Aurillac est aussi la capitale du parapluie, accessoire fabriqué depuis 1884 par la manufacture Piganiol, ouverte aux visiteurs sur rendez-vous.

A moins que l'on préfère se promener sur les rives de la Jordanne, torrent à peine dégrossi descendu

tout droit du puy de Peyre-Arse, à 1800 mètres d'altitude. Au détour d'une rue, sur un mur en brique, apparaît un trompe-l'œil saisissant de plusieurs mètres de largeur représentant des mains géantes qui transpercent la façade. Le street art est une autre spécialité aurillacoise.

C'est un tout autre décor qui nous attend à l'étape suivante, au Lioran, juste après le tunnel du même nom, principal ouvrage d'art de la ligne ferroviaire. Devant la petite gare blottie à 1152 mètres d'altitude entre les conifères enneigés attend une navette pour la station de ski de Super Lioran. Du pied des pistes, en hiver, mais aussi de la fin mai à la mi-septembre, le téléphérique emmène les visiteurs au plomb du Cantal. Au sommet (1855 mètres), le deuxième plus haut du Massif central, les vestiges du stratovolcan surgis il y a environ 13 millions d'années apparaissent dans toute leur splendeur.

D'en haut, le massif, circulaire, semble éclaté en de multiples arêtes entre lesquelles se glissent des vallées glaciaires. «Chaque sommet était une cheminée du volcan», explique Yves Perez, 73 ans, accompagnateur en montagne. La vue se dégage sur les principaux puys : le triangle qui caractérise le puy Mary, ou le puy Griou, reconnaissable à sa pointe acérée. «Par beau temps, on voit le mont Blanc, et une fois j'ai même distingué les Pyrénées», raconte ce passionné de montagne.

L'été, Super Lioran devient le paradis des randonneurs, qui arpencent les chemins agricoles bordés de sapins et de hêtres, en scrutant l'horizon pour apercevoir les biches, les chamois et les mouflons introduits par des chasseurs à la fin des années 1950. Dès la fin du printemps, les amateurs de VTT empruntent le téléphérique avant de plonger sur deux roues jusqu'à la gare de Vic-sur-Cère, puis de remonter au Lioran en train.

Polaires et crampons

Nous serions bien restés sur les hauteurs quelques jours, à gambader entre les burons de pierre où l'on fabriquait jadis le fromage, mais il faut savoir redescendre. À Murat, douze minutes par le train, l'esprit de la montagne souffle encore. La vitrine d'un magasin de vêtements expose des polaires adaptées aux grands froids ainsi que des crampons, tandis que la librairie Aux belles pages vante des livres d'alpinisme. Labellisée «petite cité de caractère», Murat forme un amphithéâtre parfait constitué de maisons en pierre baignées de soleil, tournées face aux neiges, qu'à la fin de l'hiver on dirait presque éternnelles.

«Nous essayons de nous positionner comme une localité montagnarde», confirme le maire, Gilles Chabrier, en faisant visiter la Maison de la faune, au cœur de la bourgade. Dans un hôtel particulier du XVI^e siècle qui fut le siège de la sous-préfecture jusqu'en 1926, 800 animaux em-

Les randonneurs, l'été, arpencent les chemins agricoles en scrutant l'horizon pour apercevoir biches, chamois et mouflons

paillés sont exposés dans une mise en scène reproduisant leur milieu naturel. Singulier, soit. Mais instructif aussi, et d'ailleurs les enfants adorent. Tous les univers animaliers sont représentés, des rongeurs aux grands mammifères, en passant par les poissons des étangs et les oiseaux de proie, et même 8000 insectes, rangés dans leur petite boîte par un entomologiste qui en a fait don au musée.

Il manque un animal : le loup. «Nous allons bientôt en recevoir un, que nous placerons à l'entrée du musée, afin d'alimenter les débats», explique l'élu. Comme ailleurs, le loup occupe les conversations, bien que, selon le guide Yves Perez, sa présence «demeure confidentielle, repérable à quelques carcasses de brebis et aux vautours qui tournoient de temps en temps».

Après Neussargues-en-Pinatelle, nœud ferroviaire cantalien, puisque c'est là que la ligne de Toulouse rejoint celle de Béziers, la vallée creusée par l'impétueux Alagnon mène à Massiac. Entourée de palmas, ces cultures en terrasses dévolues à la vigne, la petite ville abrite un musée apaisant, consacré à la peinture éclectique d'Elise Rieuf (1897-1990). Cette peintre «faisaît partie, au début du XX^e siècle, d'un atelier d'artistes parisiens exclusivement féminin, car les hommes et les femmes, à l'époque, ne peignaient pas ensemble», raconte sa nièce, Sophie Rieuf, dont le visage s'illumine d'un large sourire.

«Tante Lili», comme on l'appelait, a beaucoup voyagé, et c'est pour cela qu'elle préférait l'aquarelle, qui ne nécessitait qu'un tabouret et un peu d'eau», complète son petit-neveu, Martin. Le musée laisse la part belle aux œuvres des femmes qui partageaient le même atelier. Il reste une chose à faire avant de quitter le Cantal par le train de Clermont-Ferrand : se fournir en macarons à la noisette, spécialité de Massiac, souvenir gustatif d'un voyage mémorable. ■

OLIVIER RAZEMON

Anne Lancien

« La prudence du pape l'a emporté sur une réelle prise de conscience des violences sexuelles »

Quel est le bilan de François en matière de lutte contre les violences sexuelles ? Dans un entretien, l'historienne analyse un pontificat marqué par des actions réelles, mais aussi beaucoup d'hésitations

ENTRETIEN

Anne Lancien est chercheuse à l'Observatoire international du religieux (CERI/Sciences Po). Après avoir participé à la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise (Ciase), elle a publié en 2023, dans la *Revue du droit des religions*, une étude comparative des différentes commissions ecclésiales de lutte contre ce phénomène à travers le monde. La docteure en science politique analyse le bilan, en la matière, du pape François, mort lundi 21 avril.

Diriez-vous que le pontificat de François fut davantage marqué que celui de ses prédécesseurs par les affaires de violences sexuelles ?

Oui, à l'évidence, mais en précisant quelque peu ce constat. Son pontificat n'a pas été marqué par une augmentation des violences sexuelles : l'étude de la Ciase montre ainsi que le pic des agressions est atteint dans les années 1950-1960. Les prédécesseurs de François ont d'ailleurs connu avant lui des affaires particulièrement marquantes, telle la condamnation de M^e Pierre Pican [premier évêque de France condamné, en 2001, pour non-dénunciation de crimes pédophiles], sous le pontificat de Jean-Paul II. Ce dernier, de même que Benoît XVI, a déjà dû réagir avant lui aux travaux de diverses commissions d'enquête.

Le pontificat du pape François se distingue néanmoins dans la libération accrue de la parole des victimes et dans la mise en lumière du caractère systémique des violences au sein de l'Eglise, quel que soit le pays considéré, dans les diocèses comme au sein des instituts religieux. La multiplication des révélations d'agressions sexuelles accroît incontestablement la pression pour que des changements structurels soient opérés.

Une autre nouveauté de ce pontificat concerne la multiplication des révélations visant des prélates, les plus hauts dignitaires de l'institution : cardinaux, évêques, abbés, etc. Songeons au cardinal français Jean-Pierre Ricard, qui a reconnu, en 2022, une conduite « répréhensible » sur mineure ou à M^e Michel Santier, mis en cause la même année pour abus spirituels à des fins sexuelles. Eric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France, révèle

lait en 2022 que 11 évêques, en poste ou non, étaient mis en cause par les autorités judiciaires ou ecclésiales pour des faits de violences sexuelles.

Contrairement à la Ciase, François se montrait plus timide à utiliser le terme « systémique » pour désigner les causes des violences au sein de l'Eglise. Pourquoi ?

La difficulté du terme « systémique » est qu'il suppose l'implication de l'ensemble de l'Eglise, donc du Saint-Siège. Si François était prêt à reconnaître une responsabilité de l'institution, il était plus difficile d'admettre les manquements de ses prédécesseurs et, indirectement, sa propre culpabilité. En outre, reconnaître le caractère systémique des violences tend à minorer les responsabilités individuelles des agresseurs qui ont trompé l'Eglise et dont elle ne peut porter l'entièire culpabilité. Ces hypothèses expliquent sans doute pour partie son positionnement.

Contributions de chercheurs indépendants, plongée dans les archives ecclésiales... La Ciase, qui s'est limitée à la France, est allée plus loin que d'autres commissions à l'étranger dans ses investigations. Comment analysez-vous la réception qu'en a faite François ?

La réception s'est faite en deux temps. Immédiatement après la diffusion du rapport de la commission en octobre 2021, le pape a exprimé sa douleur et appelé à la rédemption de l'Eglise de France. Une rencontre avec Jean-Marc Sauvé, son président, a été fixée, preuve de la considération portée par François. Le pape s'est montré bien plus réservé dans un second temps, à deux titres : d'une part, l' entrevue avec le président de la Ciase a été reportée – et n'aura finalement jamais lieu. Cette décision est la conséquence directe de la critique adressée par huit membres de l'Académie catholique [*une institution d'intellectuels catholiques français*] à l'encontre du rapport, dénonçant la méthode, et donc les résultats, de celui-ci.

D'autre part, le pape a insisté sur la nécessité d'interpréter les faits « avec l'herméneutique de l'époque ». Il n'a pas tort, en soi. Les violences sexuelles étaient plus nombreuses dans les années 1950-1960, époque durant laquelle la parole victime n'était pas entendue, la société privilégiant l'honneur de l'institution à la dignité individuelle. Néanmoins, ce constat ne doit pas minimiser l'ampleur de ces violences et la responsabilité de l'Eglise. Or, le pape n'insiste sur aucun de ces deux points. Il tend à minorer l'une des conclusions du rapport Sauvé : les agressions sont plus nombreuses dans l'Eglise que dans n'importe quelle autre institution (école, associations sportives, etc.). La prudence de François semble l'avoir emporté sur une réelle prise de conscience du phénomène.

Sa réaction aux révélations des agressions commises par l'abbé Pierre le confirme : en septembre 2024, le pape reconnaissait que le Vatican était informé des dérives sexuelles du cofondateur du mouvement Emmaüs, au moins depuis la mort de ce dernier. Il ajoutait ne pas savoir si l'institution avait été au courant de ses agissements auparavant, et même ne pas avoir songé à creuser davantage la

SI FRANÇOIS ÉTAIT PRÊT À RECONNAÎTRE UNE RESPONSABILITÉ DE L'INSTITUTION, IL ÉTAIT PLUS DIFFICILE D'ADMETTRE LES MANQUEMENTS DE SES PRÉDÉCESSEURS ET, INDIRECTEMENT, SA CULPABILITÉ



question. Cette réponse surprend véritablement par son imprécision ; elle pourrait même suggérer une certaine indifférence. Surtout, elle traduit une compréhension toute relative de la souffrance des victimes.

François n'est pas non plus resté les bras croisés. Ces actions sont-elles allées dans le bon sens ?

De nombreuses mesures ont en effet été prises, particulièrement à partir de 2018, à la suite d'un voyage au Chili très marqué par le sujet. Au terme de ce séjour, le pape a expliqué avoir pris conscience de l'ampleur des violences sexuelles sur mineurs. Il a organisé un sommet à Rome l'année suivante sur cette thématique ; il a signé le motu proprio [décret pris par le pape émanant de sa propre initiative] *Vos estis lux mundi* [promulgué en 2019 et étendu en 2023].

Depuis, les crimes commis dans les associations laïques reconnues par le Saint-Siège doivent être dénoncés, les cellules d'écoute doivent être renforcées, etc. Ces mesures sont encourageantes, mais insuffisantes. Prenons un exemple : le secret pontifical a certes été levé, permettant aux victimes de connaître la condamnation – ou non – de leur agresseur. Cependant, elles ne peuvent pas avoir accès au dossier d'instruction.

Dans le même temps, le pape a renoncé à mettre en place une série de mesures, alors qu'il les avait un temps évoquées. Ainsi la création d'un tribunal consacré aux évêques coupables de dissimulation n'est plus à l'ordre du jour. Comment expliquer ces reculs ?

Plusieurs hypothèses me semblent pouvoir être avancées. La première concerne des pressions qui s'exercent en interne. Tous, au sein de la curie romaine, ne sont pas favorables à ces mesures. La position à adopter divise également la communauté des croyants : il ne faut pas minimiser le poids des courants conservateurs.

La deuxième hypothèse, qui recoupe partiellement la précédente, relève d'une crainte de la part de François de déstabiliser encore davantage une Eglise déjà quelque peu vacillante. Et peut-être aussi de la peur d'une mise en cause directe de son pouvoir, notamment en raison d'affaires qui le visent personnellement – je songe ici à l'affaire qui implique l'un de ses proches, l'évêque argentin Gustavo Oscar Zanchetta [condamné en 2022 pour agressions sexuelles]. Une autre piste

d'explication a trait à la portée réelle de la prise de conscience de l'ampleur du phénomène. Bien sûr, François tient un discours qui insiste sur sa douleur face à ce drame. De même, Eric de Moulins-Beaufort a exprimé sa honte au nom des évêques de France. Pour autant, certains évêques ne reconnaissent toujours pas le caractère systémique des violences.

D'autres mesures ont parfois été citées, comme la fin du célibat des prêtres, et surtout une révision de leur statut et de leur pouvoir dans l'Eglise. Celle-ci est-elle capable de se réformer en profondeur sur ces points ?

Une précision tout d'abord. La Ciase, tout comme la commission américaine John Jay [créée en 2002], ne conseille pas de mettre un terme au célibat. Il constitue certes un facteur de risque, parmi de nombreux autres. Mais les délits ou les crimes sexuels sont aussi commis par des hommes mariés ou en concubinage : rappelons que la famille constitue la sphère de socialisation où se produisent le plus de violences sexuelles sur mineurs. Précautions aussi que les violences sexuelles concernent également des religions dans lesquelles le célibat n'est pas imposé aux ministres du culte. Notons enfin qu'une vingtaine de diacres ont commis des agressions sexuelles entre 1990 et 2020.

L'Eglise est-elle capable, ensuite, de se réformer en profondeur ? Je reformulerais la question : l'Eglise peut-elle ne pas se réformer en profondeur ? A court terme, les réformes semblent bien modestes, bien lentes à être décidées et mises en place. Cependant, la crise que traverse l'institution ne se restreint pas au drame des violences sexuelles. Elle est vocationnelle : 60 % des diocèses n'ont eu aucune ordination en 2022. En 2023, l'Eglise a ordonné 56 prêtres diocésains de moins que l'année précédente en France. Ce déclin dépasse les frontières hexagonales. Et cette crise s'étend aux fidèles, alors que la pratique religieuse est en baisse.

Dans un tel contexte, il est difficile d'imaginer que l'Eglise puisse faire à terme l'économie de réformes structurelles. Le contenu de ces réformes, lui, reste à préciser. D'autant que les traditionalistes exercent une pression croissante et tentent sans mal de peser sur l'évolution de l'Eglise, de même que les tenants d'un catholicisme dit « postlibéral », autoritaire, et incarné notamment par le vice-président américain J. D. Vance. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR GAËTAN SUPERTINO

Eric-Emmanuel Schmitt Même les échecs de François marquent le chemin du catholicisme

Proche du pontife, qui l'avait reçu à plusieurs reprises au Vatican, l'écrivain voit le pape comme un réformateur contrarié dans ses aspirations. Il estime que le chef de l'Eglise chercha à « réconcilier, sans sacrifier »

Le pape François est grand de ce qu'il a accompli, mais aussi de ce qu'il a échoué à faire. Quoi qu'il advienne après lui, on ne pourra plus contempler l'Eglise du même œil : le scalpel de son regard a laissé des traces, elles ne s'effaceront pas.

Jorge Bergoglio s'apprêtait à prendre sa retraite lorsqu'il fut élu pape. Depuis toujours, il détestait le Vatican, ses ors, son faste, son étalage invraisemblable de richesses. Il n'aimait guère non plus ce que l'Eglise avait fait de ses prélates, des mondains carriéristes coupés de la vie et des gens. Sans parler des scandales financiers et sexuels rangés sous les lourds tapis du Saint-Siège. Il se sentait plus abbé que pape – et abbé, il le resta, même au Vatican, où il célébrait chaque matin la messe dans une petite chapelle.

La surprise qu'il éprouva à l'issue du conclave l'orienta en confirmant son intuition : mis au service des Evangiles dès sa jeunesse, il allait, selon ses propres mots, « rendre l'Eglise aux Evangiles ». Son élection n'était pas l'accomplissement d'une ambition personnelle, mais l'intrusion d'un projet dans une institution fermée. En choisissant le nom de François, il donna une gifle symbolique à des siennes de papauté. Le saint des pauvres, des oiseaux et des lépreux entraîna au palais.

D'abord, il accorda moins d'importance au clergé, ce qu'une bonne moitié lui reprocha. François se tourna vers chaque chrétien comme vers une lumière authentique. Je l'ai éprouvé lorsque je l'ai rencontré, seul à seul, dans sa bibliothèque : moi, homme très imparfait, chrétien encore plus imparfait, j'ai eu le sentiment qu'il me regardait comme un égal, légitime pour témoigner. Il ne se plaçait pas au-dessus – bien que son accomplissement spirituel fût immense et que son poste le lui eût permis. Loin de surplomber, il écoutait. D'ailleurs, ne m'écrivait-il pas en commençant par : « Cher frère » ?

Introduire plus de démocratie

Plus Marthe que Pierre, il avait troqué l'habit contre le tablier. Il voulait nettoyer sa maison de ses mauvaises habitudes, et se ranger au service des catholiques. Quel pape, lors de sa première apparition place Saint-Pierre, s'était incliné devant la foule ? Aucun, avant lui. Très logiquement, il s'en prit verticalement à la verticalité : il usa de son autorité pour remettre en question les autorités. Il convoqua un synode sur la synodalité (2021-2024) afin d'introduire plus de démocratie et de décentralisation dans l'Eglise. Une révolution douce, mais radicale.

Il rejeta aussi un certain magistère de l'arrogance : le discours de l'Eglise comme donneuse de leçons. « Qui suis-je, moi, pour juger ? », disait-il souvent. Rompt avec un catholicisme identitaire, il ouvrit les portes aux divorcés, aux homosexuels, et proposa une bénédiction pour les couples de même sexe. A l'intérieur du Vatican, il augmenta considérablement le nombre de postes confiés à des femmes.

« Ce n'est pas assez ! », disent certains. Qu'ils n'oublient pas que d'autres crient : « C'est beaucoup trop ! » François savait qu'il ne pouvait pas avancer à la vitesse qu'il désirait, sans risquer de briser l'unité de l'Eglise – sa grande crainte. Car le navire tangue en ce XXI^e siècle. Il est traversé de fissures profondes, entre le Nord et le Sud, entre progressisme et traditionalisme. Tout pape sera désormais confronté à ces possibilités de scission.

François refusa toute conciliation avec le traditionalisme, telle que Benoît XVI l'avait tentée, mais il ne précipita pas

pour autant le train des réformes. Il mesurait la solidité des résistances – dans le clergé, mais aussi parmi les fidèles. Son intention était de réconcilier, sans sacrifier.

Pour avoir discuté avec lui, je sais qu'il redoutait plus que tout l'idée de rester aux yeux de l'histoire comme le pape des noyés en Méditerranée. Sur les migrants, d'où qu'ils viennent, de quelque religion qu'ils fussent, il jetait un regard d'humaniste. Tout homme mérite le respect. Tout homme a droit à une place sur Terre. Certes, une telle considération n'offre pas une solution politique, mais elle peut l'éclairer et en marquer les limites.

Modèle d'antihéros

De même sa militance pour la paix appartenait non pas à sa naïveté, mais au message du Christ. Qu'aurait-il pu rappeler ? Affirmer que Dieu était de tel côté, et pas de l'autre, comme on le précédent durant des millénaires ? On l'accuse de ne pas avoir été un pape politique, mais justement, il tenait à ne pas l'être. Le politique gère les conflits, le religieux s'attaque à leurs racines. Là se trouve sans doute l'impact le plus puissant de François sur le monde : son influence immatérielle. Paradoxalement, il fut un pape qui plaisait aux athées. Quel intérêt ? Réveiller l'empathie, la générosité, la bonté, toutes ces qualités qui tuent le mercantilisme ambiant, le culte de la force. Il fut un pape qui dialoguait avec les rabbins et les imams. Quel intérêt ? Faire en sorte que les frères issus du même père n'oublient pas leur origine commune, et deviennent fraternels plutôt que fraticides.

A chacune de ses apparitions en public, il jetait un regard bienveillant sur chacun, d'un respect à l'horizon duquel se dessinait éventuellement le pardon. Il ne dirigeait pas seulement l'Eglise, il incarnait le christianisme. Et ce vieillard fragile, tout habillé de blanc, aux déplacements difficiles et au sourire intact, proposait un modèle d'antihéros qui impressionnait au-delà de sa communauté.

Ses dernières sorties ont manifesté sa vérité profonde, y compris l'ultime, dimanche 20 avril, à la veille de sa mort. Il portait une spiritualité autant qu'il était porté par elle. Il y avait en lui une lumière plus forte que son corps. Agonisant, il rayonnait encore. Aujourd'hui, certains, dans le camp des progressistes comme dans le camp de traditionalistes, prennent leur revanche et ricanent : « Qu'a-t-il changé, au fond ? » Les difficultés de François à reformer ne signifient pas l'impossibilité des réformes, mais leur nécessité. Et même ses échecs marquent à jamais le chemin du catholicisme.

A mes yeux, François fut un grand pape empêché. Empêché par la curie. Empêché par un christianisme plus identitaire que spirituel. Empêché par l'âge. Empêché par la maladie. Et grand, précisément parce qu'empêché. ■

Eric-Emmanuel Schmitt est écrivain. Il est l'auteur notamment du « Défi de Jérusalem » (Albin Michel, 2023), carnet de voyage spirituel en Terre sainte écrit à l'invitation du pape François, qui en a rédigé la postface

IL S'EN PRIT VERTICALEMENT À LA VERTICALITÉ : IL USA DE SON AUTORITÉ POUR REMETTRE EN QUESTION LES AUTORITÉS

Jérémie Gallon Chaque jour nous rapproche de l'annexion du Groenland par les Etats-Unis

Le diplomate déplore que les Européens ne prennent pas au sérieux les vues expansionnistes de Donald Trump sur ce territoire stratégique

Dans son discours d'investiture prononcé le 20 janvier, Donald Trump a annoncé que, sous sa présidence, « les Etats-Unis se considéreront à nouveau comme un pays (...) qui étend son territoire (...) et porte son drapeau vers de nouveaux et magnifiques horizons ». Par ces mots, le président américain a développé sa propre vision de la « destinée manifeste ». A l'idée originelle selon laquelle la nation américaine aurait pour mission divine son expansion à l'échelle globale le nouveau locataire de la Maison Blanche privilégie la conception d'un monde dans lequel ce qu'il juge être les grandes puissances, à savoir les Etats-Unis, la Chine et la Russie, ont vocation à exercer un contrôle absolu et une exploitation maximale de leurs sphères d'influence.

Dans ce contexte, trois territoires ont été, dans sa bouche, les cibles répétées de ses visées expansionnistes. Le premier est le Canada, pour lequel il n'a cessé de proclamer qu'il a vocation à devenir le 51^e Etat américain. Le deuxième est le canal de Panama, qu'il a affirmé vouloir « reprendre ». Le troisième est le Groenland, territoire sous souveraineté danoise, pour lequel il

a dit à la chaîne NBC, le 30 mars : « Nous finirons par avoir le Groenland. J'en suis sûr à 100 % », avant d'ajouter : « Il y a de bonnes chances pour que [cette annexion] se fasse sans usage de la force militaire », mais « toutes les options sont sur la table ».

Passivité coupable

Entre ces trois cibles, le président Trump et ses conseillers estiment que le Groenland, du fait de sa situation politique interne et de la nature même de ce territoire, est la proie la plus vulnérable. Alors que la Maison Blanche travaille à des scénarios de prise de contrôle de cette île, n'ayons plus aucune illusion : l'ère des bravades et des provocations verbales du premier mandat de Donald Trump est derrière nous. Nous sommes entrés dans une phase où chaque jour nous rapproche de ce qui pourrait être l'annexion par les Etats-Unis d'un territoire appartenant à un Etat membre de l'Union européenne.

Si elle devait se produire, une telle annexion ne pourrait que marquer la mort de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Comment imaginer la survie d'une alliance militaire dans laquelle la principale puis-

sance se serait emparée du territoire d'un autre membre ? Comment envisager que des liens de confiance se maintiennent entre les deux rives de l'Atlantique alors que les Etats-Unis auraient violé la souveraineté du Danemark, un allié qui a payé en Afghanistan le plus lourd tribut proportionnellement au nombre de ses habitants ?

Si c'est bien la souveraineté européenne et l'avenir de la relation transatlantique qui sont en jeu, force est de constater que le Danemark et les Européens ont

UNE TELLE PRISE DE CONTRÔLE NE POURRAIT QUE MARQUER LA MORT DE L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

été d'une passivité coupable. Après être restés dans un état de sidération, les dirigeants danois ont multiplié les circonlocutions diplomatiques dans l'espoir d'endiguer les convoitises de l'administration Trump. Or c'est se leurrer sur les ressorts d'un pouvoir prédateur qui ne comprend que le rapport de force. Plus grave encore, aucun dirigeant européen de premier plan n'a osé affirmer qu'une puissance tierce violent la souveraineté d'un Etat membre s'attaque à l'Europe dans son ensemble.

Oui, le président Trump a raison lorsqu'il souligne l'importance stratégique du Groenland. Sur les plans de l'accès aux matières premières critiques, du commerce international et de la défense, le Groenland va jouer un rôle majeur dans les décennies à venir. Oui, le président Trump a raison lorsqu'il affirme que la Chine et la Russie se comportent de manière de plus en plus agressive dans l'Arctique. Et il n'est un mystère pour personne que le Danemark n'a, seul, pas les moyens de protéger efficacement le Groenland contre les vélétés de Pékin et de Moscou.

Mais personne n'a attendu l'actuel occupant de la Maison Blanche pour s'en apercevoir. L'admini-

nistration Biden a multiplié les alertes sur la coopération sino-russe dans cette région et le Pentagone a présenté, en juin 2024, une nouvelle stratégie pour l'Arctique. La différence est que les Etats-Unis considéraient alors devoir travailler étroitement avec leurs alliés européens pour répondre à cette menace.

Exercices militaires réguliers

Si tel n'est plus le cas, les Européens doivent agir en conséquence. Pour éviter une possible annexion du Groenland, leur seule option est de projeter un front uni en organisant des exercices militaires réguliers sur le territoire. Ils devront réunir au moins les pays européens membres du Conseil de l'Arctique que sont, en plus du Danemark, la Norvège, la Suède, la Finlande et l'Islande, ainsi que les principales puissances militaires européennes, notamment la France et le Royaume-Uni. Le Canada devrait aussi être associé à cet effort.

Ces exercices auront deux objectifs : démontrer à l'administration Trump que les Européens sont des alliés capables de répondre sérieusement au défi sino-russe dans l'Arctique et, surtout, envoyer un signal très clair à Washington quant au coût élevé

qu'occasionnerait toute tentative d'annexion du Groenland. Une telle initiative ne serait pas mue par une quelconque forme d'antiaméricanisme mais, au contraire, par la conviction que prévenir l'annexion du Groenland sera la seule manière de sauver la relation transatlantique.

Si elle veut s'affirmer en tant que puissance, l'Europe n'a pas le droit de laisser le Groenland être annexé par une puissance tierce. Laisser son territoire se faire dépecer serait envoyer le signal d'une extrême faiblesse, non seulement à Washington mais à l'ensemble des autres puissances. Ce serait accepter que l'Europe soit définitivement humiliée et vassalisée. Le temps presse : les menaces verbales du président américain le placent lui-même dans une position où il lui sera de plus en plus difficile de ne pas commettre l'irréparable. ■

Jérémie Gallon est diplomate et essayiste. Il est l'auteur de « Georges Pompidou. L'intemporel » (Gallimard, 360 pages, 24 euros), qui vient de paraître

MERDIFICATION

Le processus inexorable de dégradation de la qualité des services sur les plateformes numériques existe par-delà le Web. Mais il est si systémique dans ce secteur que le mot a tout de suite fait mouche sur les réseaux sociaux

HISTOIRE D'UNE NOTION

A une époque qui semble désormais lointaine, aucun résultat « sponsorisé » n'apparaissait en tête de liste lors d'une recherche sur Google. Il était possible de trouver rapidement un utilisateur ou un contenu précis sur Instagram, grâce à un astucieux système de hashtags. Les vidéos mises en ligne sur YouTube n'étaient précédées ou interrompues par aucune publicité. N'importe quel abonné Netflix pouvait donner le mot de passe de son compte à ses proches, et visionner un film en même temps qu'eux. Mieux : un internaute utilisant un comparateur de vols comme Skyscanner pouvait réservé un trajet en avion sans voir le prix augmenter de façon aléatoire à chaque étape de la réservation.

Si cette dégradation de la qualité des services fournis par les plateformes numériques est longtemps restée sous les radars médiati-

ques, tout utilisateur en a fait l'expérience. Il ne manquait qu'un mot pour désigner ce processus apparemment inexorable de «pourrissement» des plateformes. Lors de vacances en famille, alors qu'il bataille contre des publicités et des trackers (ces petits logiciels incorporés dans des applications mobiles) pour trouver l'adresse d'un restaurant sur le site TripAdvisor, l'activiste et journaliste canadien Cory Doctorow a l'idée d'un néologisme : «enshittification» en anglais, souvent traduit en français par «merdification» ou «emmerdification». Partagée dans un post sur Twitter en 2022, la notion rencontre un succès immédiat auprès des utilisateurs anglophones, qui voient dans sa formulation un brin grossière matière à exprimer leur propre frustration.

«J'ai passé la plus grande partie de ma vie professionnelle à élaborer des mots, des blagues, des analogies et des stratégies pour attirer l'attention du grand public sur les effets des

LA POSITION DOMINANTE DES GRANDS ACTEURS DU NUMÉRIQUE A UN COÛT ÉCONOMIQUE ET DÉMOCRATIQUE CONSIDÉRABLE

politiques du numérique», explique Cory Doctorow, ravi de voir ses efforts récompensés. Si la dégradation de la qualité d'un service n'est pas l'apanage des plateformes du numérique, «le caractère systémique de ce phénomène dans le secteur des plateformes et l'aisance avec laquelle elles peuvent s'y livrer rendent le terme "merdification" intéressant et pertinent», note Mathilde Abel, postdoctorante au Centre de recherche en économie et statistique de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique.

Spécialistes du «matching»

Les plateformes numériques sont en effet des entreprises particulières. D'abord, parce qu'elles sont spécialistes du *matching*, c'est-à-dire de la mise en relation entre des offres et des demandes : par exemple, entre un chauffeur de VTC et une personne ayant besoin d'une course ; entre un vidéaste et un spectateur ; entre un acheteur et un vendeur. «Ce sont des professionnels des effets de réseau – c'est-à-dire de la capacité à attirer des publics très différents et de les rendre interdépendants», précise l'économiste.

Ces plateformes présentent aussi la spécificité d'avoir à disposition, notamment grâce aux données de leurs utilisateurs, de nombreux outils permettant de mesurer les conséquences de la dégradation de leur service sur leurs marges. Résultat, «ces entreprises exercent leur monopole de façon très spécifique, parce qu'elles sont capables de jouer sur des niveaux de prix avec leurs concurrents, mais aussi sur des niveaux de prix croisés entre leurs différents marchés», explique Mathilde Abel. La capacité des plateformes à faire de la discrimination par les prix et à dé-

grader leur service a toujours fait partie intégrante de leur modèle économique».

D'où une trajectoire similaire, que Cory Doctorow résume en trois étapes dans un livre à paraître en juillet, *Enshittification* (Macmillan Publishers). A leur naissance, les plateformes ont besoin d'attirer des utilisateurs et cherchent donc à se rendre utiles à leurs yeux, quitte à proposer un service à perte. Puis, elles cherchent à attirer des entreprises clientes (vendeurs, publicitaires ou médias) et orientent le fonctionnement de la plateforme en leur faveur, aux dépens des utilisateurs. Enfin, divers mécanismes sont utilisés pour rediriger la valeur produite non plus vers les utilisateurs ou les entreprises clientes, mais vers la plateforme elle-même et ses actionnaires.

Un constat nuancé par Mathilde Abel, qui rappelle que la dégradation des services n'est pas exercée de manière uniforme partout. «Ces différences résultent de choix de gouvernance à l'échelle de l'entreprise, portant sur la façon dont la plateforme exerce son pouvoir de marché», explique l'économiste. Reste que, selon Cory Doctorow, la position dominante des grands acteurs du numérique a un coût économique et démocratique considérable. «Lorsque des entreprises détiennent de tels monopoles, argumente l'activiste, elles deviennent insensibles à tout mécanisme de responsabilisation : les consommateurs ne peuvent pas protester contre leurs pratiques en achetant les produits des concurrents, et les gouvernements se retrouvent démunis pour protéger leurs citoyens contre cette extorsion.» Avec la «merdification», la critique du capitalisme de plateforme aurait-elle enfin trouvé un levier de mobilisation ? ■

MARION DUPONT



CHRONIQUE | PAR PAULINE GROSJEAN

Aux Etats-Unis, à qui profite la crise des opioïdes ?

Comment les crises majeures de santé publique changent-elles la donne économique et politique ? C'est la question à laquelle répondait, fin janvier, une étude des économistes Carolina Artega et Victoria Barone («*Republican Support and Economic Hardship: The Enduring Effects of the Opioid Epidemic*», Université de Toronto) dans le cadre de la crise sanitaire la plus dévastatrice de l'histoire des Etats-Unis, celle liée aux opioïdes.

Depuis 2016, plus de 700 000 personnes sont mortes d'une overdose liée à l'addiction à ces médicaments dérivés de l'opium, fabriqués par de grands groupes pharmaceutiques et prescrits en toute légalité. Cette crise a débuté en 1996, avec la commercialisation de l'OxyContin par Purdue Pharma et une campagne de marketing agressive permettant de généraliser l'utilisation de cet antidouleur.

Pour mener leur étude, les deux économistes ont épulé les documents déclassifiés lors des multiples procès contre Purdue Pharma, qui aboutirent à des amendes record et à la mise en faillite de la société en 2019. Les chercheuses ont ensuite combiné ces informations aux données publiques sur les ordonnances médicales, sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire fédérale et sur les résultats des 40 élections présidentielles, législatives et locales depuis 1982.

La difficulté dans une étude de ce genre consiste à aller au-delà d'une simple corrélation et à établir une véritable relation de cause à effet entre l'usage des opioïdes et la réalité économique et politique locale. Évidemment, les zones où les habitants ont plus tendance à utiliser des médicaments antidouleur, puis à en abuser, sont probablement aussi des zones où les conditions économiques sont plus difficiles, et dont les habitants sont davantage susceptibles d'occuper des métiers où ils s'exposent à des risques de douleurs chroniques, ou, plus généralement, des zones délaissées, sans accès à des centres de tra-

ttement et de désintoxication. Pour surmonter ces difficultés, les auteures font un usage pertinent de la stratégie de marketing de Purdue Pharma. En effet, les documents internes du groupe mettent clairement en évidence la campagne agressive et menaçante poursuivie lors de la mise sur le marché d'OxyContin.

A cette époque, Purdue Pharma domine le marché des antidouleurs pour les malades du cancer. Elle utilise son réseau de représentants (souvent de jeunes et jolies représentantes, dépeintes notamment dans la série Netflix *Painkiller*) pour convaincre les médecins américains de prescrire OxyContin. Purdue Pharma rassure notamment ces derniers en leur affirmant que l'OxyContin est moins puissant que la morphine, alors qu'il l'est près de deux fois plus. En 2003, près de la moitié des médecins qui prescrivaient de l'OxyContin étaient des généralistes. En 2012, le nombre moyen de prescriptions d'opioïde était de 81,3 pour 100 habitants.

Stratégie gagnante

L'étude statistique consiste donc à comparer les zones où en 1996 les taux de cancer étaient les plus élevés, et Purdue Pharma mieux implantée, aux autres. Les économistes démontrent que ces zones ne sont ni particulièrement pauvres ni spécifiquement touchées par les trafics de drogues ou frappées par la désindustrialisation. En revanche, les prescriptions d'OxyContin y furent bien plus élevées, ainsi que les overdoses dues à l'héroïne et au fentanyl. Les conséquences économiques ont été désastreuses, avec une augmentation rapide des personnes recevant l'aide alimentaire du gouvernement fédéral. Et les retombées politiques ont largement profité au Parti républicain. Propulsés par des médias conservateurs, portés par leur rhétorique anticrime et antiélite, prétendant être à l'écoute de l'Amérique victime de la crise économique, les républicains furent les grands gagnants politiques de cette crise.

Une question demeure : la politique de dérégulation mise en place par la nouvelle administration mènera-t-elle à crises sanitaires encore plus graves ? Un tel scénario serait, d'après cette étude, une stratégie gagnante pour les républicains. ■

EN 2003, PRÈS DE LA MOITIÉ DES MÉDECINS QUI PRESCRIVAIENT DE L'OXYCONTIN ÉTAIENT DES GÉNÉRALISTES

Pauline Grosjean est professeure d'économie à l'université de Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

UNE HISTOIRE DE LA PLANÈTE OLYMPIQUE

LIVRE

Jamais travail aussi complet sur la «planète olympique», un «univers à soi, avec ses propres règles», n'avait été entrepris. C'est une véritable plongée dans une «aventure inédite et incomparable», au cœur d'un «espace-temps séparé de la marche du monde», que propose l'historien Patrick Clastres dans son dernier ouvrage, *Les Jeux olympiques de 1892 à 2024. Une aventure mondiale* (Presses universitaires de Rennes, 464 pages, 25 euros). L'enseignant-chercheur à l'Institut des sciences du sport de l'université de Lausanne, en Suisse, y retrace l'histoire tourmentée des Jeux, depuis leur rénovation en Grèce à la fin du XIX^e siècle jusqu'à «la fabrique de l'enchantement» à Paris, à l'été 2024.

Hasard des calendriers, le livre a paru le 20 mars, le jour même de l'élection à la présidence du Comité international olympique (CIO) de la Zimbabwéenne Kirsty Coventry, la première femme élue à la tête de l'instance suprême du sport mondial.

Comment résumer en 464 pages – produit de dix-huit mois d'écriture et de vingt-cinq ans de réflexions sur le sport et l'olympisme – plus de cent trente ans d'existence d'un mouvement qui a toujours aimé «écrire sa propre histoire» ? L'auteur a découpé son récit en six parties, qui correspondent à des moments de basculement de la vie des Jeux : le temps des expérimentations (1896-1912), les instrumentalisations politiques (1920-1936), les mondialisations (1948-1964), la médiatisation (1968-1984), la professionnalisation des athlètes et des dirigeants (1988-2008) et l'hybridation des cultures et des acteurs (2012-2024).

Portrait d'athlètes oubliés

«Je voulais retrouver les présents successifs des passés olympiques», détaille Patrick Clastres pour expliquer la perspective qui a guidé son travail historique. Ce travail de thématisation témoigne de la volonté de l'auteur d'élargir les points d'entrée dans le livre au-delà de sa lecture chronologique. Il en résulte un récit passionnant sur l'histoire des Jeux, cet «inter-

lude de quinze jours, tous les quatre ans, dans les interstices des Etats», écrit Patrick Clastres.

D'Athènes 1896 à Paris 2024, l'universitaire propose une trame commune à chacune des trente éditions sous l'angle des processus d'attribution des Jeux, des cérémonies d'ouverture, des hiérarchies olympiques liées au classement des médailles, etc. Il brosse aussi le portrait des neuf premiers présidents de l'organisation lausannoise et ceux de plusieurs athlètes oubliés, parmi lesquels les champions et les médaillés des pays décolonisés.

Son ouvrage est essentiel pour comprendre l'évolution d'une institution – le CIO – et d'un mouvement qui, «alors que tout concourt à leur disparition», ont su traverser les crises, les révolutions culturelles et deux guerres mondiales. «Le CIO est un phénix olympique», souligne l'auteur pour qualifier une institution conservatrice, toujours en retard des évolutions sociétales. Mais qui a réussi à asseoir une hégémonie, certes «instable», sur le sport mondial. ■

NICOLAS LEPELTIER

Jeu d'échecs

| PAR SELÇUK





GÉOPOLITIQUE | CHRONIQUE

PAR GILLES PARIS

L'année zéro du camp palestinien

A lors qu'Israël a repris de sa seule initiative une guerre totale à Gaza, la réunion de caciques palestiniens à Ramallah, jusqu'au jeudi 24 avril, pour envisager la création d'un poste de vice-président de l'Autorité palestinienne le souligne tragiquement. Jamais par le passé autant de Palestiniens sont morts sous des bombardements israéliens, jamais autant de quartiers entiers n'ont été ainsi rasés. Mais jamais, depuis un demi-siècle, la cause palestinienne n'est également apparue autant en déshérence, privée de perspectives et de figures capables de l'incarner. Cette béance n'est pas nouvelle. Elle est le fruit d'une lente érosion qui a commencé avec la seconde Intifada, en 2000. Les massacres perpétrés par le Hamas, le 7 octobre 2023, et la guerre terrible qui s'est ensuivie ont cependant accéléré ce délitement.

Il s'agit d'une rupture historique. A la suite de la déroute arabe de 1967, qui s'était matérialisée par la conquête par la force puis l'occupation israélienne du Sinaï égyptien, de Gaza, de la Cisjordanie et du plateau syrien du Golan, les Palestiniens en exil étaient parvenus à reprendre en main la lutte pour leur autodétermination auparavant étroitement contrôlée par les principales puissances arabes. L'arrivée de Yasser Arafat à la tête de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), en 1968, avait consacré cette « repaletisation » de leur cause.

Pendant les décennies suivantes, l'OLP avait réussi, à l'extérieur des territoires occupés, à représenter l'ensemble des Palestiniens et à reformuler progressivement un projet national s'inscrivant dans la solution des deux Etats. En 1988, à Alger, le Conseil national palestinien avait adopté à une large majorité une déclaration symbolique d'indépendance sur la base de la résolution 242 des Nations unies adoptée après la guerre des Six-Jours. Cette évolution ouvrait la voie vers les accords d'Oslo, conclus en 1993 avec Israël et fondés sur une double reconnaissance : de l'OLP par Israël, et d'Israël par l'OLP.

Fossilisation du pouvoir

Mais cette perspective des deux Etats également contestée par la droite israélienne était rejetée à l'intérieur des territoires palestiniens par un mouvement concurrent, d'essence nationaliste et islamiste, le Hamas, ouvrant une fracture sans précédent dans le camp palestinien. Ce dernier est désormais réduit à deux pôles aussi affaiblis que discrédités. L'Autorité palestinienne, créée par Oslo, et qui s'est progressivement substituée à l'OLP, a été rabaissee, avec l'enterrement du processus de paix, à un rôle d'auxiliaire de l'occupation qui prévaut en Cisjordanie. Les offensives israéliennes en cours et la pression d'une colonisation à outrance qui constitue la feuille de route de la coalition dirigée par Benyamin Nétanyahou privent l'Autorité palestinienne de toute légitimité populaire.

Les Européens, qui conditionnent leur soutien financier à des réformes hors-sol compte tenu de

LE RENFORCEMENT HISTORIQUE D'ISRAËL CONSTITUE LE PRINCIPAL BILAN DE LA SÉQUENCE EN COURS

CETTE BÉANCE EST LE FRUIT D'UNE LENTE ÉROSION QUI A COMMENCÉ AVEC LA SECONDE INTIFADA, EN 2000

ce contexte, font systématiquement l'impasse, du fait de leurs propres divisions, sur cette réalité d'une mainmise israélienne toujours croissante. Aucun secours ne peut être attendu d'une administration américaine irriguée par un sionisme chrétien acquis, pour des raisons eschatologiques, à l'idée d'un Grand Israël.

Cette dégradation a été accentuée par la fossilisation du pouvoir autour de la personne de Mahmoud Abbas, 89 ans. Élu en 2005, il n'a jamais remis en jeu un mandat, expiré depuis des lustres.

La seule alternative interne se limite à la personne de Marwan Barghouti, 65 ans, condamné par l'Etat hébreu à plusieurs peines de prison à vie qu'il purge dans une prison israélienne. Aucune autre force politique n'a émergé sur ces ruines en Cisjordanie, à l'exception peut-être de celle organisée autour d'un indépendant, Mustafa Barghouti, 71 ans (sans liens avec le précédent). La société civile palestinienne, tenue à distance par l'Autorité palestinienne, est plongée dans une forme de catalepsie liée à l'impossibilité croissante d'un Etat.

Triple erreur d'analyse

Le Hamas, devenu maître par la force à Gaza en 2007 après l'avoir emporté dans les urnes un an plus tôt, principalement par rejet de l'Autorité palestinienne, a sombré moralement avec les massacres du 7 octobre 2003. Cette attaque a mis en évidence, en outre, une triple erreur d'analyse : le fantasme d'une société israélienne profondément divisée, la sous-estimation de la brutalité de la riposte de l'armée israélienne, et la surestimation de la détermination et de la puissance de ses alliés régionaux.

Le renforcement historique d'Israël constitue le principal bilan de la séquence en cours. Il devrait précipiter la reconnaissance de l'impasse de la lutte armée comme de tout projet national maximaliste, mais le mouvement islamiste en est idéologiquement incapable. Les manifestations anti-Hamas survenues à Gaza après la rupture par Israël de la trêve témoignent pourtant de son discrédit, surtout quand on sait quel usage sa branche armée peut faire de la force contre les Palestiniens eux-mêmes.

A ce sombre tableau s'ajoute le désarroi d'une diaspora qui fut par le passé le moteur de la lutte nationale. Avec en toile de fond le délitement des Etats libanais et syrien, la capacité de mobilisation des camps de réfugiés palestiniens a été autant corrodée par les fractures entre factions que par la disparition, à ce jour, du moindre horizon politique.

La somme de ces impuissances aboutit à une « dépalestination » de cette lutte pour l'autodétermination. Elle va dépendre à nouveau des choix géopolitiques d'acteurs extérieurs, comme va le montrer en juin la conférence organisée conjointement par l'Arabie saoudite et la France aux Nations unies pour tenter de sauver la solution des deux Etats. Menacée comme jamais, cette dernière reste pourtant la seule à même d'éviter des décennies de souffrances supplémentaires. ■

LE JEU DANGEREUX DE DONALD TRUMP FACE À LA FED

ÉDITORIAL



M. Powell et son maintien à la tête de la plus puissante banque centrale de la planète, M. Trump entretient une défiance sur le dollar et les bons du Trésor américain, qui pourrait dégénérer en crise financière.

La Maison Blanche estime que la politique monétaire décidée par la Fed ne serait pas suffisamment accommodante pour soutenir la croissance américaine. Le président reproche à M. Powell de maintenir les taux directeurs à un niveau incompatible avec la menace d'un ralentissement de l'activité et lui demande instamment de les baisser.

Le problème est que la guerre commerciale lancée par le président des Etats-Unis met la Fed dans une situation impossible. Les annonces erratiques sur les droits de douane créent un climat inflationniste et récessif. Lorsque M. Powell explique que cette situation complique la tâche de la Fed pour remplir sa double mission – assurer le plein-emploi et la stabilité des prix –, il ne fait qu'énoncer un état de fait contre lequel les intimidations et les vérités alternatives de M. Trump n'ont que peu de prise. Baisser les taux alimenterait l'inflation. Les investisseurs se détourneraient massivement du dollar et des bons du Trésor américain, réputés jusqu'à présent comme des actifs refuge en cas de crise.

L'instauration généralisée de droits de douane sur les exportations étrangères début avril avait provoqué la panique sur le marché obligataire, contraignant le président des Etats-Unis à reculer partiellement quelques jours après. Même si, mardi 22 avril, M. Trump s'est cru obligé de préciser qu'il n'a pas l'intention de se séparer de M. Powell, ses attaques répétées contre la Fed montrent qu'il n'a pas tiré toutes les leçons de cet épisode. ■

Le Monde

HORS-SÉRIE

LA RÉPUBLIQUE SOUS TENSIONS

1870 – 2025

ANATOMIE DES CRISES POLITIQUES



La France traverse, depuis la dissolution de l'Assemblée nationale décidée le 9 juin 2024 par Emmanuel Macron, une crise inédite sous la V^e République. S'agit-il d'une crise politique ou d'une crise du politique ? Cette nouvelle poussée de « fièvre hexagonale » est au cœur d'un hors-série du *Monde* qui propose enquêtes, entretiens, portraits, histoires, analyses et infographies, tout pour décrypter ce long film d'une singularité française parmi les démocraties libérales depuis plus de cent cinquante ans de vie politique.

LA RÉPUBLIQUE SOUS TENSIONS

Un hors-série du « Monde »

100 pages - 12,50 €

Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique